Système de statistiques des comptes macroéconomiques

Vue d'ensemble



Département des statistiques FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL 2007 Série des brochures N° 56-F

Système de statistiques des comptes macroéconomiques

Vue d'ensemble

Département des statistiques FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL Washington 2007 ISBN 978-1-58906-621-2 ISSN 0252-2985 Août 2007

Les opinions exprimées dans cette brochure, notamment sur les aspects juridiques, n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être imputées aux administrateurs du FMI ni à leurs autorités nationales.

Édition anglaise

Couverture et composition : Division des services multimédias

Édition française

Division française des services linguistiques du FMI

Traduction : Yannick Chevalier-Delanoue

Correction et PAO : Anne Rousseau

Prière d'adresser les commandes à : International Monetary Fund, Publication Services 700 19th Street, N.W., Washington, DC 20431 (U.S.A.) Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201

Courriel: publications@imf.org Internet: http://www.imf.org

Table des matières

Préf	ace	vii
Sigle	s et abréviations	ix
I.	Introduction	1
	Caractéristiques communes des statistiques	
	macroéconomiques	2
	Qualité des données	17
	Emploi et application pratique	
	des statistiques macroéconomiques	17
II.	Comptes nationaux	20
	Résumé : la séquence des comptes	
	formant le cadre du SCN 1993	21
	Mesure du produit intérieur brut	23
	La séquence des comptes : étude détaillée	26
	Autres questions connexes traitées dans le SCN 1993	33
	Annexe: tableaux des ressources et des emplois	49
III.	Balance des paiements	
	et position extérieure globale	51
	Balance des paiements	52
	Position extérieure globale	61
	Statistiques de la dette extérieure	64
	Investissements directs, investissements de portefeuille	64
	•	
IV.	Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales	64 66 67
IV.	Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales	64 66 67 71
IV.	Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales	64 66 67 71 72
IV.	Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales	64 66 67 71 72 73
IV.	Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales	64 66 67 71 72
IV.	Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales	64 66 67 71 72 73 75
IV.	Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales	64 66 67 71 72 73 75
IV.	Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales	64 66 67 71 72 73 75

TABLE DES MATIÈRES

V.	Statistiques de finances publiques Champ couvert par les administrations publiques Base d'enregistrement Cadre analytique Principales classifications du Manuel SFP 2001	
VI.	Liens entre les systèmes de statistiques macroéconomiques	99
Bib	liographie	114
Enc	cadrés	
1.	Compte de patrimoine	8
2.	Actifs et passifs financiers	12
3.	Cadre d'évaluation de la qualité des données	18
4.	Indice des prix à la production	34
5.	Indice des prix à la consommation	35
6.	Indices des prix des exportations et des importations	36
7.	Calcul des gains (pertes) d'échange résultant	
	des variations des termes de l'échange	39
8.	Statistiques du travail	46
9.	Indices de productivité	48
10.	Statistiques du commerce international des services	55
11.	Formulaire type de déclaration des données	
	sur les réserves internationales et les liquidités en devises	63
12.	Statistiques de l'investissement direct étranger	64
13.	Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille	65
14.	Indicateurs de solidité financière	69
	Agrégation, consolidation et enregistrement net dans le cadre du <i>SCN 1993</i>	70
16	Relation entre le <i>Manuel SFP 2001</i> et le <i>SCN 1993</i>	86
	Du Manuel SFP 1986 au Manuel SFP 2001	89
	Dette du secteur public	96
Tak	oleaux	
		22
	Cadre du SCN 1993	
	Compte de biens et services	
	Produit intérieur brut	
	Compte de capital et compte d'opérations financières	
. 7 .	Comple de cabital el comple d'operations financières	20

6.	Comptes de patrimoine et comptes d'accumulation	31
7.	Cadre conceptuel de la balance des paiements	
	et de la position extérieure globale	53
8.	Composantes types du compte des transactions courantes	54
9.	Composantes types du compte de capital	
	et du compte d'opérations financières	56
10.	Présentation type de la balance des paiements	59
11.	Présentation analytique de la balance des paiements	60
12.	Position extérieure globale.	62
13.	Situation des institutions de dépôts	79
14.	Compte financier (SCN 1993) par secteurs	81
15.	Cadre analytique du Manuel SFP 2001	90
16.	Situation des opérations des administrations publiques	92
17.	Situation des opérations des administrations publiques	94
18.	Compte de patrimoine intégré des administrations publiques	95
19.	Représentation schématique des liens intersectoriels	101
20.	Comparaison des systèmes de statistiques macroéconomiques :	
	comptes d'opérations	103
21.	Principaux agrégats des comptes nationaux (consolidés) pour l'ensemble	le
	de l'économie et leurs liens avec la balance des paiements	106
22.	Matrice des positions d'actif et de passif intersectorielles 1	112

Les conventions suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

- Dans les tableaux, un blanc signale que la donnée correspondante n'est pas applicable, les points de suspension (...) qu'elle n'est pas disponible, et le chiffre 0 (ou 0,0) qu'elle est égale à zéro ou négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- Le signe (–) entre des années ou des mois (par exemple, 1998–99 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe (/) entre deux années (par exemple, 1998/99) indique un exercice budgétaire ou financier.
- Par «billion», il faut entendre mille milliards, et par «trillion», mille billions.
- Par «points de base», on entend un centième de point (de pourcentage).
 Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Dans ce rapport, le terme «pays» ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Il s'applique aussi à un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais pour lesquels des statistiques distinctes sont établies de façon indépendante.

Préface

Conçue pour répondre aux besoins des économistes, statisticiens et étudiants, entre autres, cette brochure offre un tour d'horizon des principes fondamentaux sur lesquels reposent les quatre grands systèmes de statistiques macroéconomiques, vu comme un ensemble intégré : les comptes nationaux, la balance des paiements, les statistiques monétaires et financières, et les statistiques de finances publiques. Elle met ainsi en lumière les relations entre ces grands ensembles et fait le point des derniers développements concernant les méthodes statistiques, l'élaboration des données ainsi que l'analyse et l'évaluation de l'action des pouvoirs publics. La présente publication est une mise à jour de la brochure intitulée *Comptes macroéconomiques : un aperçu*, rédigée par Poul Høst-Madsen et publiée en 1979 par le Fonds monétaire international.

Il existe des manuels et des guides pour chacun des quatre grands systèmes de statistiques macroéconomiques, mais le lecteur peut facilement s'y perdre tant ils sont volumineux et techniques. En outre, que l'on soit spécialiste ou non, il peut s'avérer extrêmement difficile de comprendre les liens qui existent entre ces statistiques en se référant aux ouvrages existants. Cette brochure se propose donc d'être le trait d'union entre ces différentes statistiques, en simplifiant nombre de concepts par souci de clarté, et d'aider ainsi le lecteur à comprendre les principales relations qui sous-tendent ce vaste ensemble. En découvrant comment les quatre grands ensembles statistiques s'articulent de façon harmonisée, le lecteur comprendra mieux à la fois ce qu'ils ont en commun et ce qui les différencie. Chaque chapitre présente en outre des exemples chiffrés pour illustrer l'application pratique et l'utilisation des concepts à des fins analytiques.

En montrant la cohérence des statistiques macroéconomiques, cette brochure répond à la fois aux besoins des décideurs et à ceux des étudiants en statistique. Ses auteurs espèrent qu'elle se révélera utile pour les étudiants en économie et en statistique qui souhaitent se familiariser avec les statistiques macroéconomiques. En même temps, elle devrait être un outil précieux pour la formation professionnelle au FMI et pour la formation que l'institution dispense à l'extérieur. Bien entendu, les spécialistes et les étudiants qui désirent approfondir leur compréhension

PRÉFACE

des concepts et des cadres internationaux propres à chaque compte macroéconomique peuvent se reporter aux manuels et guides statistiques correspondants.

La préparation de cette brochure a été une tâche complexe et de longue haleine. Elle est le fruit de la collaboration entre de nombreux spécialistes qui se sont fait profiter mutuellement de leur savoir en échangeant des projets de texte et en se consultant régulièrement. Ce projet a été confié à un groupe spécial dirigé par Neil Patterson (ancien Sous-Directeur du Département des statistiques) et dont les membres étaient Edgar Ayales, Keith Dublin, Roberto Rosales, Robin Kibuka, Wipada Soonthornsima et Emmanuel Kumah. Le groupe a revu les projets des principaux chapitres rédigés par Paul Cotterell et Kevin O'Connor, consultants auprès du Département des statistiques du FMI.

En plus des documents supplémentaires qu'il a préparés lui-même pour réaliser la brochure, le groupe spécial a demandé et reçu des documents d'autres membres du Département des statistiques, dont en particulier Kim Zieschang, Cor Gorter, Mick Silver et Jose Cartas. De nombreux autres l'ont fait bénéficier d'utiles observations. En outre, il convient de souligner les apports d'autres départements du FMI, qui ont enrichi la brochure de considérations sur les aspects pratiques et les questions touchant à l'action des pouvoirs publics. Carmen Diaz-Zelaya et Patricia Poggi ont assuré le secrétariat du groupe; Joan Gibson a apporté son concours dans le domaine rédactionnel; et James McEuen, du Département des relations extérieures, a coordonné la révision et la publication de la brochure. Je tiens à les remercier tous de leur contribution.

Robert W. Edwards
Directeur
Département des statistiques
Fonds monétaire international

Sigles et abréviations

CEQD Cadre d'évaluation de la qualité des données

CFAP Classification des fonctions des administrations publiques

CNT Comptes nationaux trimestriels
DTS Droits de tirage spéciaux

ECIP Enquête coordonnée sur les investissements

de portefeuille (FMI)

f.à.b. Franco à bord

FMI Fonds monétaire international IDE Investissement direct étranger IPC Indice des prix à la consommation IPP Indice des prix à la production ISBL Institution sans but lucratif

ISBLSM Institution sans but lucratif au service des ménages

ISF Indicateurs de solidité financière

MBP5 Manuel de la balance des paiements, cinquième édition
MSFP 1986 Manuel de statistiques de finances publiques 1986
MSFP 2001 Manuel de statistiques de finances publiques 2001
MSMF Manuel de statistiques monétaires et financières

n.c.a. Non classé ailleurs

NSDD Norme spéciale de diffusion des données (FMI)

OCDE Organisation de coopération

et de développement économiques

OIT Organisation internationale du travail
ONU Organisation des Nations Unies

DEC Desition autérieurs globale

PEG Position extérieure globale PF Programmation financière PIB Produit intérieur brut

PMF Productivité multifactorielle

PNB Produit national brut
RIB Revenu intérieur brut
RNB Revenu national brut

RNDB Revenu national disponible brut

RONC Rapport sur l'observation des normes et codes

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

SCEE Système de comptabilité économique

et environnementale des Nations Unies

SCN 1993 Système de comptabilité nationale 1993

SFP Statistiques de finances publiques

SGDD Système général de diffusion des données

I

Introduction

Cette brochure, qui vise principalement à répondre aux besoins des économistes et des statisticiens, décrit de façon concise les principes sur lesquels reposent les quatre grands ensembles de statistiques des comptes macroéconomiques, vus comme un système intégré : comptes nationaux, balance des paiements et position extérieure globale, statistiques monétaires et financières, et statistiques de finances publiques. Afin d'illustrer les relations entre ces ensembles, la brochure couvre les statistiques afférentes aux opérations, les données de stock (positions d'actif et de passif) et les liens entre les deux, ainsi que certaines séries de statistiques économiques qui ont un rapport étroit avec les comptes macroéconomiques.

Cette brochure tient aussi compte de l'évolution récente des normes en matière de statistiques macroéconomiques. Les normes de préparation des statistiques dans ces quatre grands domaines ont été révisées à la suite de la publication du *Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993)*¹, qui définit le cadre conceptuel global de toutes les statistiques macroéconomiques. Le *SCN 1993* apportait deux améliorations notables : l'intégration totale des stocks (comptes de patrimoine) et des flux, et un ensemble complet de comptes couvrant la production, le revenu, la consommation, l'épargne, l'investissement et les activités financières des secteurs de l'économie ainsi que de l'économie dans son ensemble.

Simultanément à la publication du *SCN 1993*, le FMI a révisé la méthodologie suivie pour établir les statistiques de la balance des paiements — en l'étendant à la position extérieure globale — et publié le *Manuel de la balance des paiements*, cinquième édition (*MBP5*; FMI, 1993), également en 1993. Par la suite, il a mis au point la méthodologie à appliquer pour élaborer les statistiques monétaires et financières — exposée dans le *Manuel de statistiques monétaires et financières* (*MSMF*; FMI, 2000c) — et révisé la méthodologie applicable aux statistiques de finances pu-

¹Publié en 1993 par la Commission des communautés européennes — Eurostat, le FMI, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les Nations Unies (ONU) et la Banque mondiale.

bliques — expliquée dans le *Manuel de statistiques de finances publiques* 2001 (MSFP 2001; FMI, 2001).

Mise au point par le FMI en consultation étroite avec les experts nationaux et d'autres organisations internationales, chaque norme statistique est reconnue comme la norme internationale pour le secteur correspondant. Bien que les normes aient été harmonisées avec le *SCN 1993*, chacune d'elles concerne aussi des variables importantes pour l'action des pouvoirs publics, qui ne sont pas couvertes par les comptes nationaux, comme l'excédent ou le déficit de la balance des paiements, la position budgétaire, et les agrégats de la monnaie et du crédit. À l'heure où cette brochure est rédigée, le *SCN 1993* et le *MBP5* sont de nouveau actualisés en tandem de manière à tenir compte des changements intervenus depuis 1993 sur le plan des activités et de l'analyse économiques².

Il ne manque donc pas de normes en matière de statistiques macroéconomiques, mais le lecteur peut facilement se sentir dépassé par la taille même des divers manuels et, parfois, par le langage qu'ils véhiculent. Cette brochure se propose donc, en simplifiant de nombreux concepts, de donner une vue d'ensemble de la signification des statistiques macroéconomiques et de l'utilisation qui en est faite. Pour avoir une explication plus détaillée des normes, le lecteur pourra se reporter aux manuels ou guides statistiques correspondants.

Une caractéristique importante des ensembles de statistiques macroéconomiques est qu'ils reposent tous sur les mêmes concepts fondamentaux. C'est pourquoi, avant d'aborder chacun des grands comptes macroéconomiques, on commencera par décrire leurs caractéristiques communes, avant de porter notre attention sur la qualité des données puis sur les applications pratiques du cadre du *SCN 1993*.

Caractéristiques communes des statistiques macroéconomiques

Les statistiques macroéconomiques répondent à un objectif général : être utile aux décideurs, et la meilleure façon d'atteindre cet objectif est de faire en sorte que, autant que possible, elles soient mutuellement

²Cette brochure est fondée sur les normes internationales en vigueur, mais on trouvera des renseignements sur leur révision aux adresses http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/ iswgna.htm et http://www.imf.org/external/np/sta/bop/bopman5.htm.

compatibles. C'est dans cette optique que le FMI a révisé les manuels de statistiques de la balance des paiements, des finances publiques et des statistiques monétaires en les harmonisant avec le *SCN 1993*.

La présente section présente les caractéristiques communes des statistiques macroéconomiques : unités et secteurs institutionnels; résidence; stocks (actifs/passifs), flux économiques et leur intégration; règles comptables; et procédures de valorisation au taux du marché et de conversion.

Unités et secteurs institutionnels

L'élément constitutif fondamental des statistiques macroéconomiques est *l'unité institutionnelle*. Cette section décrit les deux types d'unités et les cinq secteurs qui les regroupent.

Unités

Les statisticiens nationaux collectent et établissent sous forme de statistiques des renseignements sur les activités économiques des unités institutionnelles. Une unité institutionnelle est définie comme une entité économique qui peut, de son propre chef, posséder des actifs, prendre des engagements, s'engager dans des activités économiques et réaliser des opérations avec d'autres entités. Autrement dit, une unité institutionnelle est une entité capable de s'engager pour son propre compte dans des activités économiques pour lesquelles elle est tenue directement responsable et redevable en droit. En particulier, elle peut en son nom propre posséder des actifs et souscrire des engagements. Il existe pour l'unité un ensemble complet de comptes (notamment un compte de patrimoine) ou bien il serait possible et significatif d'en établir un.

Deux grands types d'entités répondent à la définition des unités institutionnelles : les *ménages* et les *entités juridiques ou sociales* dont l'existence est reconnue indépendamment de celle des personnes ou des autres entités qui peuvent en détenir la propriété ou le contrôle.

Dans le premier type, les membres des ménages composés de plusieurs personnes ne sont pas traités comme des unités institutionnelles distinctes, car ils possèdent en commun de nombreux actifs, souscrivent en commun des engagements, mettent souvent en commun leurs revenus individuels et décident collectivement des dépenses pour l'ensemble du ménage.

Le second type d'unité est constitué par les sociétés, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif. Les *sociétés* produisent des biens et des services pour le marché et peuvent constituer une source de

profit pour leurs propriétaires, tandis que les *administrations publiques* produisent principalement des biens et services non marchands. Les *institutions sans but lucratif* (ISBL) peuvent être des producteurs marchands ou non marchands, mais ne peuvent être des sources de profit pour leurs propriétaires³. De manière très similaire aux sociétés, certaines entités non constituées en société appartenant à des ménages ou à des administrations publiques peuvent produire des biens et des services marchands. Si elles tiennent une comptabilité complète, ou s'il est possible et significatif d'établir pour elles un ensemble complet de comptes, les statisticiens les considèrent comme des quasi-sociétés et les traitent comme des sociétés.

Secteurs

Les unités institutionnelles sont groupées en cinq *secteurs* institutionnels de l'économie mutuellement exclusifs en fonction de leurs divers objectifs économiques, fonctions et comportement. Ce sont

- le secteur des sociétés non financières,
- le secteur des sociétés financières.
- le secteur des administrations publiques,
- le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM),
- le secteur des ménages.

Parmi ces cinq secteurs, les deux secteurs des sociétés comprennent non seulement les sociétés, mais aussi les quasi-sociétés et les ISBL qui sont des producteurs marchands. Le secteur des administrations publiques inclut les unités de l'administration publique qui ne sont pas traitées comme des quasi-sociétés et les ISBL non marchandes qui sont contrôlées et principalement financées par des administrations publiques. Le secteur des ISBLSM comprend les ISBL non marchandes non contrôlées par l'administration publique. Enfin, le secteur des ménages comprend les ménages et leurs entreprises non constituées en sociétés qui ne sont pas traitées comme des quasi-sociétés.

³Les producteurs marchands vendent la totalité ou la plus grande partie de leur production à des prix économiquement significatifs (c'est-à-dire à des prix qui exercent une influence significative sur la quantité que les producteurs sont disposés à fournir ou sur les quantités que les acheteurs peuvent souhaiter acheter). Les producteurs non marchands fournissent à autrui la totalité ou la plus grande partie de leur production gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs.

Résidence

Toutes les statistiques macroéconomiques concernent une économie — définie comme l'ensemble de toutes ses unités institutionnelles résidentes. Cette section définit les expressions 1) *résident*, 2) *non-résident*, 3) *territoire économique*, et 4) *intérêt économique*; elle présente aussi le rapport entre les secteurs institutionnels et la résidence.

On désigne comme *résidentes* les unités institutionnelles qui ont un lien plus étroit avec le territoire économique du pays considéré qu'avec tout autre pays. La résidence de l'unité n'est pas déterminée par sa nationalité ou la monnaie utilisée; elle ne dépend que de l'endroit où se trouve son centre d'intérêt économique.

En ce qui concerne les *non-résidents*, les unités qui ne sont pas résidentes d'une économie donnée sont résidentes du reste du monde et sont appelées non résidentes.

Le territoire économique d'un pays est la zone géographique qui relève d'un gouvernement. À l'intérieur du territoire, les personnes, les biens et les capitaux circulent librement. Il comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et la partie du plateau continental situé dans les eaux internationales sur laquelle le pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquelles il a ou revendique compétence en matière d'exploitation économique. Il comprend aussi les enclaves territoriales dans le reste du monde, telles que les ambassades, consulats et bases militaires.

En ce qui concerne *l'intérêt économique*, une unité institutionnelle possède un centre d'intérêt économique dans un pays lorsqu'il existe, à l'intérieur du territoire économique du pays, un endroit — domicile, lieu de production ou autres locaux — d'où l'unité exerce des activités économiques d'une ampleur significative, soit indéfiniment soit pendant une période déterminée mais prolongée. Normalement, la période de base considérée est l'année.

Quels sont les rapports entre secteurs institutionnels et résidence?

En ce qui concerne le secteur des administrations publiques, toutes les unités de l'administration publique d'un pays, que ce soit au niveau central, au niveau des États fédérés ou au niveau local, sont considérées comme résidentes de ce pays — c'est-à-dire partie intégrante de l'économie intérieure — même lorsqu'elles exercent des activités à l'étranger. Ainsi les ambassades, consulats, bases militaires et autres unités des administrations publiques situées à l'étranger sont traités comme résidents du pays d'origine, de même que les citoyens qui y sont postés. Inversement,

les ambassades, consultats, etc. d'un gouvernement étranger dans un pays donné sont des non-résidents, tout comme leur personnel non recruté localement. De même, les organisations internationales dont les membres sont des gouvernements sont traitées comme des unités non résidentes du pays où elles sont situées. Cependant, la résidence du personnel d'une organisation internationale est déterminée selon les critères appliqués aux autres ménages du pays.

En ce qui concerne les *deux secteurs des sociétés*, une société — privée ou publique — est résidente d'un pays (territoire économique) lorsqu'elle y exerce une production significative ou lorsqu'elle y possède des terrains ou des immeubles, même lorsque la société est possédée en tout ou partie par des non-résidents. Une succursale ou filiale d'une société étrangère située dans un pays donné est donc considérée comme résidente de ce pays. Inversement, les succursales et filiales étrangères de sociétés résidentes sont considérées comme non résidentes. Les entreprises «offshore» sont résidentes de l'économie dans laquelle elles sont situées, qu'elles soient ou non établies dans des «zones spéciales» non soumises aux réglementations douanières ou autres.

Dans le secteur des ménages, il est plus difficile de classer les unités comme résidentes ou non résidentes. Un ménage est résident d'un pays lorsqu'il a dans ce pays un domicile que les membres du ménage utilisent comme résidence principale. Par conséquent, ceux qui vivent en permanence dans un pays sont considérés comme résidents, même lorsqu'ils sont temporairement à l'étranger — par exemple en voyage de tourisme ou d'affaires. De même, les personnes qui travaillent à l'étranger mais réintègrent leur ménage après une période limitée (par exemple les travailleurs saisonniers et frontaliers) sont considérées comme résidentes de l'économie dans laquelle elles ont leur ménage, même si elles font de fréquents voyages à l'étranger pendant une période prolongée.

Inversement, toujours en ce qui concerne les ménages, un particulier cesse normalement d'être membre d'un ménage résident s'il travaille à l'étranger de façon continue pendant un an ou davantage. Il est alors considéré comme ayant changé de ménage, car il effectue la plus grande partie de sa consommation dans le pays où il vit ou travaille, et comme possédant un centre d'intérêt économique dans ce pays. Les étudiants sont considérés comme résidents de leur pays d'origine quelle que soit la durée de leurs études à l'étranger, sous réserve qu'ils continuent de faire partie d'un ménage de leur pays d'origine.

Stocks, flux et leur intégration

Stocks

Les stocks, autre caractéristique commune des statistiques macroéconomiques, sont des grandeurs économiques *mesurées à un moment précis*. Autrement dit, ils représentent la situation ou le montant des *actifs* et des *passifs* à un moment donné. Les actifs doivent être possédés par une unité institutionnelle et être de nature à fournir un avantage économique à leur propriétaire. L'avantage économique peut provenir de l'emploi de l'actif dans la production (par exemple une machine ou un immeuble) ou du revenu qu'il procure (intérêts, dividendes ou loyer) ou encore de sa détention comme réserve de valeur.

Les stocks sont enregistrés dans le *compte de patrimoine* (encadré 1) au commencement et à la fin de la période comptable. Les stocks doivent être valorisés aux prix courants en vigueur sur le marché le jour de l'établissement du compte de patrimoine.

Poursuivant l'examen des actifs — qu'ils soient financiers ou non financiers — et des passifs, cette section offre des exemples d'actifs financiers et illustre la différence entre le stock total d'actifs d'une unité et son stock de passifs — sa valeur nette.

Les *actifs*, dans le système des statistiques macroéconomiques, sont définis comme des entités sur lesquelles les unités institutionnelles exercent — individuellement ou collectivement — des droits de propriété et dont elles tirent des avantages économiques en les détenant ou en les utilisant au cours d'une certaine période.

Les actifs sont soit *non financiers* (terrains, machines et équipement, et stocks) soit *financiers* (et représentent alors en général des créances d'une unité sur une autre), tandis que les *passifs* sont des obligations financières d'une unité envers une autre et sont, par conséquent, la contrepartie des actifs financiers.

Les *actifs non financiers* comprennent les actifs produits, tels que les machines et les équipements, et les actifs non produits, comme les terrains, ainsi que les actifs incorporels, comme les logiciels informatiques.

La plupart des *actifs financiers* consistent en créances qui naissent lorsqu'une unité institutionnelle fournit à une autre unité des ressources qui doivent lui être payées. L'unité fournissant les ressources détient une créance (l'actif), et l'unité qui doit rembourser encourt un passif, ce qui crée une relation symétrique actif/passif.

Encadré 1. Compte de patrimoine

Les comptes de patrimoine sont des états, établis à un moment donné, qui présentent la valeur de tous les actifs possédés par une unité institutionnelle et la valeur de tous les passifs de cette unité. Dans la présentation des comptes économiques intégrés, les actifs sont enregistrés dans la colonne de gauche du compte de patrimoine et les passifs dans la colonne de droite. La différence entre le stock total des actifs et le stock total des passifs est la *valeur nette* de l'unité, qui est aussi enregistrée du côté droit du compte de patrimoine, qu'elle soit positive ou négative. Il est possible d'établir les comptes de patrimoine des secteurs et de l'ensemble de l'économie à partir des données des unités individuelles.

La valeur nette, telle qu'elle est mesurée dans les comptes macroéconomiques, ne doit pas être confondue avec les *fonds propres effectifs* (total des actifs moins total des passifs) tels qu'ils sont mesurés en comptabilité commerciale, où les passifs ne comprennent pas la valeur des actions et autres participations. Dans les comptes macroéconomiques, la part des actionnaires dans une société est mesurée par les actions et autres participations et est enregistrée comme passif. Comme la valeur nette exclut tous les passifs, y compris la valeur des actions et autres participations, une société peut avoir une valeur nette propre distincte du total des parts de ses actionnaires.

Le stock d'actifs et de passifs enregistrés au compte de patrimoine doit être évalué aux *prix du marché*. Parfois, des observations directes sont possibles, comme dans le cas des prix atteints par les actions à la Bourse. Lorsqu'il n'est pas possible d'observer directement les prix, on peut recourir aux prix de marché d'actifs très similaires. Pour les actifs fixes, les valeurs du compte de patrimoine sont souvent estimées au moyen de la méthode de l'inventaire permanent, selon laquelle des informations accumulées sur les acquisitions pendant de nombreuses années sont réévaluées au moyen d'indices des prix appropriés et amorties au moyen de taux basés sur la durée de vie estimative des actifs concernés. Dans le cas d'actifs dont les rendements sont répartis sur une longue période, on peut recourir à l'estimation de la valeur actualisée nette des rendements futurs. La valorisation des postes financiers doit inclure les intérêts accumulés.

Il convient de noter que le *compte de patrimoine de clôture* d'une période est égal au compte d'ouverture de la période suivante. En outre, les variations des avoirs d'actifs et de passifs qui surviennent au cours d'une période comptable peuvent être entièrement expliquées par les opérations ou par les autres flux économiques (réévaluations et autres changements de volume). Autrement dit, pour chaque actif et passif, la valeur du compte de patrimoine de clôture est égale à la valeur du compte de patrimoine d'ouverture plus les opérations plus les autres flux économiques. Cette identité fournit un précieux outil pour analyser et établir les données.

L'existence d'un ensemble de comptes de patrimoine intégrés aux comptes de flux permet aux analystes de vérifier la vraisemblance des statistiques en décomposant la variation du compte de patrimoine entre deux périodes consécutives. Elle permet aussi aux analystes d'évaluer et de suivre de manière plus générale les situations et comportements économiques. Par exemple, pour déterminer le comportement d'un ménage, les analystes peuvent utiliser des variables de patrimoine dans les fonctions de la consommation et de l'épargne afin de saisir l'influence de ces fonctions; autrement dit, ils saisissent les effets des autres flux d'actifs (comme les fluctuations des prix) et leur effet sur la structure des achats des ménages. Les analystes ont aussi besoin des comptes de patrimoine des ménages pour évaluer la distribution du patrimoine et de la liquidité.

Les données contenues dans les comptes de patrimoine sur le niveau et la composition des *actifs corporels, incorporels et financiers* présentent un intérêt considérable pour mesurer les ressources économiques d'une nation et pour évaluer la position extérieure, créditrice ou débitrice, d'un pays. Les parties intéressées peuvent analyser les variations de la structure des actifs et des passifs en se servant des comptes de patrimoine de différentes périodes, par exemple pour déterminer si les actifs d'infrastructure sont convenablement entretenus ou si le portefeuille d'actifs financiers (ou de passifs de dette) est approprié. En effet, ce type d'information peut ne pas apparaître dans les données des opérations et nécessite des renseignements détaillés sur les stocks d'actifs et de passifs concernés.

Les bilans de la comptabilité commerciale diffèrent en général des comptes de patrimoine macroéconomiques sur les points suivants :

- les entreprises évaluent souvent les postes à leur coût historique plutôt qu'aux prix courants du marché;
- la valeur du capital fixe dans les comptes des entreprises est habituellement influencée par les règles fiscales sur les provisions pour amortissement;
- de même, les actions sont parfois évaluées à leur prix nominal ou d'émission plutôt qu'à leur prix courant sur le marché;
- les bilans des entreprises comportent des provisions pour imprévus qui ne sont pas incluses comme passifs dans les comptes macroéconomiques.

Les analystes doivent donc ajuster les données ressortant des bilans des entreprises avant de les inclure dans les comptes de patrimoine des comptes macroéconomiques. Par exemple, il serait problématique de combiner les bilans au coût historique de chaque unité pour établir les comptes de patrimoine de secteurs ou de l'économie tout entière parce que les méthodes d'évaluation utilisées pour les actifs et les passifs correspondants ne seraient pas compatibles.

La monnaie (qui constitue un actif pour son détenteur et un passif pour la banque centrale), les dépôts (actif pour le déposant et passif pour la banque) et les prêts (actif pour le prêteur et passif pour l'emprunteur) sont des exemples types de la relation actifs/passifs. La même symétrie existe pour les titres. Les actifs financiers comprennent aussi la propriété de sociétés sous la forme des actions qu'elles émettent. Ces actions sont considérées comme des créances des propriétaires et des passifs de la société.

D'autres actifs financiers sont l'or monétaire et les DTS (droits de tirage spéciaux, l'unité de compte du FMI), qui sont par convention considérés comme des actifs et servent aux autorités monétaires à régler leurs paiements internationaux, bien qu'ils ne constituent pas des créances sur d'autres unités désignées. L'or monétaire se compose uniquement de l'or détenu par une banque centrale ou un gouvernement à titre de réserve officielle. Les DTS sont des actifs de réserves internationales créés par le FMI et alloués aux pays membres pour compléter leurs réserves officielles.

Certains contrats financiers, comme les garanties, les lettres de crédit et les engagements de prêt (qui sont subordonnés à la survenance de quelque événement ultérieur), ne doivent pas être considérés comme des actifs financiers. Cependant, les statisticiens trouvent souvent utile de collecter des renseignements sur ces contrats, car ils peuvent représenter des risques à l'avenir pour les unités qu'ils engagent.

On trouvera un exposé détaillé de la liste des actifs et des passifs financiers (instruments financiers) à l'encadré 2.

La différence entre le stock total d'actifs (financiers et non financiers) d'une unité et le stock de ses passifs définit la *valeur nette* de l'unité. Lorsqu'ils mesurent la valeur nette d'une société, les analystes incorporent ses actions et autres participations dans son stock de passifs. La valeur nette est donc un concept différent de celui de fonds propres effectifs ou de participation des actionnaires utilisés en comptabilité commerciale.

Flux

Comparés aux stocks, les *flux* sont des grandeurs économiques *mesu*rées par référence à une période, et ils sont de deux types : les opérations (qui se répartissent entre échanges et transferts) et les autres flux économiques (qui se décomposent en gains et pertes de détention et en changements de volume des actifs). Les flux rendent pleinement compte de la variation de la valeur du stock d'un actif ou d'un passif pendant la période comptable. Les statisticiens mesurent les deux types de flux aux prix du marché en vigueur au moment où a lieu l'opération ou l'autre flux économique.

Les *opérations* concernent les activités menées d'un commun accord entre deux unités institutionnelles⁴. Elles peuvent être de deux types : *échanges* ou *transferts*.

Dans le premier type d'opération, l'échange, une partie fournit un bien, un service, du travail ou un actif à une autre partie et reçoit une contrepartie en échange. Par exemple, une unité peut fournir des biens et des services en échange d'un actif financier, ou elle peut recevoir du numéraire (un actif financier) en échange de l'obligation de rembourser le numéraire (une obligation de prêt). On notera que, dans ce dernier cas, le prêteur a échangé un actif financier (le numéraire) contre un autre actif financier (le prêt).

Dans le deuxième type, le *transfert*, une partie fournit un bien, un service, du travail ou un actif à une autre partie sans rien recevoir en échange. Les dons de nourriture et de fournitures médicales d'un gouvernement à un autre lors d'une catastrophe naturelle en sont des exemples. Le paiement d'impôts est aussi considéré comme un transfert, bien que le contribuable bénéficie de services collectifs fournis par l'État et financés par les recettes fiscales. Il en est ainsi parce qu'il n'existe aucun lien direct entre le montant de l'impôt exigible et les prestations reçues.

L'autre type de flux, les *autres flux économiques*, correspond à toutes les variations du stock d'un actif (ou passif) qui ne sont pas des opérations. Il en existe deux sortes, les *gains et pertes de détention* et les *changements de volume d'actifs*.

Le premier type d'autres flux, les *gains ou pertes de détention*, apparaît lorsque le prix marchand d'un actif varie pendant la période, notamment lorsque la valeur d'actifs libellés dans une monnaie étrangère varie sur le marché intérieur en raison de l'évolution du taux de change de cette monnaie.

Le deuxième type, le *changement de volume d'actifs*, couvre une grande variété d'événements, notamment la découverte de nouvelles ressources naturelles, l'épuisement de gisements souterrains, la destruction d'actifs par des catastrophes naturelles et l'annulation de dettes.

⁴Les opérations comprennent aussi certaines activités internes à l'unité qu'il est analytiquement utile de traiter comme si elles avaient lieu entre deux unités. Par exemple, la consommation de capital fixe est traitée comme une opération bien qu'elle ne concerne qu'une seule unité. Chacun des systèmes statistiques considère que l'unité agit à deux titres — l'un comme utilisateur de l'actif fixe et l'autre comme propriétaire de l'actif.

Encadré 2. Actifs et passifs financiers

Tous les systèmes statistiques reconnaissent huit catégories d'actifs financiers (avec ou sans les passifs correspondants).

- L'or monétaire et les DTS sont des actifs financiers par convention, car les autorités monétaires peuvent les utiliser pour régler des créances financières. L'or monétaire est un actif financier qui n'a pas de passif de contrepartie. Les avoirs en DTS sont traités comme des actifs financiers parce qu'ils représentent des droits inconditionnels d'obtenir des devises ou d'autres actifs de réserve auprès d'autres pays membres du FMI. Les pays membres du FMI auxquels les DTS sont alloués ne sont pas considérés comme ayant une obligation effective (inconditionnelle) de rembourser leurs allocations de DTS. Cependant, les allocations ressemblent à des passifs, et de nombreux pays membres du FMI enregistrent dans leurs comptes une obligation égale à leurs allocations originelles de DTS.
- Le poste numéraire et dépôts comprend les actifs financiers les plus liquides. Le numéraire se compose de pièces et billets de valeur nominale fixe et généralement utilisables directement pour effectuer des opérations. Le numéraire est émis par les banques centrales et les gouvernements. Les dépôts se répartissent en deux types principaux : les dépôts transférables et les autres dépôts (d'épargne, à terme, fixes). Les dépôts transférables sont échangeables au pair sur demande et peuvent être utilisés directement dans des opérations. Les autres dépôts sont affectés de diverses restrictions, mais sont souvent convertibles très facilement en dépôts transférables et leur sont par conséquent aisément substituables.
- Les titres autres que les actions sont des instruments négociables qui représentent une obligation pour une unité, le plus souvent de payer un intérêt et de rembourser un montant de principal à l'échéance. Les titres autres que les actions peuvent rapporter un montant d'intérêt spécifique ou être vendus avec une décote, la différence entre la valeur nominale et le prix de vente déterminant

Intégration des stocks et des flux

Les définitions données ci-dessus des stocks et des flux impliquent que le total des changements du stock de chaque actif ou passif entre le début et la fin de la période comptable est entièrement expliqué par les flux. C'est-à-dire,

Stock (fin) = Stock (début) + Opérations + Autres flux.

Par exemple, supposons qu'au commencement de la période, une unité a 100 dollars sur un compte bancaire. Pendant la période, elle dépose 30 dollars et retire 10 dollars, soit une augmentation nette de 20 dol-

- alors l'intérêt. Les titres à court terme, en particulier ceux qui sont émis par les institutions de dépôts, peuvent être étroitement substituables aux dépôts.
- Les prêts sont des créances financières qui naissent lorsqu'un créancier fournit des fonds directement à un débiteur, et la créance qui en résulte n'est pas négociable. Les prêts portent en général un intérêt qui peut être fixe ou ajustable en fonction des variations d'un taux de base convenu par contrat. Les prêts peuvent devenir négociables, auquel cas ils doivent être reclassés dans les titres.
- Les actions et autres participations sont des titres de propriété d'une société qui donnent à leur propriétaire une créance sur la valeur résiduelle de la société après désintéressement de tous les créanciers. Les actions et autres participations peuvent rapporter un revenu sous forme de dividendes et peuvent être conservées dans la perspective de gains de détention.
- Les réserves techniques d'assurance sont les passifs des compagnies d'assurance et des fonds de pension envers les participants. Ces passifs sont composés des droits nets des ménages sur les réserves d'assurance-vie et sur les fonds de pension, des réserves-primes et des réserves-sinistres.
- Les *dérivés financiers* sont des instruments liés à un instrument financier, indicateur ou produit de base donné. Ils permettent d'échanger des risques financiers spécifiques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque afférent aux titres de participation, aux prix des produits de base, risque de crédit, etc.) en tant que tels sur les marchés financiers. La valeur d'un instrument dérivé découle du prix de l'article sous-jacent, qui peut être un actif ou un indice. Les deux grands types de dérivés financiers sont les contrats à terme et les contrats d'option.
- Les autres comptes à recevoir/à payer comprennent les crédits commerciaux et les avances ainsi qu'un large éventail de relations créancier/débiteur qui n'entrent pas dans les autres catégories.

lars sur le compte bancaire due aux opérations. En l'absence d'autres changements, le stock de fin de période sur le compte bancaire serait de 120 dollars, ce qui représente le stock de début de période plus le résultat net des opérations.

Cependant, l'unité peut aussi posséder un actif dont le prix de marché varie de jour en jour, comme les actions d'une société. Dans ce cas, même en l'absence de toute opération, la valeur du stock d'actions différera probablement à la fin de la période de ce qu'elle était au début, en raison des variations du prix des actions. Ce changement de valeur du stock sera enregistré non comme une opération mais comme un autre flux écono-

mique. Dans d'autres cas, il y aura aussi bien des opérations que d'autres flux pendant la période, qui rendront compte ensemble du total des changements du stock.

Cette intégration des stocks et des flux fournit un moyen utile de vérifier l'exactitude des données relatives aux stocks comme aux opérations en révélant des informations sur les autres flux économiques. Par exemple, les analystes peuvent vérifier l'ampleur des réévaluations et des autres changements de volume afin de s'assurer qu'elles concordent bien avec la situation économique connue. De plus, comme les données concernant les opérations sont parfois des estimations effectuées à partir des variations des données de stock, les analystes devront veiller à ce que tous les autres flux économiques qui peuvent avoir eu lieu pendant la période ont bien été pris en compte par eux-mêmes ou par d'autres parties.

Règles comptables

Les *règles comptables* sont la quatrième caractéristique commune des statistiques macroéconomiques. Tous les systèmes de statistiques macroéconomiques reposent sur la comptabilité en partie double, dans laquelle chaque flux est enregistré deux fois — une fois au *débit* et une fois au *crédit*. La notion de règle comptable renvoie à l'enregistrement sur la base des droits constatés ou sur la base des encaissements/décaissements.

Débits et crédits

L'enregistrement d'un débit désigne l'augmentation d'un actif, la diminution d'un passif ou la diminution de la valeur nette (par exemple une dépense) de l'unité. L'enregistrement d'un crédit renvoie à l'augmentation correspondante d'un passif, à la diminution d'un actif ou à l'augmentation de la valeur nette (par exemple un revenu) de l'unité.

Par exemple, un ménage peut fournir du travail à une société en échange de numéraire. Cela sera enregistré par l'unité ménage comme débit pour l'augmentation de l'actif numéraire et comme crédit pour l'augmentation de sa valeur nette (traitements et salaires reçus). Inversement, la société enregistrera un crédit pour la réduction de son numéraire et un débit pour la diminution de sa valeur nette (traitements et salaires distribués)⁵.

⁵Dans les comptes nationaux, l'opération serait enregistrée à la fois pour le ménage et pour la société, avec pour résultat un enregistrement en partie quadruple de l'opération.

Les crédits comprennent :

- les ventes de biens et services (y compris les exportations),
- les revenus de la propriété à recevoir,
- la rémunération des salariés à recevoir par les ménages,
- les transferts à recevoir (y compris les recettes fiscales pour l'État),
- les augmentations des passifs,
- les diminutions des actifs non financiers (y compris les stocks),
- les diminutions des actifs financiers.

Les débits comprennent :

- les achats de biens et services (y compris les importations),
- les revenus de la propriété à payer,
- la rémunération des salariés à payer par les employeurs,
- les transferts à payer,
- les diminutions des passifs,
- les augmentations des actifs non financiers (y compris les stocks),
- les augmentations des actifs financiers.

Enregistrement sur la base des droits constatés et sur la base des encaissements/décaissements

Dans chaque système statistique macroéconomique, les unités enregistrent les flux sur la base des droits constatés et/ou sur la base des encaissements/décaissements. Autrement dit, elles les enregistrent au moment où elles échangent, transforment, créent, transfèrent ou éteignent de la valeur économique, qui n'est pas nécessairement le moment où elles effectuent un paiement. L'enregistrement sur la base des droits constatés assure la concordance des enregistrements entre les unités et leur concordance chronologique et internationale, et peut couvrir la totalité des événements économiques. En revanche, l'enregistrement sur la base des encaissements et décaissements n'enregistre les événements que lorsque du numéraire est encaissé ou décaissé; il omet toutes les autres opérations, telles que le troc et les transferts en nature.

Bien souvent, dans un système d'enregistrement comme dans l'autre, pour une opération donnée, le moment d'enregistrement sera le même. Il en est ainsi, par exemple, en cas de paiement comptant de la fourniture de services. Dans d'autres cas, toutefois, le moment d'enregistrement peut différer considérablement; c'est ce qui se passe, par exemple, lorsque des biens et services sont fournis à crédit ou lorsqu'il s'agit de l'intérêt de titres émis au-dessous du pair.

Si les unités n'enregistrent pas leurs données sur la base des droits constatés, il importe que les analystes ajustent les statistiques, selon une base estimative, pour les ramener approximativement à un enregistrement sur la base des droits constatés afin de préserver la cohérence interne des comptes macroéconomiques lorsqu'ils doivent être pleinement intégrés. Surtout, ils peuvent être amenés à procéder à des ajustements si les statistiques de finances publiques ont été établies selon le système des encaissements et décaissements recommandé par la publication précédente, le *Manuel de statistiques de finances publiques 1986 (MSFP 1986;* FMI, 1986), en particulier s'il existe un gros volume d'arriérés ou d'emprunts représentés par des titres émis au-dessous du pair.

Valorisation aux prix du marché et procédures de conversion

Enfin, une autre caractéristique commune des ensembles de statistiques macroéconomiques est la procédure de valorisation et de conversion. En principe, les unités doivent mesurer toutes les données relatives aux opérations et aux positions (stock) sur la base des *prix du marché*. Cela signifie qu'elles doivent évaluer les opérations au prix effectif convenu entre les parties (autrement dit, les montants de monnaie que les acheteurs sont disposés à payer pour acquérir ce que les vendeurs sont disposés à vendre). Simultanément, elles évaluent le stock d'actifs et de passifs sur la base des prix en vigueur sur le marché au moment auquel se rapporte le compte de patrimoine.

Toutefois, les unités ne peuvent pas toujours appliquer le principe du prix marchand. Ainsi, dans les cas où aucun prix de marché effectif n'a été fixé, les agents chargés d'enregistrer les données macroéconomiques peuvent se trouver contraints de recourir à d'autres agrégats ou à des variables de substitution.

L'établissement des comptes macroéconomiques est aussi compliqué par le fait que, dans un premier temps, les unités peuvent exprimer les opérations ou les stocks d'actifs et de passifs en diverses monnaies. Pour convertir ces monnaies dans l'unité de compte (normalement la monnaie nationale) adoptée pour l'établissement de ces états, les statisticiens utilisent les taux de change les plus appropriés, c'est-à-dire les taux en vigueur à la date de l'opération ou, pour la valorisation des stocks, à la date où ces stocks sont mesurés. Il est recommandé, en règle générale, d'adopter le taux pivot entre le taux acheteur et le taux vendeur.

La dernière partie de cette introduction est consacrée à la qualité des données et à l'emploi et l'application pratique des statistiques macroéconomiques.

Qualité des données

Les statisticiens et les économistes savent à quel point il importe que les statistiques qu'ils produisent et utilisent soient de grande qualité. Depuis quelques années, les experts internationaux ont élaboré des cadres formels destinés à l'évaluation systématique de la qualité des données par comparaison des pratiques nationales avec les meilleures pratiques connues, notamment au regard du respect des normes conceptuelles reconnues au niveau international et de la diffusion des données en temps opportun. C'est dans cette optique que le FMI a élaboré le cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD; encadré 3), qui a été introduit en 2001 et mis à jour en 2003 (CEQD, FMI, 2003).

Emploi et application pratique des statistiques macroéconomiques

Les statistiques macroéconomiques sont essentielles pour évaluer les résultats économiques d'un pays et procéder à des comparaisons internationales et multilatérales. Elles fournissent aussi le cadre nécessaire à la planification, à la formulation et au suivi de la mise en œuvre des politiques économique et budgétaire. En outre, elles répondent aux besoins des acteurs du marché en leur fournissant en temps opportun des informations transparentes.

Deux exemples de l'emploi des comptes macroéconomiques intégrés dans les activités de surveillance du FMI sont l'exercice de *programmation financière* (PF) et, plus récemment, l'*approche bilancielle* de l'analyse macroéconomique.

Dans les exercices de programmation financière, les analystes examinent les liens entre les principaux comptes macroéconomiques d'une économie pour évaluer l'influence des chocs exogènes et pour formuler les politiques à mener pour atteindre certains objectifs déterminés (stabilisation, croissance, etc.), notamment en établissant divers scénarios envisageables à moyen terme.

L'approche bilancielle, en revanche, exploite les renseignements fournis par les comptes de patrimoine sectoriels et nationaux pour déceler les points faibles du pays, notamment vis-à-vis des non-résidents. Essentiellement, cette approche consiste à identifier et à analyser les facteurs qui rendent une économie vulnérable aux chocs financiers et économiques

Encadré 3. Cadre d'évaluation de la qualité des données

Le cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD; FMI, 2003) rassemble en une même structure, en utilisant un langage commun, les meilleures pratiques ainsi que les concepts et définitions statistiques reconnus au niveau international, notamment ceux des Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies (ONU, 1994), la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD; FMI, 2007a) et le Système général de diffusion des données du FMI (SGDD; FMI, 2007b). Le CEQD permet d'identifier les différents aspects de la gouvernance qui influent sur la qualité des systèmes, des processus et des produits statistiques. Le CEQD s'articule autour d'un ensemble de conditions préalables et de cinq dimensions de la qualité des données, à savoir assurance d'intégrité, rigueur méthodologique, exactitude et fiabilité, utilité et accessibilité. Le CEOD sert de référence générale aux cadres spécifiques des divers ensembles de données. Le FMI a mis au point le CEQD pour les sept ensembles de données macroéconomiques : comptes nationaux, indice des prix à la consommation, indice des prix à la production, dette extérieure, finances publiques, statistiques monétaires et balance des paiements.

Le CEQD s'est révélé précieux pour au moins trois groupes d'utilisateurs. Premièrement, il guide les services du FMI qui s'appuient sur les données pour évaluer les politiques, préparer le module statistique des rapports sur l'observation des normes et codes (RONC), et concevoir l'assistance technique. Deuxièmement, les pays s'y réfèrent pour évaluer les carences dans l'établissement des statistiques, y compris la préparation des auto-évaluations. Troisièmement, les utilisateurs y ont recours pour évaluer la qualité des données servant à l'analyse des politiques, à la prévision et à la mesure des résultats économiques.

en évaluant les comptes de patrimoine de ses principaux secteurs institutionnels. Les analystes évaluent ainsi 1) la position financière des principaux secteurs institutionnels de l'économie; 2) l'asymétrie éventuelle des échéances et des monnaies de libellé des actifs et des passifs ainsi que des conditions dont ils sont assortis; 3) les possibilités de propagation des faiblesses sectorielles en raison des liens qui existent entre les comptes de patrimoine de différents secteurs. Les indicateurs de vulnérabilité font ressortir les risques susceptibles de créer des problèmes de liquidité et de solvabilité en période de tension. Les crises financières de la fin des années 90 ont mis en lumière l'importance cruciale des données contenues dans les comptes de patrimoine pour l'analyse des facteurs de vulnérabilité.

Les chapitres qui suivent présentent les grands comptes macroéconomiques — comptes nationaux, balance des paiements et position extérieure globale, statistiques financières et monétaires, et statistiques de finances publiques — ainsi que les liens reposant sur les caractéristiques communes à tous les systèmes.

II

Comptes nationaux

Les premiers auteurs d'ouvrages économiques, dont Adam Smith, prenaient souvent la richesse nationale comme indicateur de la solidité et des performances d'une économie. Par la suite, les théoriciens, tels que Keynes, Frisch et Tinbergen, se sont concentrés, quant à eux, sur les flux économiques. L'une des grandes idées novatrices du *Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993;* Commission des Communautés européennes *et al.*, 1993) a été de marier ces deux approches en reliant étroitement les comptes qui retracent les opérations et autres flux économiques aux comptes de patrimoine, qui présentent les stocks de richesse.

Le SCN 1993 offre au lecteur un cadre exhaustif et systématique pour la collecte, la présentation et l'analyse des statistiques macroéconomiques. Une séquence de comptes présente une foule d'informations détaillées sur le fonctionnement d'une économie et sur l'interaction des agents économiques. Le SCN 1993 permet ainsi d'analyser la production et l'emploi des biens et services et de mesurer le produit intérieur brut (PIB), concept de production fondamental du SCN 1993. Il permet également d'analyser les revenus tirés de cette production, ceux qui découlent de la propriété d'actifs et les revenus qui sont redistribués au sein de l'économie. Il donne aussi la possibilité d'identifier les flux de capital ainsi que les flux financiers. Enfin, il fournit des informations non seulement sur l'activité économique, mais aussi sur le niveau des actifs productifs d'un pays et la richesse de ses habitants.

En outre, le SCN 1993 présente des informations sur des questions connexes, telles que la méthode de calcul des indices de prix et de volume pour les flux de biens et de services; des tableaux détaillés des ressources et des emplois, qui montrent comment les économies répartissent les biens et services produits localement ou importés entre les emplois intermédiaires ou finals (y compris les exportations); la manière dont les analystes définissent et classent les postes des comptes, de manière à tracer en particulier les frontières importantes de la production et des actifs; enfin, les indicateurs de la main-d'œuvre.

Les sections ci-après 1) présentent brièvement la séquence de comptes du *SCN 1993*, à l'aide d'un diagramme; 2) introduisent le point de départ du Système, à savoir la mesure du PIB; 3) illustrent la multitude d'informations supplémentaires qu'offre le détail de la séquence de comptes; et 4) traitent de questions liées au *SCN 1993*, telles que la mesure des volumes et du revenu réel, les comptes nationaux trimestriels, les frontières importantes, les indicateurs de la main-d'œuvre, la productivité multifactorielle, la comptabilité environnementale et économique, le secteur informel et les activités illégales.

Résumé: la séquence des comptes formant le cadre du SCN 1993

Construites autour d'une séquence de comptes de flux articulés entre eux et de comptes de patrimoine présentant les valeurs de stocks, les principales séries de comptes entrant dans le SCN 1993 sont les comptes des opérations courantes, les comptes d'accumulation et les comptes de patrimoine. Au sein de ces séries, chaque compte de flux retrace une activité économique particulière et chaque compte de patrimoine fait état de la valeur des actifs et passifs détenus en début ou en fin de période.

Les *comptes des opérations courantes* comprennent le *compte de production*, qui mesure le PIB, et les *comptes du revenu*, d'où sont tirés le revenu national, le revenu national disponible et l'épargne.

Les comptes d'accumulation recouvrent le compte de capital, qui retrace les opérations sur actifs non financiers et les transferts en capital; le compte financier, où sont enregistrées les opérations sur actifs et passifs financiers; et les comptes des autres flux économiques, qui font état des réévaluations et autres changements de volume d'actifs. Au compte de capital, le solde comptable est le poste capacité/besoin de financement. Si l'épargne et les transferts en capital d'une économie dépassent ses acquisitions nettes d'actifs non financiers, elle est alors prêteur net au reste du monde. Inversement, si ses acquisitions nettes d'actifs non financiers dépassent son épargne et ses transferts en capital, elle est emprunteur net auprès du reste du monde. Au compte financier, les opérations sur actifs et passifs financiers reflètent la capacité ou le besoin de financement.

Les *comptes de patrimoine* présentent le stock d'actifs et de passifs au début et à la fin de chaque période et sont totalement intégrés aux opérations et autres flux économiques afférents à ces actifs et passifs. Le solde comptable des comptes de patrimoine est la *valeur nette*.

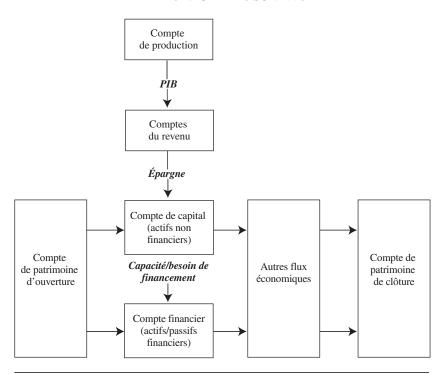


TABLEAU 1. CADRE DU SCN 1993

Comment les comptes sont-ils présentés dans le *SCN 1993?* La séquence des comptes et les soldes peuvent être présentés pour l'ensemble de l'économie ou pour les divers secteurs institutionnels afin de montrer la contribution de chaque secteur à l'économie. Le tableau 1 en donne une illustration, et de plus amples détails sont donnés sur la séquence des comptes dans le reste du présent chapitre.

Avant de décrire dans le détail la séquence des comptes, nous traiterons, dans la section suivante, du point de départ du *SCN 1993* — la mesure du PIB, concept de production fondamental de ce système⁶.

⁶Dans un certain nombre de pays, l'accent est mis sur un autre indicateur, connu sous le nom de produit national brut (PNB). Il est égal au PIB, majoré des flux de revenus primaires nets à l'égard du reste du monde. Dans le *SCN 1993*, le PNB est plus correctement appelé revenu national brut (RNB).

Mesure du produit intérieur brut

Pour mesurer le PIB, les analystes utilisent trois méthodes types, qui se placent respectivement sous l'angle de la production, du revenu ou des dépenses. Le *SCN 1993* considère la production à partir du compte de production, le revenu à partir du compte d'exploitation et les dépenses par un réarrangement du compte de biens et services.

Avant de décrire ces méthodes, le *SCN 1993* définit le PIB comme cela est expliqué ci-après.

Définition du PIB

Le PIB est la somme des *valeurs ajoutées* par toutes les unités institutionnelles résidentes de l'économie intérieure et de la valeur des *impôts*, *moins les subventions*, sur les produits. Dans la définition, la *valeur ajoutée* est égale à la valeur de la production moins celle des biens et services (consommation intermédiaire) entrant dans cette production. Selon cette définition également, les *impôts sur les produits*⁷ influent directement sur la mesure du PIB.

Dans son traitement des impôts, le SCN 1993 fait une distinction entre les impôts qui sont prélevés parce qu'il y a activité de production, mais qui ne peuvent pas être reliés à un produit spécifique, et les impôts prélevés sur la valeur ou le volume d'un produit spécifique. Parmi les impôts sur des produits non spécifiques, on peut citer, par exemple, les droits sur les impôts sur les impôts sur les salaires (autres impôts sur la production). Par contre, un impôt sur les ventes est un exemple d'impôt sur un produit spécifique.

Les utilisateurs qui voient dans le PIB la somme des valeurs ajoutées par les producteurs résidents ne doivent pas oublier que la valeur ajoutée exclut les impôts sur les produits, alors que la valeur des biens et services les inclut. En conséquence, pour être sûrs que la valeur des ressources est égale à celle des emplois, les analystes doivent ajouter les impôts sur les produits à la valeur ajoutée.

En outre, les *autres impôts sur la production* influent sur le calcul lorsque les valeurs ajoutées dont on fait la somme sont exprimées au *prix de base* — évaluation préférée de la production d'une unité productrice

⁷Tout ce qui est dit ici des impôts sur la production s'applique également aux subventions sur la production. Les subventions sont en fait un impôt négatif.

dans les comptes nationaux. Le prix de base inclut les autres impôts sur la production payables par le producteur, parce que l'unité les considère comme des coûts de production qui doivent être couverts par le prix. Le prix de base exclut les impôts sur les produits, parce l'unité les assimile à des revenus revenant à l'État et non au producteur.

Pour comprendre les principes fondamentaux du calcul du PIB, supposons qu'un pays produit du blé, du coton, de l'acier, de la farine, du pain, du tissu, des robes, des cigarettes et des automobiles. Comment comptabiliser cette production? Un établissement ou une entreprise peut utiliser certains des biens produits par d'autres établissements dans sa propre production. Le blé entre dans la production de farine, le coton dans celle de tissu, etc. Pour éviter toute duplication d'écritures, le comptable doit soustraire de la valeur de la production de toutes les unités productrices résidentes leur consommation intermédiaire (les biens et services entrant dans cette production).

Le résultat serait la *valeur ajoutée* à la consommation intermédiaire pour assurer la production.

L'optique de la production

L'optique adoptée ci-dessus pour le calcul du PIB est l'*optique de la production*, qui est présentée dans le compte de production du Système. Le PIB est dit brut, car il n'y a pas déduction de la consommation de capital fixe (amortissement) entrant dans la production. Il y a lieu de noter que le PIB est mesuré aux prix du marché⁸.

L'optique des revenus

Un autre moyen de calculer le PIB est de faire la somme des revenus engendrés par le processus de production. Cette méthode de calcul, selon l'optique des revenus, consiste à faire la somme de la rémunération des salariés, des impôts, moins subventions, sur la production et de l'excédent d'exploitation/revenu mixte du producteur. Par revenu mixte, on entend tout simplement l'excédent revenant aux ménages en leur qualité de producteurs — les économistes le considèrent comme recouvrant à la fois la rémunération des salariés et l'excédent d'exploitation. La rémunération des salariés, dans sa définition générale, inclut non seulement les traitements et salaires versés directement, mais aussi divers avantages

⁸Le PIB au coût des facteurs n'est pas un concept explicitement utilisé dans le système.

indirects de l'emploi, tels que les cotisations des employeurs aux administrations de sécurité sociale et aux fonds de pension. Cette approche est présentée dans le compte d'exploitation du système.

L'optique des dépenses

Une troisième méthode de calcul du PIB est celle qui consiste à faire la somme des emplois finals de la production, selon l'optique des dépenses. Cette méthode fait intervenir une addition et une soustraction : 1) somme des valeurs a) de la consommation finale (c'est-à-dire les biens et services utilisés par les ménages ou la communauté pour satisfaire leurs besoins ou envies individuels ou collectifs), b) de la formation brute de capital (c'est-à-dire formation brute de capital fixe, variation des stocks et acquisition nette d'objets de valeur) et c) des exportations de biens et services; et 2) soustraction des importations de biens et services. La formation brute de capital fixe est mesurée par la valeur totale des acquisitions, moins les cessions, d'actifs fixes d'un producteur durant la période comptable, plus certaines additions à la valeur des actifs non produits réalisées par l'activité de production des unités institutionnelles.

Cette méthode de calcul est fondée sur le fait que le total des ressources en biens et services doit être affecté à un emploi : consommation intermédiaire/finale de biens et services, formation de capital fixe, stocks, acquisitions d'objets de valeur et exportations⁹. Elle implique un réarrangement du compte de biens et services du *SCN 1993*, comme le montre le tableau 2¹⁰.

Il se dégage immédiatement de ce compte (voir le tableau 2) une identité bien connue entre les ressources et les emplois du total des biens et services : le total des ressources est égal à la somme de la production et des importations, et le total des emplois à la somme de la consommation, des investissements et des exportations.

Si l'on fait passer la consommation intermédiaire de la partie droite à la partie gauche du compte à titre de ressource négative tout en déplaçant les importations de la partie gauche à la partie droite, où elles constituent

⁹La troisième catégorie de formation de capital, l'acquisition nette (c'est-à-dire les acquisitions moins les cessions) d'objets de valeur, a été introduite dans le *SCN 1993*. Les objets de valeur (comme les pierres et métaux précieux et les œuvres d'art) sont détenus comme «réserves de valeur» et non à des fins de consommation ou de production.

 $^{^{10} \}rm Les$ tableaux 2 à 6 compris du présent chapitre présentent des données fondées sur les exemples fournis dans le SCN 1993.

TABLEAU 2. COMPTE DE BIENS ET SERVICES

Ressources		Emplois	
Production, prix de base	3.604	Consommation intermédiaire	1.883
Impôts moins subventions		Dépense de consommation finale	
sur les produits	133	Administrations publiques	368
Importations de biens et services	499	Ménages et ISBLSM	1.031
•		Formation brute de capital	
		Formation brute de capital fixe	376
		Variation des stocks	28
		Acquisitions moins cessions	
		d'objets de valeur	10
		Exportations de biens et services	540
Total des ressources	4.236	Total des emplois	4.236

un emploi négatif, le total de l'une et l'autre partie est maintenant égal au PIB (tableau 3). Dans le tableau 3, la partie gauche illustre l'optique de la production et la partie droite celle des dépenses.

En termes algébriques, cette relation peut être exprimée par l'identité PIB = C + I + G + (X - M), dans laquelle C est la dépense de consommation finale des ménages et des ISBLSM, I la formation brute de capital, G la dépense de consommation finale des administrations publiques, X les exportations de biens et services, et M les importations de biens et services.

Les analystes accordent une grande importance à la mesure du PIB, mais le détail de la séquence des comptes dans le *SCN 1993* apporte en outre des informations beaucoup plus utiles. Essentiellement, les utilisateurs peuvent établir les comptes de chaque secteur institutionnel (par exemple des administrations publiques) et de l'ensemble de l'économie¹¹. Ces comptes sectoriels fournissent des renseignements utiles sur la structure d'une économie et sur l'évolution de cette structure au fil du temps.

La séquence des comptes : étude détaillée

Comme cela est indiqué plus haut, la principale séquence des comptes recouvre les comptes des opérations courantes, les comptes d'accumulation et les comptes de patrimoine. Les comptes des opérations courantes

¹¹La séquence des comptes peut s'appliquer aussi au niveau de chaque unité institutionnelle, ce qui fait d'elle un instrument d'élaboration et de vérification très puissant.

Tableau 3. Produit intérieur brut

Optique de la production		Optique des dépenses	
Production, prix de base	3.604	Dépense de consommation finale	
Moins consommation intermédiaire	-1.883	Administrations publiques (G)	368
Valeur ajoutée brute	1.721	Ménages et ISBLSM (C)	1.031
		Formation brute de capital (I)	
		Formation brute de capital fixe	376
Impôts moins subventions		Variation des stocks	28
sur les produits	133	Acquisitions moins cessions	
-		d'objets de valeur	10
		Exportations de biens et services (X)	540
		Moins importations de biens	
		et services (M)	-499
PIB	1.854	PIB	1.854

comprennent les comptes de production et du revenu; les comptes d'accumulation sont le compte de capital, le compte financier et le compte des autres flux économiques; enfin, les comptes de patrimoine sont des comptes qui présentent les valeurs de stock.

En outre, chaque compte comprend un solde comptable — montant résiduel des opérations enregistrées dans les deux parties du compte. Le solde comptable d'un compte est reporté à la première ligne du compte suivant, faisant ainsi de la séquence des comptes un ensemble articulé. Le principal solde comptable des comptes des opérations courantes est l'épargne, et celui du compte de capital est le poste Capacité/besoin de financement, qui est aussi le solde comptable du compte financier.

Commençons par les comptes des opérations courantes (tableau 4).

Comptes des opérations courantes

Compte de production

Le compte de production est axé sur la valeur ajoutée, mesurée sur une base à la fois brute et nette. La valeur ajoutée brute est égale à la différence entre la valeur de la production et celle des biens et services (consommation intermédiaire) entrant dans cette production. La consommation intermédiaire n'inclut pas l'usure progressive du capital fixe, qui est enregistrée comme opération distincte (consommation de capital

TABLEAU 4. COMPTES DES OPÉRATIONS COURANTES

Emplois		Ressources	
	ompte de	production	
Consommation intermédiaire	1.883	Production, prix de base	3.604
Produit intérieur, brut (PIB)	1.854	Impôts, moins subventions,	
		sur les produits	133
Moins consommation de capital fixe	-222		
Produit intérieur, net	1.632		
(Compte d'e	exploitation	
Rémunération des salariés	762	PIB	1.854
Impôts, moins subventions,			
sur la production			
Impôt, moins subventions,			
sur les produits	133		
Autres impôts, moins			
subventions, sur la production	58		
Excédent d'exploitation/ revenu			
mixte brut	901		
Compte d'ai	ffectation	des revenus primaires	
Revenus de la propriété à payer	391	Excédent d'exploitation brut/	
		revenu mixte	901
Revenu national, brut	1.883	Rémunération des salariés	766
		Impôts, moins subventions,	
		sur la production	191
		Revenus de la propriété à recevoir	416
Compte de d	istributio	n secondaire du revenu	
Impôts courants sur le revenu,		Revenu national, brut	1.883
le patrimoine, etc., à payer	212	Impôts courants sur le revenu,	
Cotisations sociales à payer	322	le patrimoine, etc., à recevoir	213
Prestations sociales à payer	332	Cotisations sociales à recevoir	322
Autres transferts courants à payer	269	Prestations sociales à recevoir	332
Revenu national disponible, brut	1.854	Autres transferts courants à recevoir	239
Comp	te d'utilis	ation du revenu	
Consommation finale	1.399	Revenu national disponible, brut	1.854
Épargne, brut	455	-	
Moins consommation de capital fixe	-222		
Épargne, net	233		

Note: Le système décrit s'applique aux opérations entre unités résidentes dans lesquelles sont enregistrés les deux volets des opérations — ressources et emplois. Cependant, comme le même volet d'une opération peut être, dans certains cas, un emploi ou une ressource pour les unités non résidentes, les comptes nationaux, pour clore le système, comportent un compte «reste du monde», qui n'est pas illustré ici. Par exemple, la rémunération des salariés, au compte d'exploitation, peut être versée à des salariés résidents ou non résidents, mais la rémunération des salariés au compte d'affectation des revenus est celle qui est perçue par les ménages résidents seulement, mais elle inclurait les revenus reçus des unités non résidentes.

fixe) et fait la différence entre les soldes comptables brut et net¹². Les utilisateurs peuvent calculer ces soldes comptables pour chaque secteur institutionnel. Pour l'ensemble de l'économie, après impôts, moins subventions, sur les produits, le solde comptable est le PIB — somme des valeurs ajoutées brutes pour tous les secteurs — et le solde comptable net est le *produit intérieur net*¹³.

Comptes du revenu

Les comptes du revenu sont le compte d'exploitation, le compte d'affectation des revenus primaires, le compte de distribution secondaire du revenu et le compte d'utilisation du revenu.

Le compte d'exploitation présente les revenus primaires découlant de la production (les revenus primaires d'une unité sont ceux qu'elle tire de sa participation à la production ou de la propriété d'actifs). Autrement dit, le compte montre comment la valeur ajoutée est affectée du point de vue du producteur. Il fait apparaître les montants que le producteur doit verser— sur la valeur ajoutée (inscrite en ressource) — à l'État au titre des impôts, moins subventions, sur la production et à son personnel sous la forme de la rémunération des salariés. Le solde comptable est l'excédent d'exploitation/revenu mixte.

Le compte d'affectation des revenus primaires met l'accent sur les bénéficiaires des revenus primaires provenant de la production et fait état de la répartition des revenus de la propriété d'actifs financiers, de terrains et de ressources du sous-sol (revenus de la propriété). Parce que les flux intérieurs de revenus de la propriété sont des ressources pour certains secteurs et des emplois pour d'autres, ils sont enregistrés dans les deux parties du compte¹⁴. Pour l'ensemble de l'économie, le solde comptable est le revenu national¹⁵.

¹²La comptabilisation de la consommation de capital fixe dans n'importe quel compte de cette séquence donnera une mesure nette du solde comptable.

¹³Si les utilisateurs souhaitent obtenir aussi une ventilation par branche d'activité du PIB et de ses composantes, ils peuvent se référer aux tableaux des ressources et des emplois, qui font l'objet de l'annexe au présent chapitre.

¹⁴La rémunération des salariés est enregistrée à la fois dans le compte d'exploitation et dans le compte d'affectation des revenus. Dans le premier, ce serait la rémunération versée aux ménages résidents ou non résidents, tandis que, dans le second, il s'agirait de la rémunération recue par les ménages résidents.

¹⁵Le *revenu national* est communément défini comme étant égal au PIB plus les revenus primaires nets à recevoir du reste du monde.

TABLEAU 5. COMPTE DE CAPITAL ET COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Variations des actifs	riations des actifs Variations des passifs et de la valeur no		nette		
Compte de capital					
Formation brute de capital fixe	ation brute de capital fixe 376 Épargne, net		233		
Moins consommation de capital fixe	-222	Transferts en capital, à recevoir	62		
Variation des stocks	28	Transferts en capital, à payer	-65		
Capacité (+)/besoin (-) de financement	38	8 Variation de la valeur nette due à l'épargne et aux transferts ¹			
	Compte i	inancier			
Acquisition nette d'actifs financiers	641	Accroissement net des passifs	603		
Or monétaire et DTS	-1	Numéraire et dépôts			
Numéraire et dépôts	119	Titres autres qu'actions			
Titres autres qu'actions	138	Crédits	217		
Crédits	244	Actions et autres participations	43		
Actions et autres participations	44	Réserves techniques d'assurance			
Réserves techniques		Instruments/produits			
d'assurance	36	financiers dérivés	0		
Instruments/produits		Autres comptes à payer	52		
financiers dérivés	0				
Autres comptes à payer	61				
		Capacité (+)/besoin (-)			
		de financement	38		

¹Ce poste n'est pas un solde comptable, mais correspond au total de la partie droite du compte de capital.

Le compte de distribution secondaire du revenu montre comment le solde des revenus primaires des secteurs (revenu national) est transformé en revenu national disponible par la réception et le paiement de transferts courants. Par définition, les transferts courants recouvrent les impôts sur le revenu, le patrimoine, etc.; les cotisations et prestations sociales; et les autres transferts courants. Comme ces transferts sont des ressources pour certains secteurs et des emplois pour d'autres, ils figurent dans les deux parties du compte. Pour mesurer la consommation finale et l'épargne, les analystes peuvent utiliser le solde comptable, à savoir le revenu national disponible, qui est égal au revenu national augmenté des transferts courants nets du reste du monde.

Le compte d'utilisation du revenu montre comment le revenu national disponible est réparti entre la consommation finale et l'épargne, qui est le solde comptable.

TABLEAU 6. COMPTES DE PATRIMOINE ET COMPTES D'ACCUMULATION

Actifs		Passifs et valeur nette	
Con	mpte de patr	imoine d'ouverture	
Actifs non financiers	9.922	Passifs	6.298
Actifs financiers	6.792	Valeur nette	10.416
Variations du cor	npte de patr	imoine (comptes d'accumulation)	
	1. O _I	pérations	
Acquisitions, moins cessions		Accroissement net des passifs	603
d'actifs non financiers	192		
Acquisition nette		Variation de la valeur nette due	
d'actifs financiers	641	à l'épargne et aux transferts	
		en capital	230
2. Compte de	es autres cha	ingements de volume d'actifs	
Variations des actifs		Variations des passifs	-2
Non financiers	10	Variation de la valeur nette	
Financiers	5	due aux autres changements	
		de volume	17
	3. Compte	de réévaluation	
Gains (+)/pertes (-) nominaux	_	Gains (+)/pertes (-) nominaux	
de détention		de détention	76
Actifs non financiers	280	Variation de la valeur nette	
Actifs financiers	84	due aux gains/pertes	288
Co	ompte de pat	rimoine de clôture	
Actifs non financiers	10.404	Passifs	6.976
Actifs financiers	7.522	Valeur nette	10.951

La section suivante passe en revue les comptes d'accumulation — le compte de capital, le compte financier (tableau 5) et les autres flux économiques (tableau 6).

Comptes d'accumulation

Compte de capital

Au compte de capital sont enregistrés les opérations — acquisitions/cessions — sur actifs non financiers et les transferts en capital (voir tableau 5). Dans la partie droite sont portés l'épargne et les transferts en capital nets (c'est-à-dire la variation de la valeur nette qui est due à l'épargne et aux transferts en capital). Dans la partie gauche figurent les opérations sur actifs non financiers.

Si, dans le compte de capital, la somme de l'épargne et des transferts en capital dépasse l'acquisition nette d'actifs non financiers, le solde comptable est la capacité de financement (+), qui mesure l'excédent qu'une économie a prêté au reste du monde. Par contre, si l'épargne et les transferts en capital, etc., sont insuffisants pour financer l'acquisition nette d'actifs non financiers, le solde comptable est le besoin de financement (–), qui correspond au déficit que l'économie a été obligée de financer en empruntant au reste du monde.

Compte financier

Le compte financier montre comment une économie gère sa capacité ou son besoin de financement par des opérations sur actifs et passifs financiers (voir tableau 5). Le compte fait apparaître une classification par instrument financier, dans laquelle l'acquisition nette d'actifs financiers figure dans la partie gauche et l'accroissement net des passifs dans la partie droite. Les utilisateurs souhaitent souvent obtenir des informations plus détaillées sur les flux financiers au sein d'une économie que celles qui sont fournies au niveau agrégé du compte financier pour l'ensemble de l'économie; ce complément d'information est illustré par la liste détaillée des instruments composant les actifs et les passifs.

Autres flux économiques

Les autres flux économiques sont enregistrés dans le compte des autres changements de volume d'actifs et le compte de réévaluation (voir tableau 6). Le premier retrace des événements tels que la découverte de nouvelles réserves de pétrole, la destruction d'actifs par des catastrophes nationales et les saisies d'actifs sans compensation. Le second fait état des gains et pertes de détention dus aux variations des prix des actifs ou passifs sur la période comptable.

Comptes de patrimoine

Les *comptes de patrimoine* présentent la valeur du stock d'actifs et de passifs de l'économie en début et en fin de période. Ils renseignent donc sur les types d'actifs détenus par une économie et sur la structure de sa dette et de ses autres passifs. La différence entre le stock total d'actifs et le stock de passifs est la valeur nette de l'économie.

Les variations intervenant dans le compte de patrimoine entre sa position d'ouverture et sa position de clôture sont entièrement dues aux opérations (du compte de capital et du compte financier) et aux autres flux économiques (compte des autres changements de volume d'actifs et compte de réévaluation) (voir tableau 6).

Autres questions connexes traitées dans le SCN 1993

Les autres questions connexes sont les mesures des volumes et du revenu réel, les comptes nationaux trimestriels, les frontières importantes (de la production, des actifs et entre transferts courants et en capital), les indicateurs de la main-d'œuvre, la productivité multifactorielle, la comptabilité environnementale et économique, le secteur informel et les activités illégales. Enfin, les tableaux des ressources et des emplois sont présentés en annexe.

Mesures des volumes et du revenu réel

L'une des questions auxquelles les utilisateurs attendent une réponse des comptables nationaux est : «De combien le PIB a-t-il varié?». Une autre est : «Qu'en est-il du revenu «réel» du pays?». Les indices de volume et de prix répondent en partie à ces questions. Ils fournissent des informations qui vont au-delà des taux de croissance calculés à partir du PIB mesuré aux prix courants (nominaux). En effet, comme les utilisateurs le savent, ces taux ne sont guère utiles pour l'analyse, car ils incluent à la fois les variations des prix et des volumes, et seules ces dernières présentent généralement un intérêt pour les utilisateurs.

Mesures du PIB en volume et à prix constants

À l'aide des mesures en volume et à prix constants, les utilisateurs peuvent subdiviser les variations dans le temps de la valeur des biens et services en deux composantes — les variations de leurs prix et celles de leurs volumes. Si l'on mesure le volume tout en maintenant les prix aux niveaux constants d'une période de base donnée, on obtient la valeur de l'agrégat à prix constants. Les utilisateurs peuvent y parvenir soit en déflatant la valeur de la période courante à l'aide d'un indice de prix approprié (déflation), soit en extrapolant la valeur de la période de base en utilisant un indicateur approprié de la variation des volumes ou des quantités. Les utilisateurs prennent souvent comme déflateurs des com-

Encadré 4. Indice des prix à la production

Un indice des prix à la production (IPP) mesure le taux de variation des prix des biens et services achetés et vendus par les producteurs. Il inclut généralement les industries extractives, les industries manufacturières, les services publics, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, mais peut englober aussi la construction et les services. C'est une statistique clé pour la prise de décision économique et commerciale et le suivi de l'inflation. Un IPP *sortie* mesure le taux de variation des prix départ usine des produits vendus par le producteur. Un IPP *entrée* mesure le taux de variation des prix des biens et services achetés par le producteur.

L'IPP sert principalement 1) d'indicateur à court terme des tendances inflationnistes; 2) d'instrument d'indexation dans les contrats légaux à la fois dans les secteurs public et privé, en particulier pour les composantes plus détaillées de l'IPP; 3) au calcul d'autres indicateurs de l'inflation tels que l'indice des prix des exportations ou l'indice des prix de la dépense finale; 4) d'outil analytique pour les entreprises et les chercheurs; et 5) à la déflation des comptes nationaux.

La collecte des données pour l'IPP n'est pas une opération toute simple. Dans la pratique, il faut procéder à un sondage — auprès d'un échantillon représentatif d'établissements — portant sur un ensemble de produits bien définis dont les variations de prix globales représentent celles des millions d'opérations qui sont effectuées. Les bureaux de statistiques suivent ensuite les prix de ces mêmes produits de façon périodique (généralement tous les mois) et pondèrent les variations de leurs prix en fonction du niveau relatif des recettes qu'ils procurent.

Le Manuel de l'indice des prix à la production : théorie et pratique (OIT et al., 2004a) fournit des indications claires et à jour sur les concepts, les méthodes et la théorie économique qui sous-tendent l'IPP, ainsi que sur ses emplois, notamment des informations sur les classifications, sources, techniques de calcul et utilisations analytiques de l'IPP. Le cadre conceptuel du Manuel est fondé sur le SCN 1993 et l'évolution récente de la théorie des nombres-indices.

posantes de l'indice des prix à la production (IPP), de l'indice des prix à la consommation (IPC) et des indices des prix des exportations et des importations (IPXM). De plus, ces indices sont en soi très utiles comme mesures des variations des prix (voir encadrés 4–6).

Pour obtenir une série en volume du PIB à prix constants d'une année de base donnée, les utilisateurs peuvent ajouter les estimations des dépenses à

Encadré 5. Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure, généralement sous la forme de séries mensuelles, le taux de variation global des prix des biens et services consommés par les ménages. Il est en outre largement utilisé par les analystes comme valeur approchée de l'indice général de l'inflation pour l'ensemble de l'économie, notamment en raison de la fréquence et de la rapidité avec lesquelles il est établi. Il est devenu une statistique clé pour la prise de décision économique, en particulier pour la conduite de la politique monétaire. Il est retenu dans les textes de loi et dans un large éventail de contrats comme mesure de l'inflation à utiliser pour corriger le montant des paiements (salaires, loyers, intérêts, prestations sociales, etc.) des effets de l'inflation. Il peut donc avoir un impact considérable sur la situation financière des administrations publiques, des entreprises et des ménages. Il sert en outre à la déflation des comptes nationaux.

Les prix utilisés pour l'établissement de l'IPC sont ceux de certains articles représentatifs de différents groupes de produits, dont le prix est suivi tous les mois dans un échantillon représentatif de magasins ou autres points de vente au détail. La méthode de calcul habituelle est celle qui consiste à mesurer les variations moyennes des prix d'une période sur l'autre pour chacun des articles choisis et de pondérer ces variations par les montants relatifs que les ménages dépensent sur ces articles. Il n'est pas rare que les organismes de statistique suivent plus de 100.000 prix chaque mois. Les IPC sont des statistiques officielles généralement établies par l'office national de la statistique, le ministère du travail ou la banque centrale. Ils sont publiés aussi rapidement que possible, en général environ 10 à 15 jours après la fin du mois ou trimestre le plus récent.

Le Manuel de l'indice des prix à la consommation : théorie et pratique (OIT et al., 2004b) fournit des lignes directrices aux offices de statistiques et autres organismes chargés d'établir l'IPC et explique en détail les méthodes de calcul d'un IPC. Il traite en outre des concepts et principes statistiques et économiques à prendre en compte pour choisir en connaissance de cause des méthodes de calcul efficaces et rentables.

prix constants (consommation, formation de capital et exportations), moins les importations à prix constants. Il faut pour cela déflater chaque composante (et sous-composante) à l'aide des indices de prix correspondant; ou bien utiliser diverses méthodes d'extrapolation, selon les données-sources disponibles pour chaque composante (par exemple, prendre les variations du volume des sorties ou entrées correspondantes comme indicateurs).

Encadré 6. Indices des prix des exportations et des importations

Les indices des prix des exportations et des importations (IPXM) d'un pays mesurent le taux de variation dans le temps des prix des biens et services échangés avec d'autres économies. Un indice des prix des *exportations* d'un pays mesure le taux de variation des prix des biens et services vendus à l'étranger par les résidents de ce pays. Un indice des prix des *importations* d'un pays mesure le taux de variation des prix des biens et services achetés à l'étranger par les résidents de ce pays.

Ces indices du commerce extérieur, qui mesurent à la fois les variations des prix et des volumes, ont de multiples emplois. Ils sont principalement utilisés dans la conduite de la politique économique des pouvoirs publics, l'analyse de la compétitivité, la conclusion de contrats commerciaux, la mesure et la prévision de l'inflation, l'analyse du taux de change et l'établissement des comptes nationaux.

Est parfois utilisé à la place de l'indice des prix un indice de valeur unitaire — sous-produit qui peut être obtenu immédiatement après la collecte des données sur le commerce extérieur par les autorités douanières. Cependant, les indices de valeur unitaire ont, de ce fait, tendance à être entachés de biais. C'est pourquoi les IPXM, qui sont fondés sur des enquêtes, leur sont préférés. Sur le plan pratique, toutefois, ceux-ci exigent la réalisation d'enquêtes par sondage, auprès d'un groupe représentatif d'établissements, sur un ensemble de produits bien définis dont les variations de prix globales représentent celles des millions d'opérations qui ont lieu. Les bureaux de statistiques suivent ensuite les prix de ces mêmes produits de façon périodique (généralement tous les mois) et pondèrent les variations de leurs prix en fonction de leurs parts relatives dans les échanges. Comme dans le cas de l'IPC et de l'IPP, il s'agit ici d'une opération complexe.

Le Manuel des indices des prix des exportations et des importations : théorie et pratique (FMI, à paraître) fournira des indications claires et à jour sur les concepts, les méthodes et la théorie économique des IPXM qui sous-tendent l'IPP, ainsi que sur ses emplois, notamment des informations sur les classifications, sources, techniques de calcul et utilisations analytiques de l'IPP. Le cadre conceptuel de ce Manuel est fondé sur le SCN 1993 et l'évolution récente de la théorie des nombres-indices.

Pour établir une série en volume du PIB à prix constants selon l'optique de la production, les utilisateurs doivent faire la somme, pour chaque période, des valeurs ajoutées brutes, mesurées aux prix (constants) de l'année de base, des producteurs au sein de l'économie, et y ajouter

une mesure «réelle» des impôts, moins subventions, sur les produits. Pour évaluer la valeur ajoutée brute à prix constants d'une unité, d'une branche d'activité ou d'un secteur, on peut soustraire la consommation intermédiaire à prix constants de la production à prix constants. Connue sous l'appellation de double déflation, cette méthode tient compte des variations au fil du temps du ratio consommation intermédiaire/production ainsi que des variations de prix de la production et de la consommation intermédiaire.

Cependant, les données disponibles ne sont pas toujours suffisantes, et la méthode de deuxième choix serait celle qui consiste à extrapoler la valeur ajoutée de l'année de base au moyen d'un indice de volume de la production.

En troisième choix, on pourrait déflater la valeur ajoutée de la période courante à l'aide d'un indice des prix de la production (déflation simple).

Pour établir une série du PIB à prix constants de la période de base, il faut s'assurer que, dans l'indice des prix utilisé pour la déflation — ou l'indice de volume servant à l'extrapolation des données de la période de base —, les valeurs relatives des dépenses/recettes de la période de base sont prises comme pondérations dans l'agrégation. Cependant, ces pondérations perdront de leur actualité et les utilisateurs devront les mettre à jour régulièrement pour tenir compte des changements dans la structure de la production/consommation.

Il s'ensuit que les utilisateurs doivent actualiser fréquemment la ou les périodes de base et enchaîner les séries obtenues. Le *SCN 1993* exprime une préférence pour l'enchaînement annuel, spécifiant que le changement de base doit s'effectuer au moins tous les cinq ans environ.

Dans l'établissement d'indices-chaîne annuels (extrapolation d'une série du PIB par des indices de volume ou sa déflation par des indices de prix après mise à jour des pondérations), les utilisateurs ne devraient plus parler de série «à prix constants de la période de base» : la série qui en résulte est une mesure en volume du PIB.

Les indices-chaîne des sous-composantes, telles que les branches d'activité, ne s'additionnent pas systématiquement pour former des agrégats de niveau supérieur — le PIB, par exemple. Cependant, ces indices-chaîne sont en principe plus fiables que les indices à base fixe, qui s'additionnent mais donnent une estimation moins bonne. Les indices-chaîne sont toutefois entachés de biais lorsqu'ils sont utilisés pour des données volatiles établies très fréquemment — par exemple tous les mois.

En divisant la série du PIB aux prix (courants) nominaux par celle du PIB à prix constants, on obtiendra le déflateur (implicite des prix) du PIB — mesure du coût des biens achetés par les ménages, les administrations publiques, les branches d'activité, etc. ¹⁶. L'IPC (voir encadré 5) porte sur les dépenses des ménages, alors que, on l'a vu, le champ couvert par le PIB est plus vaste. En outre, la pondération implicite du déflateur du PIB, qui varie selon la méthode utilisée pour l'indice de volume, peut être tout à fait différente de la pondération de la période de base de l'IPC.

Revenu réel

Avant d'examiner les mesures du revenu réel d'une économie, il convient de comprendre quelle est la différence entre le PIB à prix constants et le revenu intérieur brut (RIB) réel¹⁷. Le PIB à prix constants est une mesure en volume de la production. Cependant, le revenu réel que les résidents tirent de la production intérieure dépend également de l'évolution des termes de l'échange du pays. Si les prix des exportations d'un pays augmentent plus rapidement que ceux de ses importations (c'est-à-dire si les termes de l'échange s'améliorent), le montant d'exportations nécessaire pour payer un volume donné d'importations sera plus faible. En conséquence, l'amélioration des termes de l'échange d'un pays permet aux résidents de ce pays d'acheter un plus gros volume de biens et services au moyen des revenus tirés d'un niveau donné de production intérieure.

Par conséquent, lorsque les termes de l'échange se modifient, l'évolution du PIB à prix constants peut sensiblement s'écarter de celle du RIB réel. Les économistes appellent généralement cette différence «gain (ou perte) d'échange». Le calcul du gain (ou de la perte) d'échange est décrit à l'encadré 7.

Les pays trouvent utile de mesurer en termes réels non seulement le RIB, mais aussi les autres agrégats des comptes nationaux. Par exemple, dans un certain nombre de pays, les envois de fonds reçus des travailleurs à l'étranger sont cruciaux pour la demande intérieure, de sorte que la limitation des opérations au calcul du PIB à prix constants peut induire en erreur. En particulier, le profil de croissance du revenu disponible réel de ces pays

¹⁶Pour obtenir un déflateur implicite des prix d'un agrégat, comme le PIB, on divise la valeur aux prix courants par la valeur à prix constants et on multiplie le résultat par 100.

 $^{^{17}\!\}text{L'}$ expression PIB réel est à éviter. Il est préférable de parler soit de la mesure en volume du PIB, soit du revenu réel.

Encadré 7. Calcul des gains (pertes) d'échange résultant des variations des termes de l'échange

Les gains (pertes) d'échange s'expriment comme suit :

$$T = \frac{X - M}{P} - \Big(\frac{X}{P_X} - \frac{M}{P_M}\Big),$$

où le premier terme correspond au solde des biens et services (exportations de biens et services (X) moins importations de biens et services (M) calculé à l'aide d'un déflateur simple, P, et le second terme est le solde des biens et services résultant de la différence entre une mesure en volume (par exemple à prix constants) des exportations et une mesure en volume des importations — c'est-à-dire après déflation de X et M par les indices de prix respectifs des exportations et importations, P_X et P_M . Il y a lieu de noter dans le deuxième terme que, lorsque, par exemple, les prix des exportations augmentent plus lentement que ceux des importations, la somme déduite du premier terme est plus grande et l'effet des termes de l'échange plus faible. Dans nombre d'économies, le montant déflaté des importations peut dépasser celui des exportations et le second terme est négatif. Dans pareils cas, il est fort souhaitable que l'économie calcule la perte d'échange, car il est possible que celle-ci neutralise toute croissance positive du PIB.

Il convient de noter également que l'ampleur de l'effet des termes de l'échange dépend du déflateur utilisé dans le premier terme. Les experts ne sont pas d'accord sur le choix du déflateur à appliquer à cette composante. Ils ont proposé d'utiliser l'indice des prix des importations et celui des prix des exportations, selon que le solde est négatif ou positif. Le gain d'échange serait à interpréter comme étant l'accroissement du pouvoir d'achat pour un groupe de biens et services échangés. Certains prônent l'utilisation d'une moyenne simple des indices des prix des importations et des exportations. Il y a de bonnes raisons de choisir le déflateur implicite des prix de la dépense intérieure brute, qui cadre avec la définition du revenu national réel.

peut différer beaucoup de celui de leur PIB, car les envois de fonds varient en fonction des développements intervenus dans le reste du monde.

Les liens entre les agrégats du revenu réel sont les suivants :

 PIB en volume ou à prix constants — PIB de l'année en cours évalué aux prix de l'année de base plus le gain ou la perte d'échange résultant de la variation des termes de l'échange

- Est égal au revenu national brut réel plus les revenus primaires réels reçus de l'étranger moins les revenus primaires réels à verser à l'étranger
- Est égal au revenu national brut réel plus les transferts courants réels à recevoir de l'étranger moins les transferts courants réels à verser à l'étranger
- 4. Est égal au revenu national brut réel disponible.

Le choix du déflateur servant à mesurer ces composantes du revenu réel n'est pas clair, parce qu'aucun déflateur ne peut directement être appliqué aux revenus primaires et aux transferts en provenance ou à destination de l'étranger. Cependant, il importe que le déflateur comporte de nombreuses composantes, et les pays utilisent souvent le déflateur implicite des prix de la dépense intérieure brute¹⁸.

Comptes nationaux trimestriels

Un autre aspect connexe important des statistiques macroéconomiques est l'établissement de comptes nationaux trimestriels (CNT), qui doivent être disponibles en temps opportun pour être utiles à la planification macroéconomique. Les CNT sont une étape vers laquelle les pays progressent naturellement une fois qu'ils ont établi les comptes annuels. Le champ potentiel des CNT est la séquence entière des comptes du *SCN 1993*. Bien que le PIB et ses composantes soit le point de départ important habituel, l'établissement de ces comptes présuppose la disponibilité de données-sources actuelles et exactes recouvrant directement une grande proportion de l'ensemble des agrégats.

Les personnes qui établissent les comptes nationaux doivent veiller à ce qu'il y ait cohérence entre les CNT et les comptes annuels correspondants, à la fois pour la convenance des utilisateurs et — plus fondamentalement — pour le calage des données, processus qui consiste à incorporer les informations des comptes annuels dans les estimations trimestrielles. En outre, les statisticiens doivent recourir à la pratique des révisions pour pouvoir diffuser les données à temps et incorporer par la suite les nouvelles données.

Frontières importantes

Il convient de noter que les pays tracent des frontières importantes pour définir la portée et le traitement des événements qui se produisent au

¹⁸La dépense intérieure brute est le PIB mesuré selon l'optique des dépenses.

sein de leur économie. Ce sont la frontière de la production, qui définit le champ de l'activité de production; la frontière des actifs, qui distingue les opérations sur actifs du revenu et des dépenses; et la frontière entre les transferts courants et les transferts en capital, qui a un impact sur la mesure de l'épargne.

Frontière de la production

La définition de la production adoptée dans les comptes nationaux détermine le champ des activités couvertes et la taille de l'économie dont les comptes sont le reflet. Le système définit la production en termes généraux comme une activité dans laquelle une unité utilise des entrées pour produire des biens et services propres à être fournis à d'autres unités, individuellement ou collectivement, avec ou sans modification.

La définition de la frontière de la production est le résultat d'un compromis, mais d'un compromis délibéré qui tient compte des besoins de la plupart des utilisateurs. Il s'agit de trouver un équilibre entre la volonté des utilisateurs de disposer de comptes qui soient le plus complets possible et la nécessité d'empêcher les données de flux utilisées pour l'analyse du comportement et des déséquilibres du marché d'être envahies par des valeurs non monétaires. En conséquence, le *SCN 1993* inclut dans le domaine de la production les activités suivantes :

- la production de tous les biens par une unité, que ce soit pour son propre compte ou pas;
- la production par une unité de services qui sont fournis à d'autres unités;
- la production pour compte propre de services de logements par les propriétaires-occupants;
- la production de services domestiques et personnels grâce à l'emploi de personnel domestique rémunéré.

Le système inclut la production pour compte propre de biens mais non de services. En effet, il inclut les biens produits par les unités pour leur propre compte, car celles-ci peuvent en faire un usage marchand ou non marchand. Cependant, il exclut les services produits pour compte propre, car les unités les consomment à mesure qu'elles les produisent. Par exemple, si la production incluse était limitée aux biens et services produits par une unité et vendus à une autre, la production de subsistance (produite et consommée par la même unité) en serait irréalistement ex-

clue. D'un autre côté, si le champ de la production recouvrait tous les biens et services, il inclurait la production de subsistance, mais aussi, et inutilement, les services fournis par une unité à elle-même, tels que la préparation de repas, le nettoyage, les réparations ménagères, la garde des enfants, etc.

Ces activités sont toutes des activités productives au sens économique du terme. Cependant, leur inclusion dans le système n'est pas simplement affaire d'estimation des valeurs économiques de leur production. Si les analystes devaient attribuer des valeurs à la production, il leur faudrait aussi estimer les mesures concomitantes du revenu et de la consommation. Manifestement, la signification économique de ces flux non monétaires diffère de celle des flux monétaires. Par exemple, les revenus qu'ils engendrent sont automatiquement liés à la consommation de la production obtenue, et présentent donc peu d'intérêt pour les analystes qui cherchent à évaluer les déséquilibres du marché au sein de l'économie.

En ce qui concerne les secteurs et leur frontière, ce sont les secteurs des sociétés financières et non financières qui produisent la plupart des biens et services. Cependant, il n'est pas inhabituel de voir le secteur des ménages en produire un grand nombre, en particulier mais pas uniquement, dans les pays en développement.

Les sociétés financières offrent parfois leurs services contre une rémunération explicite. Dans pareils cas, la mesure de leur production est chose simple pour les analystes. Cependant, les intermédiaires financiers et sociétés d'assurance peuvent se faire rémunérer indirectement pour leurs services, et les analystes doivent alors estimer leur production. Par exemple, les intermédiaires financiers prélèvent une commission de service qui est incluse dans les intérêts qu'ils versent sur leurs emprunts (dépôts compris) et les intérêts qu'ils perçoivent sur leurs prêts. C'est la commission au titre des services dits d'intermédiation financière mesurés indirectement (SIFMI), et les analystes doivent l'attribuer aux utilisateurs des services financiers.

Les analystes doivent en outre ajuster le niveau effectif des flux d'intérêts pour tenir compte de la commission de service. Par exemple, les primes que les sociétés d'assurance perçoivent comprennent une commission de service, que les analystes peuvent estimer approximativement en déduisant des primes la valeur des indemnités et les variations des réserves appartenant aux assurés. Les ménages tirent essentiellement leurs revenus de prestations de travail et les utilisent à des fins de consommation et d'épargne. Cependant, ils ont souvent une production qui ne peut pas être attribuée à une unité institutionnelle distincte. Dans l'agriculture en particulier, une partie de la production est souvent consommée par l'exploitant sans passer par le marché. Les analystes doivent estimer cette production et cette consommation et en tenir compte dans le calcul du PIB. Dans les pays en développement, il se peut qu'une partie de la population vive dans le secteur de subsistance, et cette production pour compte propre peut être considérable.

Quant aux administrations publiques et aux ISBLSM — par exemple les syndicats et les œuvres de bienfaisance —, elles produisent des biens et services pour répondre à des besoins individuels ou collectifs. Bien que fournis à titre gratuit, ces services sont inclus dans le champ de la production.

Frontière des actifs

Le champ délimité par la *frontière des actifs* inclut les actifs financiers et fixes ainsi que les actifs non produits (naturels) sur lesquels des droits de propriété effectifs sont exercés par des unités privées ou autres. Le champ des actifs se limite aux entités sur lesquelles des droits de propriété ont été établis et dont la détention ou l'utilisation dans des activités économiques peuvent procurer des avantages économiques aux propriétaires. Ces avantages peuvent provenir de l'utilisation des actifs (immeubles et machines, par exemple) dans la production. D'autres actifs procurent des avantages sous la forme de revenus de la propriété (comme les dividendes et les intérêts), tandis que d'autres encore peuvent être détenus comme réserve de valeur (métaux précieux, par exemple).

Le champ des actifs inclut, à titre d'acquisition d'un actif, les dépenses d'exploration minière et pétrolière, car les informations tirées de cette activité sont de nature à assurer à l'entreprise des avantages économiques futurs.

Les gros travaux de rénovation, de reconstruction et d'agrandissement d'actifs existants sont considérés comme relevant de la formation de capital, car ils accroissent la performance ou la capacité productive des actifs en question. Cependant, les travaux ordinaires de réparation et d'entretien sont comptabilisés comme coûts courants de production.

La délimitation de la frontière des actifs est importante, car elle aide les utilisateurs à déterminer s'il faut enregistrer une opération comme revenu/dépense dans les comptes des opérations courantes ou parmi les actifs/passifs aux comptes d'accumulation. De ce fait, elle influe directement

sur l'évaluation par les utilisateurs des soldes des comptes des opérations courantes — PIB, revenu national et épargne.

Frontière entre transferts courants et transferts en capital

Les comptes nationaux incluent les transferts — c'est-à-dire les opérations entre unités institutionnelles dans laquelle une unité (par exemple une administration publique) ne reçoit directement rien d'une autre en contrepartie. Tous les transferts accroissent la valeur nette de l'unité bénéficiaire.

Le SCN 1993 établit une distinction importante entre les transferts courants et les transferts en capital. Les transferts courants contribuent au revenu disponible (et à l'épargne), tandis que les transferts en capital sont liés à un actif. C'est ainsi que le paiement de droits de succession serait un exemple de transfert en capital; l'acquisition de prestations sociales serait un transfert courant. Une remise de dette reçue par un pays améliorerait sa situation, mais il serait erroné de faire état d'une augmentation de son épargne. Dans le SCN 1993, les remises de dettes sont enregistrées au compte de capital parmi les transferts en capital.

Indicateurs de la main-d'œuvre

Un autre aspect important des statistiques macroéconomiques est qu'elles permettent de mieux connaître l'évolution du marché du travail. En effet, les données agrégées sur l'emploi (personnes ayant un emploi, heures ouvrées, gains, etc.) fournissent aux analystes des informations cruciales pour l'évaluation des résultats économiques. Souvent, à l'aide de ces indicateurs, ils peuvent évaluer l'efficacité de la politique de l'emploi, en utilisant les données sur la demande (emploi, postes vacants, coûts de main-d'œuvre) et l'offre (chômage, taux d'activité) de main-d'œuvre.

Pour établir les statistiques du travail, les statisticiens ont recours à des enquêtes auprès des entreprises, des enquêtes auprès des ménages et à des sources administratives. Les conférences successives des statisticiens du travail sous les auspices de l'Organisation internationale du travail (OIT) ont mis au point les concepts et définitions des statistiques du travail (encadré 8).

Productivité multifactorielle

En macroéconomie, deux outils de mesure utiles sont les comparaisons de productivité et les indices de productivité. Les comparaisons

de productivité (qui consistent à comparer la productivité d'une période donnée entre, par exemple, secteurs économiques, institutions ou régions) s'effectuent à l'aide du ratio sorties/entrées. Pour mesurer les sorties et les entrées, les analystes peuvent les exprimer en termes nominaux et/ou en quantités, comme la valeur ajoutée divisée par le nombre d'heures ouvrées. Les indices de productivité suivent les tendances du ratio sorties/entrées.

Les analystes ont établi des variantes des indices de productivité en considérant des mesures brutes ou nettes des sorties et des entrées de divers types et portées (voir l'encadré 9, page 48, pour de plus amples détails).

Du point de vue de ces outils, les sorties peuvent être le volume de la production (production brute), ou encore la valeur ajoutée en volume (production nette, compte tenu de la consommation intermédiaire). Cette dernière mesure est particulièrement attrayante pour les décideurs — elle est directement liée au PIB, qui, comme on l'a vu plus haut, est la somme des valeurs ajoutées par les établissements résidents d'un territoire économique. Cela, en particulier, fait des mesures de la productivité des instruments pertinents pour diverses considérations de politique économique. Par exemple, une croissance rapide du PIB en volume accompagnée d'une augmentation de la productivité se traduira par des pressions moindres de la demande sur les entrées (et, partant, par une plus faible inflation par les coûts) qu'une croissance rapide sans augmentation de la productivité.

Le manuel de l'OCDE, Mesurer la productivité (2001), fournit des orientations supplémentaires sur la mesure de la croissance de la productivité au niveau agrégé et par branche d'activité.

Comptabilité environnementale et économique

La prise de conscience accrue de la nécessité de soutenir le développement économique a donné lieu à une demande croissante de données montrant l'interaction de l'économie et de l'environnement. L'épuisement des actifs du sous-sol et des ressources halieutiques ainsi que les dommages causés à l'environnement physique sont de graves sujets de préoccupation pour les pouvoirs publics, accroissant la nécessité d'établir des données et des cadres comptables analytiques qui permettent aux responsables d'élaborer des politiques solides et d'en assurer le suivi.

Encadré 8. Statistiques du travail

Les statistiques du travail fournissent des données détaillées sur l'emploi et le chômage d'un point de vue à la fois économique et social.

L'un des concepts fondamentaux est celui de population économiquement active — composée de toutes les personnes qui, durant une période de référence, constituent l'offre de main-d'œuvre pour la production des biens et services, au sens du SCN 1993.

La population économiquement active du moment (appelée aussi simplement population active) représente le nombre de personnes constituant l'offre de main-d'œuvre à un moment donné. Elle comprend deux catégories mutuellement exclusives : les personnes ayant un emploi et les chômeurs. Pour des raisons pratiques, le cadre des statistiques du travail fixe un âge minimum aux fins de la mesure de l'activité économique — définissant ainsi la population en âge de travailler (cet âge peut varier d'un pays à l'autre).

Les personnes *occupées* sont celles qui, ayant atteint l'âge spécifié, ont effectué un travail moyennant un salaire ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial durant la période de référence spécifiée, ou qui avaient un emploi rémunéré ou une entreprise, mais qui n'étaient temporairement pas au travail pour une raison particulière.

Les normes internationales précisent en outre que, à des fins opérationnelles, le travail en question doit être d'une durée d'une heure au moins. Ce critère vise à assurer l'inclusion de tous les types de travail, en particulier ceux qui sont de nature irrégulière, et son application est nécessaire pour que l'emploi total corresponde à la production agrégée.

La définition du chômage selon les normes internationales est fondée sur trois critères qui doivent être remplis simultanément. Les *chômeurs* sont les personnes qui sont :

• sans travail (non pourvues d'un emploi salarié ou indépendant, au sens de la définition du terme «emploi»),

Ces considérations ont un impact sur le bien-être qui dépasse le cadre du *SCN 1993*. On se référera donc plutôt au Système de comptabilité économique et environnementale des Nations Unies (SCEE; ONU *et al.*, 2003; voir également ONU, 2004) qui fournit un cadre commun d'élaboration des données économiques et environnementales, permettant aux analystes d'évaluer systématiquement la contribution de l'environnement à l'économie et l'impact de l'économie sur l'environnement. Le site internet des Nations Unies présente des

- actuellement disponibles pour travailler (étaient disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou indépendant pendant la période de référence) et
- à la recherche d'un emploi (avaient pris des dispositions particulières au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou indépendant).

Les personnes faisant partie de la population en âge de travailler qui ne satisfont ni à la définition de l'emploi ni à celle du chômage sont classées dans la population *économiquement inactive*, c'est-à-dire hors de la population active.

Les données recueillies lors des enquêtes sur la population économiquement active sont réparties en fonction de trois *considérations* principales :

- Situation au regard de l'emploi. Les personnes peuvent être classées dans la catégorie des salariés (reçoivent en contrepartie de leur travail des traitements, salaires, commissions, pourboires, une rémunération à la pièce ou en nature), des employeurs (avec un ou plusieurs salariés), des travailleurs pour compte propre, des aides familiales non rémunérées et d'autres catégories de non-salariés.
- Branche d'activité économique. Il s'agit de l'activité (type de biens produits ou de services fournis) de l'unité économique dans laquelle le salarié travaille.
- Occupation. Il s'agit du type de travail effectué pendant la période de référence, quelle que soit la branche d'activité ou la situation au regard de l'emploi.

Le Bureau de statistique de l'OIT présente des informations détaillées sur les définitions, concepts et normes de classification sur son site internet (http://www.ilo.org/public/english/bureau/stat/index.htm) et dans ses publications imprimées.

informations détaillées sur les définitions, concepts et normes de classification utilisés en comptabilité environnementale et économique.

Le secteur informel et les activités illégales

L'une des nombreuses questions à l'étude dans le réexamen actuel du *SCN 1993* est une analyse plus détaillée du traitement de l'économie informelle et des activités illégales, questions qui ne sont pas suffisamment approfondies dans le *SCN 1993* et qui sont traitées en partie dans

Encadré 9. Indices de productivité

Les indices de productivité les plus utilisés sont centrés sur la productivité du travail, qui est le rapport entre production et travail, la production étant exprimée sur une base brute ou nette :

Productivité brute de la main-d'œuvre = Indice du volume de la production
Indice du volume de travail

Productivité nette de la main-d'œuvre = \frac{\text{Valeur ajoutée en volume}}{\text{Indice du volume de travail}}

Dans les indicateurs de productivité, le travail peut être exprimé en termes de stock ou en fonction des flux de services correspondants (en termes d'heures ouvrées, éducation, occupation, sexe, etc.). Cependant, les analystes jugent plus utiles les indicateurs de productivité qui tiennent compte de l'éventail complet des facteurs que ceux qui n'en considèrent qu'un, comme la productivité du travail.

Le champ des facteurs entrant dans ces indices de productivité multifactorielle (PMF) peut être défini de deux manières selon le concept de production retenu :

PMF brute = Indice du volume de la production
Indice du volume des entrées primaires (travail inclus)
et intermédiaires

PMF nette = Indice de la valeur ajoutée en volume
Indice du volume des entrées primaires (travail inclus)

d'autres manuels. Par exemple, le *SCN 1993* ne présente pas de recommandations proprement dites sur la méthodologie à appliquer au secteur informel, se contentant de faire référence (*SCN 1993*, paragraphe 4.159) aux directives de l'OIT sur l'emploi dans ce secteur. Par ailleurs, il ne formule guère de recommandations sur les activités illégales (*SCN 1993*, paragraphes 6.30–6.33). Pourtant, le secteur informel et les activités illégales peuvent représenter une part importante de l'activité économique, surtout dans les pays en développement et les économies en transition.

Des projets d'études, des manuels et directives sur ce sujet sont disponibles (par exemple, voir OCDE et al., 2002).

Les indicateurs décrits ci-dessus supposent que l'économie fonctionne à rendement d'échelle unitaire constant — autrement dit, si l'on multiplie les entrées par un facteur donné, la production potentielle augmente d'autant. Les économistes ont noté que le rendement d'échelle influe sur les indicateurs de productivité, qu'il y ait un seul ou plusieurs facteurs. En d'autres termes, un rendement d'échelle décroissant atténue l'impact de la croissance des entrées au dénominateur de l'indice de productivité et, par conséquent, l'augmentation des entrées neutralise dans une moindre mesure celle de la production qu'en cas de rendement d'échelle unitaire constant. Un rendement d'échelle croissant amplifie l'impact de la croissance des entrées au dénominateur et, partant, neutralise la croissance de la production au numérateur dans une mesure plus grande que lorsqu'il y a rendement d'échelle unitaire constant. Le rendement d'échelle est le principal paramètre inconnu dans le calcul des indices de productivité, mais les économistes peuvent le tirer simplement des prix et quantités mesurés d'entrées et sorties avec rendement d'échelle décroissant ou constant. La plupart des indicateurs publiés ne sont pas ajustés en fonction du rendement d'échelle et supposent donc qu'il y a rendement d'échelle unitaire constant.

Lorsqu'ils appliquent des indices de PMF, les économistes utilisent des nombres-indices pour agréger les variations relatives de nombreux types de sorties, d'entrées intermédiaires et d'entrées primaires caractéristiques de la plupart des économies et saisies à un certain niveau de détail par les systèmes statistiques retenus. Les indices de productivité multifactorielle sont généralement calculés selon la formule dite de Törnqvist, car elle a des propriétés de nombre-indice exceptionnelles du point de vue microéconomique et, par conséquent, relève de la catégorie de formules que Diewert (1976) qualifie de *superlative*.

Annexe: tableaux des ressources et des emplois

L'illustration du compte de biens et services au tableau 2 a montré, pour l'ensemble de l'économie, comment le total des ressources (production aux prix de base plus impôts, moins subventions, sur les produits plus importations) est égal au total des emplois aux prix d'acquisition (consommation intermédiaire plus formation de capital plus exportations). Cette présentation est désagrégée dans les tableaux des ressources et des emplois, qui présentent les données par produit et par branche d'activité.

Les tableaux des ressources et des emplois sont des matrices rectangulaires. Ils comprennent un tableau des ressources, dans lequel les produits

sont portés en lignes et les branches d'activité productrices¹⁹ en colonnes, et un tableau des emplois, dont les lignes sont consacrées aux mêmes produits, mais dont les colonnes indiquent la consommation intermédiaire (par branche d'activité) et les emplois finals.

Les tableaux des ressources et des emplois ont une double finalité — statistique et analytique. Dans leur usage à des fins statistiques, ils facilitent la vérification de la cohérence des statistiques sur les flux de biens et services obtenues de sources statistiques très différentes, comme les enquêtes sur l'industrie, les dépenses des ménages ou les investissements, et les statistiques du commerce extérieur. Ils offrent un cadre permettant aux économistes de calculer une grande partie des données sur la production incluses dans les comptes nationaux et de détecter les déficiences des données sous-jacentes. Utilisés à des fins analytiques, ils peuvent être directement intégrés dans les modèles macroéconomiques de l'économie et être convertis en tableaux entrées-sorties carrés permettant d'étudier le lien entre la demande finale et la production industrielle.

La méthode d'établissement des flux détaillés de produits — pour vérifier les estimations des emplois des produits — est traditionnellement appelée méthode des flux de produits. Utilisant les statistiques de base sur les ressources et emplois de biens et services, elle comporte quatre étapes essentielles :

- estimation des ressources aux prix de base des produits (ou groupements de produits);
- ajustement de ces estimations en fonction des prix d'acquisition;
- estimation des emplois des produits;
- comparaison des résultats.

Les économistes exploitent à fond la puissance de cette méthode lorsqu'ils procèdent indépendamment à des estimations séparément des différents emplois du produit, qu'ils rapprochent ensuite des estimations de ses ressources. Même lorsqu'ils ne disposent pas d'informations complètes (par exemple lorsqu'ils ont estimé un emploi par soustraction), cette méthode leur permet de bien vérifier si les données sont raisonnablement cohérentes et peut les aider à détecter leurs principales déficiences.

¹⁹Les unités institutionnelles peuvent exercer plusieurs types différents d'activités productives en même temps. En conséquence, pour une analyse détaillée de la production, le *SCN 1993* recommande aux économistes de les répartir entre établissements distincts qui exercent chacun un seul type d'activité productive dans un lieu unique. Les branches d'activité sont alors définies comme étant des groupes d'établissements exerçant le même type d'activité de production.

III Balance des paiements et position extérieure globale

Tout comme les éditions antérieures de 1948, 1950, 1961 et 1977, le cinquième *Manuel de la balance des paiements (MBP5*; FMI, 1993) publié par le FMI est la norme internationale qui sous-tend le cadre conceptuel régissant l'établissement des statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Les statisticiens disposent ainsi d'une référence globale qui leur permet de systématiser la collecte et le classement des données, et de faire des comparaisons entre pays.

Les auteurs ont pris bien soin d'harmoniser le *MBP5* avec le *SCN 1993*. Le cadre de la balance des paiements a ainsi été élargi de manière à englober les transactions, les autres flux économiques et les stocks d'avoirs et engagements financiers extérieurs (la position extérieure globale).

Les crises qui ont secoué les marchés financiers internationaux dans les années 90 ont mis en relief l'importance de disposer de données fiables et à jour, tout particulièrement sur les stocks, pour évaluer la vulnérabilité extérieure d'un pays. Pour compléter la position extérieure globale et définir des cadres d'analyse spécialisés, mais liés à la position extérieure globale, le FMI a publié plusieurs documents : le *Guide pour l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille* (FMI, 1996b)²⁰, le *Mode d'emploi du formulaire type de déclaration des données sur les réserves internationales et les liquidités en devises* (FMI, 1999)²¹ et *Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs* (BRI *et al.*, 2003).

Les sections qui suivent sont consacrées à la balance des paiements et à la position extérieure globale. Plusieurs ensembles de données complémentaires seront également examinés (statistiques de la dette extérieure, investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales).

²⁰La seconde édition de ce document a été publiée en 2002 (FMI, 2002a).

²¹La version provisoire a été publiée en 1999 et la version définitive, en 2001 (Kester, 2001).

Balance des paiements

Structurée comme les comptes nationaux, la balance des paiements reprend l'ensemble des transactions économiques réalisées avec des non-résidents. La présente section décrit les trois types de compte qui composent la balance des paiements : le *compte des transactions courantes*, qui rend compte des transactions entre résidents et non-résidents portant sur des biens, services, revenus et transferts courants; le *compte de capital*, qui recouvre les transferts de capital et les transactions sur actifs non financiers non produits; le *compte d'opérations financières*, où sont enregistrées les transactions sur avoirs et engagements financiers extérieurs. Les termes *excédent* et *déficit*, qui reviennent souvent dans le débat public, seront également expliqués. Enfin, des exemples sont donnés des deux modes de présentation de la balance des paiements : la présentation *type* et la présentation *analytique*.

La relation entre la balance des paiements et la position extérieure globale est illustrée au tableau 7. Le relevé de la position extérieure globale intègre les stocks d'avoirs et engagements financiers extérieurs en début et fin de période, avec les transactions, les réévaluations et les autres flux économiques.

Compte des transactions courantes

Les composantes types du compte des transactions courantes sont les *biens et services*, les *revenus* et les *transferts courants*. Ces composantes sont analysées ci-dessous et sont également présentées au tableau 8. Le compte des transactions courantes est étroitement lié à la comptabilité nationale.

Biens et services

Sous le poste des biens et services, les *biens* correspondent essentiellement à des exportations et importations — telles qu'elles ressortent des statistiques du commerce extérieur — qui ont fait l'objet d'un ajustement de la date d'enregistrement, de la valeur et de la couverture statistique conformément aux règles du transfert de propriété du système. Cela comprend les marchandises générales, les biens importés ou exportés pour transformation, les réparations de biens, les achats de biens dans les ports par les transporteurs et l'or non monétaire. L'évaluation est symétrique, la valeur des biens exportés et importés étant la valeur franco à bord (f.à.b.) à la frontière du pays d'exportation.

Sous le poste des *services*, les rubriques transports et services d'assurance recouvrent le coût de l'acheminement des biens entre le pays

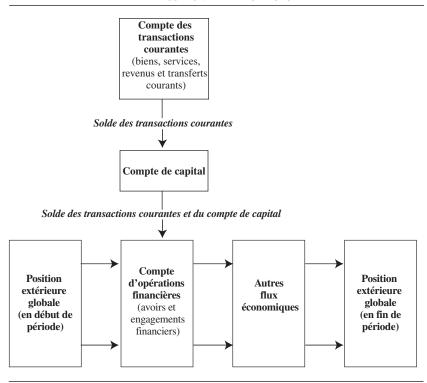


TABLEAU 7. CADRE CONCEPTUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE

exportateur et le pays importateur, qui est effectué par des résidents pour le compte de non-résidents et *vice versa*. Les autres services englobent un large éventail d'activités, notamment le transport de passagers, les voyages, les communications, les services de bâtiment et travaux publics, etc. Pour une vue d'ensemble des échanges de services, on peut se reporter aux statistiques du commerce international des services, qui sont présentées de façon synthétique à l'encadré 10.

Revenus

La deuxième composante du compte des transactions courantes, les *revenus*, forme, comme dans la comptabilité nationale, une catégorie distincte pour les transactions de *revenus* primaires, à savoir la rémunération des salariés (revenu du travail) et le revenu des investissements, lui même

TABLEAU 8. COMPOSANTES TYPES DU COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

A. Biens et services

- 1. Biens
- 2. Services
 - 1. Transports
 - 2. Voyages
 - 3. Services de communications
 - 4. Services de bâtiments et travaux publics
 - 5. Services d'assurances
 - 6. Services financiers
 - 7. Services d'informatique et d'information
 - 8. Redevances et droits de licence
 - 9. Autres services aux entreprises
 - 10. Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs
 - 11. Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a.¹

B. Revenus

- 1. Rémunération des salariés
- 2. Revenu des investissements
 - 2.1 Investissements directs
 - 2.2 Investissements de portefeuille
 - 2.3 Autres investissements

C. Transferts courants

- 1. Administrations publiques
- 2. Autres secteurs
 - 2.1 Envois de fonds des travailleurs
 - 2.2 Autres transferts

subdivisé en revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et revenus des autres investissements. Les différences entre ces trois types de revenus d'investissements sont analysées ci-dessous dans le contexte du compte d'opérations financières.

Transferts courants

À l'instar du SCN, le MBP5 distingue dans la troisième composante, les transferts courants, les transferts auxquels participe le secteur des administrations publiques résidentes des transferts réalisés avec d'autres secteurs résidents, qui sont constitués pour une bonne part des envois de fonds des travailleurs.

Le solde des transactions courantes traduit en particulier l'évolution de l'épargne et de l'investissement dans l'économie intérieure, telle qu'elle

¹Non classés ailleurs.

Encadré 10. Statistiques du commerce international des services

Les statistiques du commerce international des services, qui permettent des comparaisons entre pays, sont destinées aux utilisateurs des secteurs privé et public, notamment aux fins des études sur la mondialisation ainsi que sur les négociations et les accords commerciaux. Elles sont recueillies et classées par les pays selon un cadre conceptuel cohérent.

Ces statistiques brossent un tableau beaucoup plus vaste et détaillé du commerce international des services que la présentation type de la balance des paiements dans le *MBP5*: 1) la classification des échanges classiques de services entre résidents et non-résidents est plus détaillée; 2) les services assurés localement par une présence commerciale étrangère sont pris en compte; 3) une relation est établie entre les deux systèmes.

Le champ des données recouvre les quatre modes d'échange international de services : 1) la *fourniture transfrontière* — les prestataires de services d'un pays fournissent des services aux consommateurs d'un autre pays sans que le fournisseur ni le consommateur ne se rende sur le territoire de l'autre; 2) la *consommation à l'étranger* — un consommateur résidant dans un pays se rend dans un autre pays pour s'y procurer un service; 3) la *présence commerciale* — les entreprises d'un pays fournissent des services à l'étranger par le biais de leurs filiales étrangères; 4) la *présence de personnes physiques* — une personne se rend dans le pays du consommateur pour assurer un service en son nom propre ou pour le compte de son employeur.

Pour obtenir des indications sur la manière dont ces statistiques sont établies, le lecteur peut consulter le *Manuel des statistiques du commerce international des services*, publié en 2002 par un groupe de travail international (ONU *et al.*, 2002).

apparaît dans les comptes nationaux. On trouvera davantage de détails sur les liens entre les agrégats et les soldes de la balance des paiements et des comptes nationaux dans le dernier chapitre.

Compte de capital

Comme le compte du même nom en comptabilité nationale, le *compte de capital* de la balance des paiements retrace les transferts de capital et d'actifs non financiers non produits. De plus, lorsque l'on dégage le solde tenant compte des transactions courantes et des opérations de capital, celui-ci mesure la capacité (ou le besoin) de financement par rapport au reste du monde.

Les principales composantes du compte de capital et du compte d'opérations financières sont présentées au tableau 9.

TABLEAU 9. COMPOSANTES TYPES DU COMPTE DE CAPITAL ET DU COMPTE D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

A. Compte de capital

- 1. Transferts de capital
 - 1.1 Administrations publiques
 - 1.2 Autres secteurs
- 2. Acquisition et cessions d'actifs non financiers non produits

B. Compte d'opérations financières

- 1. Investissements directs
 - 1.1 De l'économie à l'étranger
 - 1.2 De l'étranger dans l'économie
- 2. Investissements de portefeuille
 - 2.1 Avoirs
 - 2.1.1 Titres de participation
 - 2.1.2 Titres de créance
 - 2.2 Engagements
 - 2.2.1 Titres de participation
 - 2.2.2 Titres d'engagement
- 3. Produits financiers dérivés
 - 3.1 Avoirs
 - 3.2 Engagements
- 4. Autres investissements
 - 4.1 Avoirs
 - 4.1.1 Crédits commerciaux
 - 4.1.2 Prêts
 - 4.1.3 Monnaie fiduciaire et dépôts
 - 4.1.4 Autres avoirs
 - 4.2 Engagements
 - 4.2.1 Crédits commerciaux
 - 4.2.2 Prêts
 - 4.2.3 Monnaie fiduciaire et dépôts
 - 4.2.4 Autres engagements
- 5. Avoirs de réserve
 - 5.1 Or monétaire
 - 5.2 Droits de tirage spéciaux (DTS)
 - 5.3 Position de réserve au FMI
 - 5.4 Devises étrangères
 - 5.5 Autres créances

Compte d'opérations financières

Le *compte d'opérations financières* retrace les transactions entre résidents et non-résidents portant sur des avoirs et engagements financiers²². Par conséquent, il indique la forme que prend la capacité (ou le besoin) de financement par rapport au reste du monde.

Si l'éventail de transactions enregistrées au compte d'opérations financières est le même que dans la comptabilité nationale, la classification est différente. Elle suit les critères suivants :

- Par fonction (l'objet de l'investissement). Les catégories fonctionnelles sont les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve :
 - a. *Investissements directs*: l'investisseur qui détient au moins 10 % du capital peut participer effectivement à la gestion de l'entreprise.
 - b. Investissements de portefeuille : transactions portant sur des titres de créance et de participation (habituellement négociés) à l'exclusion des transactions classées parmi les investissements directs et les avoirs de réserve.
 - c. Produits financiers dérivés: instruments financiers liés à un autre instrument financier spécifique et par le biais desquels des risques spécifiques peuvent être négociés en tant que tels sur les marchés financiers²³. Il s'agit des options, des contrats à terme et des swaps.
 - d. Autres investissements : instruments non classés ailleurs, soit les crédits commerciaux, les prêts, la monnaie et les dépôts, et les autres avoirs et engagements.
 - e. Avoirs de réserve : avoirs extérieurs dont les autorités monétaires peuvent disposer immédiatement et auxquelles elles peuvent faire appel pour financer les déséquilibres de paiements extérieurs. Cette catégorie comprend l'or monétaire, les DTS, la position de réserve au FMI, les avoirs en devises (qui englobent la monnaie et les dépôts, les titres et les produits financiers dérivés) et les autres créances.
- 2. Selon que l'instrument est un avoir ou un engagement.

²²Le concept de *compte de capital* utilisé dans les éditions antérieures du *Manuel de la balance des paiements* a été révisé et renommé *compte d'opérations financières* dans le *MBP5*.

²³Un supplément au MBP5 portant sur les produits financiers dérivés a été publié en 2000.

- 3. Selon la nature de l'instrument titres de participation, titres de créance, crédit commercial, prêts, monnaie et dépôts, etc.
- 4. (Investissements de portefeuille et autres investissements) *D'après le secteur intérieur qui fait l'acquisition de l'avoir ou qui contracte l'engagement*. Il peut s'agir des autorités monétaires, des administrations publiques, des banques et d'autres secteurs.
- 5. (Autres investissements et investissements de portefeuille sous forme de titres de créance) Selon que l'investissement est à long ou à court terme, d'après l'échéance initiale.

Les principales composantes du compte d'opérations financières sont présentées au tableau 9. Pour obtenir la liste complète des composantes types de la balance des paiements, voir les pages 46 à 51 du *MBP5*.

Pour ce qui est des avoirs de réserve détenus par les autorités monétaires, il faut préciser que les transactions portant sur ces actifs ne sont pas les seuls facteurs à influer sur leur niveau. Par exemple, en allouant des DTS aux pays membres, le FMI augmente leurs avoirs de réserve, mais cette allocation ne donne lieu à aucune transaction économique en contrepartie. De même, la monétisation ou la démonétisation de l'or par les autorités monétaires, ou la réévaluation des avoirs de réserve attribuable aux fluctuations de change ne constituent pas non plus des transactions. Ces variations d'origine non transactionnelle du niveau des avoirs de réserve sont classées comme «autres flux économiques».

Excédent ou déficit

Les termes *excédent* ou *déficit* reviennent souvent lorsqu'il est question de la balance des paiements. Or, ils sont rarement définis et leur signification peut varier selon le pays. Grosso modo, un *excédent* est enregistré lorsqu'un ensemble de transactions produit un solde positif (la somme des crédits est supérieure à la somme des débits), alors qu'un *déficit* est associé à un solde négatif (la somme des débits excède celle des crédits).

Les services du FMI ont déjà tenté de définir avec précision le concept d'excédent ou de déficit global, mais il est vite apparu que des cas limites posaient problème. Récemment, les pays ont opté pour une approche plus souple, reconnaissant qu'une politique judicieuse devait reposer, non pas sur un seul indicateur, mais plutôt sur une analyse globale de la balance des paiements, avec, en toile de fond, l'évolution de la conjoncture économique intérieure et extérieure. Pour élaborer leurs politiques, les pays utilisent des états

TABLEAU 10. PRÉSENTATION TYPE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	Crédit	Débit
Compte des transactions courantes	619	578
Biens et services	540	499
Biens	462	392
Services	78	107
Revenus	69	40
Transferts courants	10	39
Compte de capital et d'opérations financières		
Capital	1	4
Opérations financières	50	88
Investissements directs de l'économie à l'étranger	0	3
Investissements directs de l'étranger dans l'économie	2	0
Investissements de portefeuille – avoirs	0	20
Investissements de portefeuille – engagements	5	0
Produits financiers dérivés – avoirs	0	0
Produits financiers dérivés – engagements	0	0
Autres investissements – avoirs	0	64
Autres investissements – engagements	43	0
Avoirs de réserve	0	1

analytiques renvoyant à plusieurs soldes, notamment le solde des échanges de biens et services, le solde courant et le solde des opérations financières.

Présentation de la balance des paiements

Il existe deux modes de présentation de la balance des paiements : la *présentation type* et la *présentation analytique*.

Présentation type

Le tableau 10 est un exemple théorique de présentation type de la balance des paiements, qui récapitule les composantes types des tableaux 8 et 9. Il s'agit d'un tableau classique à deux colonnes (crédits et débits), avec des exemples de données tirés du *SCN 1993*. Le cadre de la balance des paiements a été entièrement harmonisé avec celui des comptes nationaux²⁴, et la capacité (+)/besoin (–) de financement du *SCN 1993* équivaut à la somme du compte des transactions courantes et du compte de capital de la balance des paiements.

²⁴Il existe de légères différences de classification, notamment pour ce qui est du traitement des services d'intermédiation financière calculés indirectement.

TABLEAU 11. PRÉSENTATION ANALYTIQUE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

TABLEMO III I RESERVIMITOR MANEITIQUE DE EM BREM	(CE DES TIMENTEI (TS
A. Solde du compte des transactions courantes ¹	41
Biens: exportations f.à.b.	462
Biens: importations f.à.b.	-392
Solde des échanges de biens	70
Services : crédit	78
Services : débit	-107
Solde des échanges de biens et services	41
Revenus: crédit	69
Revenus: débit	-40
Solde des échanges de biens, services et revenus	70
Transferts courants : crédit	10
Transferts courants : débit	-39
B. Solde du compte de capital ¹	-3
Compte de capital : crédit	1
Compte de capital : débit	-4
Total: groupes A et B	38
C. Solde du compte d'opérations financières ¹	-37
Investissements directs de l'économie à l'étranger	-3
Investissements directs de l'étranger dans l'économie	2
Investissements de portefeuille – avoirs	-20
Investissements de portefeuille – engagements	5
Produits financiers dérivés – avoirs	0
Produits financiers dérivés – engagements	0
Autres investissements – avoirs	-64
Autres investissements – engagements	43
Total: groupes A à C	1
D. Erreurs et omissions	0
Total: groupes A à D	1
E. Solde des réserves et des postes apparentés	-1
Avoirs de réserve	-1
Utilisation des crédits et prêts du FMI	0
Financement exceptionnel	0

¹À l'exclusion des composantes classées dans le groupe E.

Présentation analytique

Un exemple de *présentation analytique* est fourni au tableau 11²⁵. Les composantes types de la balance des paiements y sont regroupées

²⁵C'est la présentation utilisée dans le *Balance of Payments Statistics Yearbook* (Annuaire de statistiques de balance des paiements, FMI, diverses éditions) et *International Financial Statistics* (Statistiques financières internationales, FMI, diverses éditions).

par thème analytique. Au tableau 11, les données du tableau 10 sont présentées dans une seule colonne, les crédits étant positifs et les débits, négatifs.

Certains postes sont reclassés dans les avoirs de réserve et divers soldes ont été ajoutés. Les analystes ont calculé ces soldes en établissant une distinction entre les composantes, selon qu'elles se trouvent *au-dessus de la ligne* ou *en dessous de la ligne*, et en intégrant une mesure du *solde global* qui distingue les *transactions autonomes* (*total : groupes A à D* dans le tableau) de celles qui sont *fonction de la conjoncture* (*groupe E : réserves et postes apparentés*). Le tableau indique ainsi que les avoirs de réserve et certains engagements financent l'excédent ou le déficit global.

Les engagements présentés dans le tableau sont ceux que les autorités contractent — en complément des avoirs de réserve ou en remplacement de ceux-ci pour financer un déficit — ou éteignent pour résorber un excédent. Ils consistent en l'utilisation de crédits et prêts du FMI et d'autres arrangements (le financement exceptionnel) conclus par les autorités nationales (ou par d'autres secteurs avec l'appui des autorités) afin de corriger un déséquilibre des paiements. L'éventail des transactions de financement exceptionnel est très vaste, allant de l'émission d'obligations, de l'obtention de dons et de la remise de dette, aux arriérés de paiements temporaires.

Position extérieure globale

La position extérieure globale est le bilan des avoirs et des engagements financiers d'une économie par rapport au reste du monde. Elle donne des renseignements sur le stock de ces avoirs et engagements en début et en fin de période; elle décrit également les variations de ces stocks imputables à des transactions, à des réévaluations et à d'autres flux économiques. Les réévaluations permettent d'isoler les variations de prix des avoirs ou des engagements résultant des fluctuations de taux de change²⁶. La position

²⁶Lorsque la monnaie nationale *se déprécie* par rapport à la monnaie de libellé, la valeur de l'avoir ou de l'engagement libellé en monnaie étrangère augmente en monnaie nationale, et la variation due au taux de change est positive. Inversement, lorsque la monnaie nationale *s'apprécie* par rapport à la monnaie de libellé, la valeur de l'avoir ou de l'engagement libellé en monnaie étrangère diminue en monnaie nationale, et la variation due au taux de change est négative.

TABLEAU 12. POSITION EXTÉRIEURE GLOBALE

	Position en début d'exercice	Transactions	Variations de prix et de taux de change	Autres ajustements	Position en fin d'exercice
Avoirs	573	50	7	0	630
Investissements directs					
à l'étranger	113	2	3	0	118
Investissements					
de portefeuille	125	5	4	0	134
Produits financiers dérivés	0	0	0	0	0
Autres investissements	335	42	0	0	377
Avoirs de réserve	0	1	0	0	1
Engagements	297	88	3	0	388
Investissements directs de					
l'étranger dans l'économie	3	3	0	0	6
Investissements					
de portefeuille	77	20	2	0	99
Produits financiers dérivés	0	0	0	0	0
Autres investissements	217	65	0	0	283

extérieure globale nette — avoirs financiers extérieurs moins engagements financiers extérieurs — correspond à la différence entre ce qu'une économie possède dans les autres économies et ce qu'elle leur doit. Si on y ajoute le stock d'avoirs non financiers, on obtient la valeur nette du patrimoine de cette économie²⁷.

La position extérieure globale suit le même classement que le compte d'opérations financières de la balance des paiements. En outre, les principaux concepts sur lesquels repose l'établissement des statistiques de la position extérieure globale — résidence, évaluation et moment de l'enregistrement — sont les mêmes pour la balance des paiements et la comptabilité nationale. Les avoirs et les engagements financiers se composent des créances et des engagements à l'égard des non-résidents, d'avoirs ou engagements sous forme de titres de participation, d'instruments financiers dérivés, d'or monétaire et de DTS. On peut regrouper les instruments financiers constituant les avoirs et engagements en fonction du type d'investissement dont il s'agit (investissements directs, investissements de portefeuille, dérivés financiers, autres investissements et avoirs de réserve). Le tableau 12

²⁷MBP5, pages 114–177.

Encadré 11. Formulaire type de déclaration des données sur les réserves internationales et les liquidités en devises

Le formulaire type de déclaration des données sur les réserves internationales et les liquidités en devises intègre dans un seul et même cadre ces deux concepts. Il porte non seulement sur les ressources en devises dont disposent les autorités du pays à une date donnée, mais également sur les entrées et les sorties de devises pendant l'année à venir. Il offre un cadre élargi pour évaluer les liquidités en devises du pays, au moment où la complexité et l'importance de ces informations ne cessent de croître.

Le formulaire recense tous les avoirs en devises du pays, ainsi que les ponctions sur ces ressources résultant de ses divers engagements en devises. Il rend compte du montant et de la composition des réserves officielles ainsi que des autres avoirs en devises des autorités monétaires et de l'administration centrale. Il fait aussi état de leurs engagements en devises à court terme, y compris ceux qui sont liés aux produits financiers dérivés et au cautionnement des prêts quasi officiels et privés.

Pour aider les pays à remplir correctement le formulaire type, le FMI a publié, en 2001, le document *Réserves internationales et liquidité internationale — Directives de déclaration des données* (Kester, 2001), qui remplace la version provisoire de 1999 (FMI, 1999).

fournit un exemple théorique du cadre de la position extérieure globale à partir d'exemples tirés du *SCN 1993*.

La position extérieure globale décrit le portefeuille d'avoirs et d'engagements extérieurs de l'économie à un moment donné. Ce portefeuille résulte normalement des transactions extérieures effectuées dans le passé et mesurées à la valeur courante du marché (prix et taux de change courants) ainsi qu'en fonction d'autres facteurs (passation par pertes et profits ou reclassements).

Un pays peut, d'après la position extérieure globale, déterminer si son portefeuille d'avoirs extérieurs est adapté à son profil d'endettement. Il peut également analyser l'évolution du portefeuille à partir de la position extérieure globale de différentes périodes. Cet indicateur est utile pour l'analyse du rendement des investissements extérieurs. Souvent, la position extérieure globale nette fait ressortir les variations et les tendances de la performance d'une économie par rapport au reste du monde. La position extérieure globale diffère des mesures de la dette

Encadré 12. Statistiques de l'investissement direct étranger

L'investissement direct étranger (IDE), catégorie d'investissement extérieur, traduit la volonté d'une entité résidente d'une économie d'acquérir une participation durable dans une entreprise résidente d'une autre économie. Cette participation suppose que l'investisseur entretient une relation durable avec l'entreprise et exerce une grande influence sur sa gestion.

La multiplication des liens internationaux par le biais de l'IDE est l'un des aspects importants de la mondialisation. L'intégration des marchés des capitaux et l'essor rapide de l'IDE dont elle s'est accompagnée ont suscité une surveillance accrue des activités des multinationales. À cette fin, les analystes utilisent couramment deux ensembles de statistiques :

- les statistiques de l'IDE, qui mesurent les positions internationales et les flux entre entités dans le cadre des relations directes d'investissement;
- les statistiques qui mesurent les opérations des filiales étrangères des multinationales — par exemple les ventes, l'emploi et les actifs — et, par conséquent, l'impact de l'IDE sur l'économie. Elles sont souvent désignées par l'expression «statistiques du commerce des filiales étrangères».

Les statistiques de l'IDE sont des composantes de la balance des paiements et de la position extérieure globale. Elles sont utilisées pour l'établissement des prévisions relatives à la balance des paiements, la surveillance économique et l'analyse de la vulnérabilité. Afin de faciliter l'analyse, les pays affinent souvent les statistiques de l'IDE en les ventilant par pays et par région partenaire ainsi que par branche d'activité. Les directives statistiques internationales harmonisées sont présentées dans le *MBP5* et, de façon plus détaillées, dans la troisième édition du document *Définition de référence de l'OCDE pour les investissements directs internationaux* (OCDE, 1996).

extérieure brute en ce qu'elle renseigne sur les avoirs et les engagements non générateurs de dette (par exemple les titres de participation et les produits financiers dérivés).

Statistiques de la dette extérieure

Le FMI a publié en 2003 un guide complet sur l'établissement et la présentation des statistiques de la dette extérieure, intitulé Statistiques de la dette extérieure : guide à l'usage des statisticiens et des utilisateurs (BRI et al, 2003). Ce guide, élaboré en collaboration avec d'autres organisations internationales, a été conçu pour faciliter la compilation

Encadré 13. Enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille

L'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) est une enquête internationale sur les actifs détenus sous forme d'investissement de portefeuille. Elle recueille des données sur les titres de participation et les titres de créance (à court et à long terme) du point de vue des détenteurs des titres, ainsi que sur le type d'émission, le pays de résidence de l'émetteur et le pays du détenteur. Elle fournit également des renseignements sur le secteur auquel appartient le détenteur et la monnaie d'émission.

Les pays établissent aussi une ventilation similaire des titres composant les avoirs de réserve de nombreuses grandes économies, ainsi que des titres des organisations internationales, mais ces données sont publiées sous forme agrégée du côté de l'actif.

Comme les données sont recueillies sur une base bilatérale, l'ECIP fournit des renseignements sur la contrepartie de ces avoirs, c'est-à-dire les engagements des pays débiteurs, que ceux-ci peuvent utiliser pour estimer l'encours de leurs engagements. Cela aide également d'autres utilisateurs à mesurer l'exposition internationale des pays. En décrivant plus en détail les investissements de portefeuille, les données de l'ECIP complètent celles sur la position extérieure globale.

Afin d'aider les pays participants, le FMI a publié le Guide pour l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille en 1996 (FMI, 1996b), dont une deuxième édition est parue en 2002 (FMI, 2002a).

et l'analyse des données. Il a pour ambition de répondre aux préoccupations des acteurs des marchés et des responsables économiques qui souhaitaient disposer de meilleures statistiques pour évaluer les facteurs de vulnérabilité extérieurs alors que les marchés devenaient de plus en plus interdépendants sous l'effet du gonflement des flux de capitaux internationaux.

Dans le guide précédent, publié en 1988, l'endettement était mesuré par ce qu'on appelle généralement la dette accumulée et non remboursée, exprimée en valeur nominale. Cette approche s'explique en grande partie par le fait que, traditionnellement, les statistiques de la dette extérieure concernaient surtout les emprunts contractés auprès des banques et de l'État, souvent par le secteur public.

La croissance des flux de capitaux privés internationaux dans les années 90 a imposé une optique plus large à nombre de pays. C'est pourquoi

le *Guide* a introduit un cadre exhaustif, qui repose sur le *SCN 1993*, pour mesurer l'encours de la dette extérieure brute. Dans ce cadre, par dette extérieure brute, on entend l'ensemble des engagements (autres que les titres de participation et les produits financiers dérivés) envers les non-résidents. Ce cadre concorde avec celui de la balance des paiements et de la position extérieure globale.

L'importance que chaque pays accorde à l'établissement de séries statistiques allant au-delà de la dette extérieure brute, qui sont présentées dans le *Guide*, varie selon les circonstances. Cependant, le *Guide* recommande fortement que des données soient établies sur l'échéancier du service de la dette (la date et le montant prévu des paiements futurs) et sur la répartition de la dette par devise (qui est un indicateur de l'exposition de l'économie aux variations de taux de change). Ces données donnent des informations essentielles sur la vulnérabilité extérieure d'une économie.

De même, le *Guide* fait des recommandations quant à la manière de mesurer l'endettement extérieur net, c'est-à-dire la dette extérieure brute diminuée des avoirs extérieurs sous forme d'instruments de dette. Dans le cas des économies dont le secteur privé est actif sur les marchés de capitaux, ce concept, à l'instar de la position extérieure globale nette, est particulièrement utile pour évaluer la viabilité de la dette extérieure²⁸.

Investissements directs, investissements de portefeuille et réserves internationales

Trois autres ensembles de données complètent les statistiques de la balance des paiements et de la position extérieure globale en décrivant plus en détail les activités qu'elles recouvrent ou qui y sont liées. Il s'agit du formulaire type de déclaration des données sur les réserves internationales et les liquidités en devises (encadré 11, page 63), des statistiques de l'investissement direct étranger (encadré 12, page 64) et de l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (encadré 13, page 65).

 $^{^{28}\}mbox{Voir les chapitres}$ 15 et 16 du *Guide* pour obtenir des précisions sur l'utilisation des données de la dette extérieure à des fins d'analyse.

IV

Statistiques monétaires et financières

Les statistiques monétaires et financières forment un ensemble complet de données de flux et de stock sur les actifs et passifs financiers et non financiers du secteur des sociétés financières d'une économie. Ce secteur joue un rôle important en mettant en rapport les unités qui disposent d'excédents prêtables avec celles qui ont des besoins de financement. Les divers types de sociétés financières ont des rôles qui leur sont propres, et il existe toute une gamme d'instruments financiers pour répondre à la complexité des besoins des unités présentes sur les marchés financiers. Des spécialistes ont créé des cadres statistiques qui, en présentant de façon organisée les statistiques monétaires et financières, permettent de rendre compte des flux financiers entre les unités et les secteurs d'une économie ainsi que des positions d'actif et de passif correspondantes.

L'utilité première des statistiques monétaires et financières est de fournir des renseignements importants sur les agrégats monétaires, les créances sur les divers secteurs, et les actifs et passifs extérieurs; elles établissent en outre des liens précieux avec les statistiques de finances publiques et de balance des paiements. Elles sont souvent disponibles plus rapidement et plus fréquemment que d'autres ensembles de données macroéconomiques. Même les pays qui pratiquent le ciblage de l'inflation et ne définissent pas d'objectifs de croissance de la monnaie ou du crédit peuvent trouver dans les statistiques monétaires et financières des informations utiles sur les relations financières entre secteurs et les liens avec le reste du monde. Les données monétaires et financières sont importantes pour la formulation et la mise en œuvre de la politique monétaire et, plus généralement, des politiques macroéconomiques.

Le Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF; FMI, 2000c) expose la méthodologie à suivre pour établir des statistiques monétaires et financières qui répondent à ces besoins permanents. En rédigeant le manuel, les experts ont pris soin de l'harmoniser autant que possible avec le SCN 1993 et les autres systèmes de statistiques macroéconomiques. En particulier, le MSMF se fonde sur les mêmes

critères que les autres systèmes pour la détermination de la résidence, la définition des secteurs institutionnels et les règles comptables régissant l'identification, le moment d'enregistrement et l'évaluation des flux et des stocks. De même que les autres statistiques macroéconomiques, le *MSMF* englobe les transactions, les autres flux économiques, et les positions de stock. Ainsi :

Le compte de patrimoine d'ouverture plus les transactions sur actifs et passifs financiers plus les autres flux économiques est égal au compte de patrimoine de clôture.

Il convient de garder à l'esprit que, contrairement aux autres systèmes, les statistiques monétaires et financières ne mesurent pas directement les opérations du compte des transactions courantes. Les transactions sur biens et services, le revenu et les transferts sont pris en compte dans les actifs, passifs et valeur nette des unités mesurées. Selon le *MSMF*, les principales opérations et positions mesurées concernent les actifs et passifs financiers, bien qu'il soit aussi tenu compte des opérations et positions en actifs non financiers.

Les autres flux économiques comprennent les gains/pertes de détention découlant des variations des prix du marché et des taux de change, qui sont particulièrement importants pour les statistiques monétaires et financières, et certains autres changements de volume, en particulier les annulations de dettes, qui peuvent revêtir de l'importance pour certains secteurs et unités. Le *MSMF* couvre les positions de stock et les flux, mais à l'heure actuelle de nombreux pays continuent de centrer la collecte et l'analyse des données principalement sur les données de stock.

Le cadre du *MSMF* pour les statistiques monétaires comporte deux niveaux d'établissement et de présentation des données. Le *premier* niveau agrège les données de stock et de flux communiquées par chaque unité institutionnelle en comptes de patrimoine sectoriels. Ces comptes contiennent des données complètes pour chaque sous-secteur des sociétés financières — la banque centrale, les autres institutions de dépôts et les autres sociétés financières. Le *second* niveau consolide les données des comptes de patrimoine sectoriels en situations. Les pays utilisent aussi les données des comptes de patrimoine sectoriels pour établir les statistiques financières.

Encadré 14. Indicateurs de solidité financière

Les indicateurs de solidité financière (ISF) sont des indicateurs de la santé et de la solidité financières courantes de secteurs entiers d'institutions financières, ainsi que des secteurs des sociétés non financières et des ménages, qui sont les contreparties des institutions financières. Les pays établissent ces indicateurs à partir de données sectorielles qui agrègent et consolident les données des institutions. Les ISF renseignent aussi sur les marchés où opèrent les institutions financières. Conçus pour faciliter l'analyse macroprudentielle, les ISF doivent être utilisés en complément des autres outils de cette analyse.

Les concepts et définitions qui sous-tendent les ISF, ainsi que les sources et les techniques utilisées pour les établir, sont présentés dans *Indicateurs de solidité financière, guide d'établissement* (FMI, 2006). Le FMI a mis au point cette méthodologie nouvelle et cohérente en s'inspirant des cadres comptables prudentiel et commercial (utilisés pour le suivi individuel de chaque entité), ainsi que des cadres statistiques macroéconomiques (utilisés pour le suivi de l'activité globale au sein de l'économie). Le *Guide* distingue deux ensembles d'ISF: les indicateurs centraux (dont la production est prescrite) et les indicateurs complémentaires (dont la production est recommandée). Les ISF *centraux*, considérés comme particulièrement pertinents pour une grande variété de pays, couvrent les indicateurs du secteur qui accepte des dépôts. Les ISF *complémentaires*, qui peuvent être pertinents pour certains pays, concernent les secteurs financier et non financier ainsi que la liquidité du marché et les marchés de l'immobilier.

En outre, aux fins de la surveillance du secteur financier, les pays peuvent utiliser les données fondées sur le cadre du *MSMF* pour construire la matrice des comptes de patrimoine sectoriels. Par exemple, aux fins de l'analyse macroprudentielle, les experts ont mis au point de nouveaux instruments analytiques appelés indicateurs de solidité financière (ISF; encadré 14).

La connaissance des concepts d'agrégation, de consolidation et d'enregistrement net des données macroéconomiques est particulièrement utile pour la compréhension des statistiques monétaires et financières. L'encadré 15 définit ces concepts pour ce qui concerne la collecte et l'établissement des statistiques financières, tels que les comptes de flux financiers, dans le cadre du SCN 1993. Bien que pour ces agrégats plus vastes les experts ne recommandent pas de consolider les secteurs et les sous-secteurs ni d'enregistrer les créances après déduction des engage-

Encadré 15. Agrégation, consolidation et enregistrement net dans le cadre du SCN 1993

L'agrégation consiste à faire la somme des données de stock ou de flux de toutes les unités institutionnelles d'un même secteur ou sous-secteur ou de tous les actifs et passifs d'une catégorie donnée. L'agrégation des données de toutes les unités institutionnelles d'un secteur ou sous-secteur préserve les données sur les créances et engagements entre les unités de ce secteur ou sous-secteur.

Pour les secteurs et sous-secteurs, les statisticiens nationaux agrègent les données sur les actifs et passifs financiers en grandes catégories — par exemple les prêts classés par secteur débiteur et les dépôts classés par secteur créancier. Ces grandes catégories sont elles-mêmes agrégées pour obtenir, par exemple, dans le cas des actifs monétaires, les agrégats monétaires, ou, dans le cas des créances de divers secteurs, les agrégats du crédit.

La consolidation consiste à annuler les stocks et flux associés aux créances et obligations correspondantes entre les unités d'un même groupe. Chaque unité institutionnelle doit enregistrer les flux financiers et les positions de stock vis-à-vis des autres unités institutionnelles, mais pas entre ses différentes composantes. En particulier, une unité institutionnelle composée d'un siège et de succursales doit communiquer des données de stock et de flux consolidées pour tous les éléments qui la composent. Par principe, dans les secteurs et les sous-secteurs, les flux entre unités ne sont pas consolidés au niveau élémentaire de la communication et de l'établissement des données.

L'enregistrement net est recommandé dans certaines situations spécifiques. Par exemple, les unités doivent enregistrer les opérations sur une base achats moins ventes (c'est-à-dire l'acquisition nette d'une certaine catégorie d'actifs ou passifs financiers). Elles doivent définir les opérations de dépôt d'une catégorie donnée comme le montant des nouveaux dépôts moins les retraits au cours de la période considérée. De même, les unités doivent définir les opérations sur titres comme le montant de titres achetés moins le montant remboursé ou vendu, et les opérations d'emprunt sont définies comme le montant des nouveaux emprunts moins les emprunts remboursés, etc.

De façon générale, cependant, les unités collectent et établissent les données sur une base brute. En particulier, elles *ne doivent pas compenser* les obligations envers un opérateur ou groupe d'opérateurs par les créances sur cet opérateur ou groupe d'opérateurs. Par exemple, dans le cas où une société de dépôts a consenti un prêt à un client qui se trouve être un de ses déposants, le passif (c'est-à-dire le dépôt de l'emprunteur) ne doit pas être compensé par l'actif de la société financière (c'est-à-dire la créance née du prêt).

Dans des circonstances exceptionnelles, les pays peuvent juger utile ou nécessaire, pour des raisons pratiques, d'établir et de présenter les données relatives aux créances et engagements sur une base nette. Normalement, dans la plupart des pays, cette pratique est assez rare pour la plupart des catégories d'actifs et de passifs des sociétés financières.

ments, ils reconnaissent néanmoins que la consolidation et l'enregistrement net des positions et des flux est d'un grand intérêt pour l'analyse classique des statistiques monétaires.

Les sections suivantes de ce chapitre décrivent 1) la couverture des statistiques monétaires et financières, 2) les actifs et passifs financiers, 3) les agrégats monétaires et les institutions de dépôts, 4) la situation des institutions de dépôt (SID), 5) la situation des sociétés financières (SSF), et 6) les statistiques de flux financiers.

Couverture des statistiques monétaires et financières

En ce qui concerne la couverture des statistiques monétaires et financières, le *MSMF* identifie trois types de sociétés financières : la banque centrale, les autres institutions de dépôts, et les autres sociétés financières. La banque centrale et les autres institutions de dépôts (qui constituent ensemble les institutions de dépôts) sont le principal objet institutionnel des statistiques monétaires; les autres sociétés financières comprennent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les autres intermédiaires financiers et les auxiliaires financiers.

La banque centrale est l'institution financière nationale qui exerce un contrôle sur les aspects essentiels du système financier. Elle a pour fonctions d'émettre de la monnaie, de gérer les réserves internationales, d'effectuer les opérations avec le FMI, et de fournir du crédit aux autres institutions de dépôts.

Les autres institutions de dépôts sont toutes les unités résidentes qui ont pour principale fonction d'assurer l'intermédiation financière et qui émettent des éléments de passif entrant dans la définition nationale de la monnaie au sens large. L'agrégat monétaire dans un pays donné dépend des instruments financiers disponibles, des institutions financières ainsi que de la structure et du comportement des marchés financiers. Il n'est donc pas possible de donner une définition précise de la monnaie qui soit applicable à tous les pays. Pour cette raison, il n'est pas possible non plus de définir les autres institutions de dépôts à partir de l'intitulé des institutions. Les institutions de dépôts comprennent habituellement toutes les unités qui acceptent des dépôts (à vue, à terme, d'épargne), comme les banques commerciales, les caisses d'épargne, les sociétés de crédit immobilier, etc. Cependant, une unité financée exclusivement par l'émission de titres sera classée parmi les institutions de dépôts si ces

titres sont inclus dans la définition nationale de la monnaie au sens large du pays concerné.

Les autres sociétés financières sont les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les autres intermédiaires financiers et les auxiliaires financiers. Ces derniers fournissent des services aux intermédiaires financiers et aux marchés financiers, mais ne contractent pas eux-mêmes de passifs aux fins de l'intermédiation financière. Par exemple, les courtiers en titres agissent comme intermédiaires entre acheteurs et vendeurs de titres, mais n'acquièrent pas eux-mêmes les titres. D'autres exemples d'auxiliaires financiers sont les bourses de valeurs mobilières, les sociétés de change et les sociétés de garantie financière.

Parmi les autres sociétés financières, les sociétés d'assurance se composent des unités qui proposent des assurances sur la vie et contre les accidents, la maladie, l'incendie, entre autres, à des unités institutionnelles individuelles ou à des groupes d'unités. Les fonds de pension sont des unités créées pour fournir des prestations de retraite à des groupes déterminés de salariés. Les régimes de sécurité sociale financés par l'impôt et gérés par des services d'État qui fournissent des prestations de retraite ou autres à la collectivité tout entière sont classés dans l'ensemble des administrations publiques. Les autres intermédiaires financiers recouvrent une grande variété d'unités qui contractent des engagements afin d'acquérir des actifs financiers, mais dont les passifs ne sont pas inclus dans la monnaie au sens large. Ces autres intermédiaires financiers peuvent fournir du crédit à d'autres unités, à l'instar du crédit offert par les institutions de dépôts; la classification doit donc reposer sur la nature des passifs.

Actifs et passifs financiers

Comme cela est indiqué dans l'introduction de cette brochure, les actifs financiers constituent un sous-ensemble des actifs économiques, entités sur lesquelles des unités institutionnelles font valoir, individuellement ou collectivement, des droits de propriété, et dont les propriétaires peuvent tirer des avantages économiques par leur détention ou par leur utilisation au cours d'une période de temps. La plupart des actifs financiers sont des créances financières émanant des relations contractuelles qui naissent lorsqu'une unité institutionnelle procure des fonds à une autre. Les actifs financiers sont donc des créances financières qui possèdent une valeur démontrable.

Ces contrats, par lesquels les détenteurs d'actifs acquièrent des créances inconditionnelles sur d'autres unités institutionnelles, créent des relations créancier/débiteur (actif et passif) relatives à un instrument financier. Les exceptions sont l'or monétaire et les DTS — par convention, ce sont des actifs financiers qui n'ont pas de passif de contrepartie.

Le *MSMF* classe les actifs financiers selon deux grands critères, conformément à la classification du *SCN 1993* : la liquidité de l'actif et la nature juridique de la relation créancier/débiteur. La notion de liquidité englobe d'autres caractéristiques plus précises, comme la négociabilité, la cessibilité, la convertibilité et le caractère commercialisable de l'actif.

D'autres actifs financiers entrant dans le cadre des statistiques monétaires et financières telles qu'elles sont définies dans l'introduction sont le numéraire et les dépôts, les titres autres que des actions, les crédits, les actions et autres participations, les réserves techniques d'assurance, les dérivés financiers et les autres comptes à recevoir/à payer.

Il convient de noter que les contrats financiers qui ne créent pas de créances inconditionnelles sur d'autres unités institutionnelles, tels que les garanties de paiement par des tiers ou les lignes de crédit, sont en principe considérés comme des contrats conditionnels et donc exclus des statistiques monétaires et financières²⁹.

Agrégats monétaires et institutions de dépôts

Il n'existe aucune définition universelle de la monnaie qui serait applicable à tous les pays. Ce qui est considéré comme faisant partie de la monnaie est déterminé par divers éléments, notamment les instruments financiers disponibles dans le pays, les types de sociétés financières et le niveau de développement des marchés financiers. Le *MSMF* ne recommande donc aucune définition spécifique de la monnaie ou de ses agrégats, mais il décrit les éléments dont un pays doit tenir compte pour le calcul de ses agrégats monétaires.

Le MSMF s'intéresse avant tout à l'élaboration par le pays des agrégats de la monnaie au sens large. Les agrégats de la monnaie au sens étroit comprennent les instruments qui servent directement de moyen

²⁹Bien qu'elles soient exclues des statistiques monétaires et financières, les données afférentes aux contrats financiers conditionnels doivent être communiquées en tant que postes pour mémoire.

d'échange, tandis que les agrégats de la monnaie au sens large comprennent des instruments qui peuvent servir à toutes sortes de fins, notamment effectuer des transactions, servir de réserve de valeur, fournir un revenu sous forme d'intérêts, etc. Peu de pays se limitent aux agrégats de la monnaie au sens étroit, principalement parce qu'il est très aisé de remplacer les instruments d'échange par d'autres instruments.

Pour définir les agrégats monétaires, les pays doivent considérer trois dimensions : les *instruments*, les *détenteurs de monnaie*, et les *institutions émettrices de monnaie*, comme on le verra dans les paragraphes suivants.

Premièrement, les *instruments* que les pays peuvent inclure dans les agrégats monétaires sont le numéraire, les dépôts et les titres autres que des actions. Tous les pays incluent le numéraire national et les dépôts transférables dans les agrégats monétaires, et la plupart d'entre eux incluent aussi les autres dépôts, sauf si ceux-ci sont tellement restrictifs qu'ils ne peuvent servir de monnaie. Certains pays incluent les titres autres que des actions dans les agrégats monétaires, lorsque ces titres sont étroitement substituables aux dépôts. Par exemple, les certificats de dépôt négociables émis par des sociétés financières peuvent posséder nombre des caractéristiques des dépôts acceptés par ces établissements. Les autres catégories d'actifs financiers sont rarement incluses dans les agrégats monétaires.

Deuxièmement, pour définir un agrégat monétaire, un pays doit aussi spécifier les *détenteurs* d'instruments monétaires à prendre en compte. Pour la plupart des pays, les détenteurs de monnaie sont tous les secteurs résidents à l'exception des institutions de dépôts et de l'administration centrale. Autrement dit, il s'agit des administrations publiques autres que l'administration centrale, les sociétés non financières, les sociétés financières autres que les institutions de dépôts, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Troisièmement, les *institutions émettrices de monnaie* sont toutes les sociétés financières qui ont comme passifs des instruments financiers considérés comme ayant des caractéristiques monétaires. Ce groupe d'institutions comprend la banque centrale (qui est généralement l'émetteur de la monnaie), les banques commerciales et autres qui acceptent des dépôts transférables, les unités qui acceptent d'autres types de dépôts (caisses d'épargne, sociétés de crédit immobilier, etc.), et les unités qui émettent des titres à court terme considérés par leurs détenteurs comme de proches substituts des dépôts. Il n'est pas possible d'identifier un

émetteur de monnaie par le nom de l'institution. Par exemple, les «sociétés de financement» acceptent des dépôts dans certains pays, tandis que dans d'autres, les sociétés de financement sont financées directement par leurs sociétés mères.

De nombreux pays déterminent une gamme d'agrégats monétaires depuis M1 (numéraire et dépôts transférables) jusqu'à M2, M3, etc. Les agrégats diffèrent selon le degré de «monéité» des actifs qui y sont inclus. Les agrégats monétaires de rang élevé incluent une gamme d'instruments monétaires plus large, tels que les dépôts libellés en monnaie étrangère et les dépôts à plus long terme ou ceux dont la conversion en monnaie d'échange est soumise à des restrictions plus grandes.

Par définition, les institutions de dépôts incluent toutes les sociétés financières qui émettent des passifs inclus dans la définition nationale de la monnaie au sens large.

Situation des institutions de dépôts

Pour évaluer les statistiques monétaires, les analystes se servent principalement de la *situation des institutions de dépôts (SID)*, qui présente les passifs monétaires au sens large des institutions de dépôts. Cette section précise comment les pays préparent et utilisent une SID — la collecte des statistiques monétaires et financières, l'établissement des données des comptes de patrimoine et la présentation analytique des situations monétaires, et plus particulièrement de la SID.

Pour la *collecte* des statistiques monétaires et financières, le *MSMF* recommande aux pays de procéder de manière à identifier dans les données les *types d'instruments financiers* et, pour chaque instrument, les *positions* vis-à-vis des principaux secteurs et sous-secteurs de l'économie. Autrement dit, il s'agit d'identifier les unités sur lesquelles les sociétés financières détiennent des créances et les unités qui ont des créances sur les sociétés financières. Pour identifier les instruments financiers, les pays peuvent se servir d'un système de classement en huit catégories (voir l'encadré 2), et pour identifier les unités, de la description des secteurs et sous-secteurs institutionnels du chapitre 2 du *MSMF*.

Pour *l'établissement* des données des institutions déclarantes, le *MSMF* recommande aux pays d'utiliser des *comptes de patrimoine sectoriels*. Ces comptes organisent les données par catégories d'actifs et de passifs, par catégories résidentes et non résidentes, et ils offrent une

ventilation appropriée des secteurs résidents — ce qui permet d'avoir directement une présentation utilisable pour l'analyse et l'élaboration des politiques.

Les principales présentations analytiques recommandées par le MSMF sont les situations monétaires — qui sont les comptes de patrimoine sectoriels consolidés d'un ou de plusieurs sous-secteurs du secteur des sociétés financières. Les situations couvrent des sous-secteurs spécifiques comme la banque centrale, les autres institutions de dépôts et les autres sociétés financières. Les situations consolident également les sous-secteurs. Ainsi une SID consolide les situations de la banque centrale et des autres institutions de dépôts. Et la situation des sociétés financières (SSF), qui sera examinée à la section suivante, consolide la situation des institutions de dépôts avec la situation des autres sociétés financières.

La principale situation utilisée par les analystes pour évaluer les statistiques monétaires est la SID, qui met en relation les passifs monétaires au sens large des institutions de dépôts avec leurs actifs et passifs extérieurs, leurs créances nettes sur l'administration centrale et leurs créances sur les autres secteurs résidents. La SID permet donc de relier les statistiques monétaires aux statistiques de la balance des paiements et aux statistiques de finances publiques (SFP), respectivement, ainsi qu'à d'autres secteurs.

La SID suit la présentation générale suivante³⁰ :

Actifs

Actifs extérieurs nets

Créances intérieures

Créances nettes sur l'administration centrale

Créances sur les autres secteurs résidents

Passifs

Monnaie au sens large

Numéraire hors institutions de dépôts

Dépôts transférables

Autres dépôts

Titres autres que des actions

Autres passifs (par instrument)

Autres postes (net)

³⁰Toutes les situations suivent la même structure analytique fondamentale.

À la rubrique *actifs*, la SID identifie les créances sur les non-résidents et les passifs envers eux, en les présentant comme *actifs extérieurs nets*. Ceci offre un lien direct avec les opérations des sociétés de dépôts qui influent sur la balance des paiements. Les *créances intérieures* peuvent être ventilées en fonction de la structure et des besoins analytiques spécifiques du pays, fournissant ainsi les agrégats du crédit les plus utiles³¹. La plupart des pays identifient séparément les *créances nettes sur l'administration centrale*, ce qui offre un agrégat du financement de l'administration centrale par les institutions de dépôts. Les *autres secteurs résidents* peuvent être ventilés entre administrations d'États fédérés ou locales, sociétés publiques et privées, ménages, institutions sans but lucratif, et selon toute autre ventilation jugée utile. De nombreux pays classent aussi le crédit selon qu'il est fourni à des entreprises ou à des consommateurs.

À la rubrique *passifs*, la SID ventile la monnaie au sens large par types d'instrument financier dans le cadre général. Les pays regroupent souvent ces instruments dans des agrégats monétaires différents, depuis le numéraire et les dépôts transférables (M1) jusqu'aux agrégats les plus larges. Le choix de l'agrégat dépend des fins de l'analyse et de la fiabilité de la relation entre l'agrégat monétaire concerné et les variables cibles intermédiaires ou finales de l'économie.

En quoi la présentation de la situation des institutions de dépôts facilite-t-elle l'analyse monétaire?

La présentation de la SID facilite l'analyse monétaire classique, laquelle identifie la monnaie et les facteurs qui influent sur elle selon l'identité suivante :

$$M = NFA + NCG + CORS - OIN$$

où *M* est l'agrégat de la monnaie au sens large spécifique au pays considéré, *NFA* (actifs extérieurs nets) est la position nette vis-à-vis des non-

³¹Contrairement au secteur de l'administration centrale, les créances sur les autres secteurs résidents sont présentées en chiffres bruts. Les dépôts de l'administration sont exclus de la monnaie au sens large parce que la finalité de la gestion de ces dépôts, qui est soumise à des considérations touchant à la politique des pouvoirs publics, diffère de celle qui régit la gestion des dépôts des autres secteurs de l'économie, notamment celle des entreprises publiques non financières. Les créances sur l'administration centrale sont par conséquent présentées en chiffres nets.

résidents (influence de la balance des paiements), NCG représente les créances nettes sur l'administration centrale, CORS les créances sur les autres secteurs résidents, et OIN les autres postes (net).

Comme les situations monétaires reposent sur des données de comptes de patrimoine, leurs composantes représentent des données de stock. Aux fins de l'analyse, les pays peuvent exprimer cette identité sous forme de variations (Δ) sur une période, par exemple un mois ou un an :

$$\Delta M = \Delta NFA + \Delta NCG + \Delta CORS - \Delta OIN.$$

Le tableau 13 présente un exemple de variations de la SID. Il inclut des données hypothétiques basées sur des exemples du *SCN 1993*³².

Les pays pour lesquels la base monétaire (ou monnaie centrale) représente une variable analytique ou politique importante s'intéressent particulièrement à la *situation de la banque centrale*. Ils présentent la situation de la banque centrale de la même manière que la situation des institutions de dépôts, la base monétaire remplaçant la monnaie au sens large. La définition de la *base monétaire* varie d'un pays à l'autre, mais elle comporte invariablement la circulation fiduciaire et les dépôts des autres institutions de dépôts à la banque centrale. Certains pays utilisent une définition plus large, qui englobe aussi tous les dépôts à la banque centrale de tous les autres secteurs résidents, à l'exception de l'administration centrale. Le *MSMF* n'émet aucune recommandation spécifique quant à la composition de la base monétaire.

Situation des sociétés financières

De nombreux pays ont constaté que l'évolution de la structure des marchés financiers, du rôle des institutions financières et de la gamme d'instruments financiers disponibles ont réduit l'utilité de s'intéresser plus particulièrement à certains agrégats monétaires. Dès lors, la *SSF*

³²Il n'y a cependant, pour plusieurs raisons, aucun lien direct avec les exemples du *SCN 1993*. Tout d'abord, dans les comptes financiers du *SCN 1993* tous les secteurs peuvent détenir du numéraire et des dépôts, tandis que dans la SID les émetteurs de monnaie (banque centrale et autres institutions de dépôts) n'en détiennent pas. Ensuite, le compte financier d'un secteur n'est pas consolidé dans le *SCN 1993*, tandis qu'un des principes de la construction d'une SID est de consolider les comptes des unités institutionnelles d'un même secteur.

TABLEAU 13. SITUATION DES INSTITUTIONS DE DÉPÔTS (variations annuelles)

Actifs extérieurs nets	23	Monnaie au sens large	105
Or monétaire et DTS		Numéraire	23
Devises		Dépôts	82
Dépôts		Titres autres que des actions	0
Créances nettes sur		A 4	(2)
l'administration centrale	16	Autres postes, net	63
Créances sur l'administration centrale			
Dépôts de l'administration			
Créances sur les autres			
secteurs résidents	129		

sert à analyser les positions financières de l'ensemble du secteur financier. Cette situation est particulièrement utile pour analyser le crédit fourni par tous les intermédiaires financiers.

La pertinence de la SSF s'est accrue à mesure que les activités des autres sociétés financières s'étendaient, en particulier celles des sociétés d'assurance et des fonds de pension. En effet, les actifs financiers gérés par ces institutions ainsi que leurs passifs financiers peuvent constituer une part considérable des actifs et passifs financiers du secteur des autres institutions de dépôts.

Les pays peuvent, de la même manière que pour une SID, construire une SSF qui présente de manière analytique les créances du secteur des sociétés financières sur l'ensemble des autres secteurs résidents et des non-résidents, ainsi que ses passifs à leur égard. Contrairement à la SID, la SSF n'est pas structurée par le concept de monnaie au sens large. En outre, dans la partie «passifs», la SSF présente les réserves techniques d'assurance en tant que poste distinct, afin de souligner l'importance de ces passifs au sein du total des passifs.

Statistiques des flux financiers

Dans de nombreux pays, le développement des marchés financiers a réduit l'importance relative des intermédiaires financiers dans la fourniture de crédit et d'autres services financiers. Par exemple, les sociétés qui empruntaient traditionnellement auprès des banques peuvent

à présent satisfaire leurs besoins financiers en émettant des titres sur le marché des capitaux et se financer auprès de divers prêteurs résidents et étrangers. Si un pays juge important d'analyser ces évolutions, il peut élargir la base de l'analyse financière en se fondant sur des *comptes financiers* ou *flux financiers*. Un compte de flux financier retrace toutes les grandes relations financières au sein d'une économie ainsi qu'entre une économie et le reste du monde. Le *MSMF* fournit des conseils pour l'établissement des comptes de flux financiers, en s'inspirant du *SCN 1993*.

Comme on l'a vu au chapitre sur les comptes nationaux, les comptes financiers d'une économie décrivent les opérations de prêt ou d'emprunt nettes avec le reste du monde, ainsi que les instruments financiers concernés. Si, dans une économie, l'épargne et les transferts en capital dépassent la formation de capital, le compte présente un excédent au titre des *prêts nets* au reste du monde. Inversement, si l'épargne et les transferts en capital sont inférieurs à la formation de capital, le déficit est financé par des *emprunts nets* au reste du monde. Avant tout, le poste prêts/emprunts nets d'une économie dans les comptes nationaux doit être identique à l'information présentée au compte d'opérations financières de la balance des paiements.

On a vu également que les pays peuvent établir la séquence des comptes pour chaque secteur résident de l'économie. Le tableau 14 présente le compte financier du *SCN 1993* par secteur. Il fournit des renseignements utiles sur la contribution de chaque secteur résident au poste global de capacité/besoin de financement net de l'économie.

Les données du tableau 14 tirées du SCN 1993 présentent une économie qui est un prêteur net (de 38 unités) au reste du monde. Les données sectorielles sont tout à fait typiques, dans la mesure où elles indiquent que les secteurs des sociétés non financières et des administrations publiques sont emprunteurs nets, et que les ménages sont prêteurs nets. Bien que le secteur des sociétés financières présente un fort volume d'opérations sur actifs et passifs financiers, globalement le secteur n'est en général ni prêteur net ni emprunteur net.

Le tableau sectoriel montre aussi les instruments financiers au moyen desquels sont effectués les prêts ou emprunts nets. Par exemple, le secteur des sociétés non financières acquiert une gamme d'actifs financiers et contracte des passifs principalement sous forme d'emprunts (71) et d'actions et autres participations (26). En revanche, le secteur

Tableau 14. Compte financier (SCN 1993) par secteurs

	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques	Ménages	ISBLSM	Économie totale
Acquisition nette d'actifs financiers F.I Or monétaire et DTS	71	237 1	120	181	32	641 -1
F.2 Numéraire et dépôts	17	15	7	89	12	119
F.3 Titres autres que des actions	18	53	26	29	12	138
F.4 Crédits	27	167	45	5		244
F.5 Actions et autres participations	2	3	9	3		44
F.6 Réserves techniques d'assurance				36		36
F.7 Dérivés financiers	0	0	0	0	0	0
F.8 Autres comptes à recevoir	7		9	40	8	61
Accumulation nette de passifs	140	232	170	33	28	603
F.2 Numéraire et dépôts		130	2			132
F.3 Titres autres que des actions	9	53	64			123
F.4 Crédits	71		94	28	24	217
F.5 Actions et autres participations	26	13			4	43
F.6 Réserves techniques d'assurance		36				36
F.7 Dérivés financiers	0	0	0	0	0	0
F.8 Autres comptes à payer	37		10	5		52
B.9 Capacité (+)/besoin						
de financement net (–)	69-	ß	-50	148	4	38

des sociétés financières acquiert une grande partie de ses actifs sous forme de prêts (167) et contracte des passifs équivalents principalement sous forme de numéraire et dépôts (130) et de titres autres que des actions (53). La valeur plus importante des opérations du secteur des sociétés financières en actifs et passifs financiers reflète son rôle dans l'intermédiation financière.

Bien que ce tableau présente de nombreuses informations utiles, il ne permet pas de déterminer qui finance qui. Afin de parvenir à une compréhension complète des flux financiers et du rôle qu'ils jouent dans l'économie, les utilisateurs ont besoin de davantage de détails sur les relations entre les secteurs concernés. Par exemple, à partir du tableau 14, les utilisateurs peuvent voir que l'administration a contracté des passifs sous forme de titres autres que des actions (64) et d'emprunts (94), mais ils ne peuvent déterminer si l'emprunt a été contracté sur le marché intérieur ou extérieur. Ils ne peuvent répondre à cette question que s'ils disposent de détails supplémentaires sur la contrepartie de l'opération³³. Le besoin de données sectorielles plus détaillées est particulièrement important lorsque les analystes évaluent le rôle des intermédiaires financiers.

Cette présentation plus détaillée des opérations financières par instrument et secteur de la contrepartie est connue sous le nom de *compte détaillé des opérations financières*. Cette présentation opère un classement croisé, par instrument et par secteur de la contrepartie débitrice, des actifs financiers acquis par chaque secteur. Les passifs contractés par chaque secteur font aussi l'objet d'un classement croisé par instrument et par secteur de la contrepartie créancière. Le niveau de détail sectoriel présenté dépend des besoins du pays concerné. En général, cependant, le compte détaillé des opérations financières présente les données de chaque secteur de l'économie, le secteur des sociétés financières étant ventilé en sous-secteurs (banque centrale, autres institutions de dépôts, autres sociétés financières, auxiliaires financiers, et sociétés d'assurance et fonds de pension), ce qui permet

³³Les normes statistiques macroéconomiques comportent des tableaux et des classifications qui fournissent une partie de ces informations supplémentaires. Par exemple, la classification des statistiques monétaires et de la balance des paiements identifie le secteur de la contrepartie résidente, et le *MSFP 2001* inclut un tableau (tableau 9.2) qui classe les opérations financières par secteur.

aux analystes de mieux évaluer les flux financiers. Cette présentation fournit aussi des données pour le reste du monde, comme s'il s'agissait d'un secteur institutionnel. Les contraintes réciproques des rangées et des colonnes de la matrice offrent un moyen important de vérifier la cohérence de l'établissement des données, ce qui accroît considérablement l'utilité des données pour les analystes.

Les pays peuvent aussi compléter les statistiques détaillées des flux financiers par des données de stock sur les actifs et passifs financiers classés par secteur et par instrument. Ainsi qu'il est précisé dans le *MSMF* (chapitre 8), la totalité des données de stock et de flux, y compris non seulement les opérations (flux financiers), mais aussi les autres flux, est désignée sous le nom de statistiques financières.

V

Statistiques de finances publiques

Depuis longtemps, économistes et statisticiens jugent utile de dissocier les activités de l'État de celles du reste de l'économie, leurs pouvoirs, motivation et fonctions étant différentes. L'État a le pouvoir de lever des impôts et autres prélèvements obligatoires ainsi que l'autorité d'édicter les lois qui régissent le comportement des entités économiques. L'action des pouvoirs publics est axée sur l'intérêt général plutôt que sur la recherche du profit maximal. Les principales fonctions économiques des *administrations publiques* consistent à :

- fournir des biens et des services non marchands destinés à la consommation collective (par exemple la gestion de l'État, la défense et l'application de la loi) ou individuelle (l'éducation, la santé, le logement et la culture);
- 2. redistribuer le revenu et la richesse au moyen de transferts (impôts et prestations sociales).

Lorsqu'ils analysent les statistiques des administrations publiques, les économistes considèrent aussi le *secteur public en général* parce que les administrations publiques se servent souvent des entreprises publiques pour atteindre leurs objectifs d'intérêt général (chemins de fer, compagnies aériennes, services d'utilité publique et sociétés publiques à caractère financier, par exemple). L'État peut ainsi obliger une société publique à intervenir dans un domaine économique qui ne serait pas desservi autrement et subventionner les prix, notamment en accordant des prêts à taux bonifié. En pareil cas, la société publique fonctionne avec une marge bénéficiaire réduite ou à perte. Ces activités, au service de l'intérêt général, sont dites quasi budgétaires.

Le Manuel de statistiques de finances publiques 2001 (Manuel SFP 2001; FMI, 2001) offre un cadre global pour l'établissement et l'analyse des statistiques des administrations publiques et du secteur public. Dans une très large mesure, il a été harmonisé avec l'édition 1993 du Système de comptabilité nationale (encadré 16)³⁴.

³⁴De tous les systèmes de statistiques macroéconomiques, le *Manuel SFP 2001* est celui qui diffère le plus du *SCN 1993*. La relation entre les deux systèmes est décrite en détail à l'encadré 16.

Les sections qui suivent traitent 1) le champ couvert par les administrations publiques, 2) la base d'enregistrement, 3) le cadre analytique, et 4) les grandes classifications du *Manuel SFP 2001*.

Champ couvert par les administrations publiques

Comme pour les autres statistiques macroéconomiques, le champ couvert par les *administrations publiques* repose sur la classification des unités institutionnelles résidentes. Les statisticiens nationaux doivent d'abord déterminer qui «contrôle» l'unité : si elle est contrôlée par l'État, elle est classée dans le secteur public; sinon, elle relève du secteur privé.

Les statisticiens doivent ensuite classer les unités du secteur public dans le secteur des administrations publiques ou le *secteur des sociétés publiques*, en fonction du mode de financement de la production. Si elle vend surtout des biens et services à des prix économiquement significatifs, il s'agit d'un producteur marchand et elle est alors considérée comme une société publique (financière ou non financière). Si l'unité en question ne vend pas la plus grande partie de ses biens et services à des prix économiquement significatifs, il s'agit d'un producteur non marchand qui doit donc être classé dans le secteur des administrations publiques.

Fondamentalement, le secteur des administrations publiques englobe l'ensemble des unités institutionnelles aux niveaux de l'administration centrale, des administrations d'États fédérés et des administrations locales. Il comprend également les unités administratives (budgétaires et extrabudgétaires), les caisses de sécurité sociale et les institutions sans but lucratif non marchandes contrôlées et financées principalement par l'État. Par conséquent, on classe dans le secteur des administrations publiques les unités institutionnelles telles que les fonds extrabudgétaires, les institutions sans but lucratif contrôlées par l'État et les entités publiques, qui, tout en ayant le statut de société, n'écoulent pas leur production à des prix économiquement significatifs.

Base d'enregistrement

Les administrations publiques se sont généralement fondées sur les encaissements et décaissements pour établir leurs statistiques de finances publiques, mais elles ont été amenées à s'intéresser de plus en plus aux répercussions des actes budgétaires sur l'ensemble des ressources. Tradition-

Encadré 16. Relation entre le Manuel SFP 2001 et le SCN 1993

Différences générales

Le Manuel de statistiques de finances publiques (MSFP) 2001 et le SCN 1993 ont été harmonisés en très grande partie. La structure globale (enregistrement de l'intégralité des flux et des comptes de patrimoine) et la définition des unités (qui permet de distinguer entre transactions, gains de détention et autres variations de volume) ainsi que la classification des secteurs et des fonctions sont les mêmes dans les deux cas. Les transactions sont classées selon deux méthodes très voisines. Enfin, les mêmes conventions comptables sont employées dans les deux cas.

Les principales particularités du MSFP sont les suivantes :

- Il met l'accent sur les éléments jugés primordiaux pour l'analyse budgétaire.
 Cela suppose notamment l'absence de compte de production.
- Il définit moins de soldes clés que le SCN 1993, ne retenant que ceux qui sont indispensables pour l'analyse budgétaire. Cependant, on trouve plusieurs soldes analytiques complémentaires dans le MSFP.
- Plusieurs catégories de transaction sont plus détaillées dans le MSFP que dans le SCN 1993, et les critères de classification utilisés ne sont pas toujours les mêmes.
- La situation des flux de trésorerie est indiquée dans les tableaux du MSFP.
- Le MSFP met davantage l'accent sur le secteur public et les états consolidés.

Différences spécifiques

De nombreuses autres différences, attribuables à différents facteurs, sont à signaler.

Différences consistant en des simplifications ou résultant de simplifications

- Le MSFP ne ventile pas les apports à la formation de capital pour compte propre en fonction de leur nature (par exemple utilisation de biens et services, rémunération des salariés ou consommation de capital fixe).
- Dans le MSFP, les biens et services produits par les unités d'administration publique sont exclus de la valeur des prestations sociales. Il en va de même des transferts de biens et services non marchands aux ménages.
- Le MSFP considère certaines transactions en nature comme des transactions en espèces suivies d'une vente. Cela s'applique uniquement aux biens et services produits par les administrations publiques. De telles imputations sont effectuées pour 1) les salaires versés en nature aux fonctionnaires; 2) les prestations sociales versées en nature par les régimes de sécurité sociale créés par les employeurs publics; 3) les dons en nature à d'autres unités d'administration publique et à des organisations internationales; 4) l'indemnisation en

- nature de dommages à des biens ou de lésions corporelles, ou le règlement d'une demande d'indemnisation.
- Le MSFP n'ajuste pas les flux d'intérêt pour tenir compte des services d'intermédiation financière indirectement mesurés.
- Le MSFP ne répartit pas les primes brutes autres que d'assurance vie entre services d'assurance et primes nettes.
- Dans le cas des régimes de sécurité sociale d'employeurs qui versent des prestations de retraite, le MSFP n'enregistre pas les cotisations sociales (effectives, imputées ou supplémentaires) dans les recettes publiques. De même, le MSFP n'enregistre pas les prestations de retraite versées dans les charges publiques. Pour ce qui est des régimes de retraite sans constitution de réserves, le MSFP enregistre ces sommes à payer ou à recevoir au compte de patrimoine (ou bilan) sous la rubrique «réserves techniques d'assurance».
- Le *MSFP* n'impute pas les bénéfices réinvestis des investissements directs étrangers.

Différences qui constituent des améliorations d'ordre théorique

• Le traitement théorique des régimes de retraite à prestations définies sans constitution de réserves dans le MSFP est préférable à celui du SCN 1993. Cette différence de traitement se manifeste de plusieurs façons. Alors que dans le SCN 1993 les comptes de patrimoine enregistrent uniquement les réserves effectivement disponibles sous la rubrique réserves techniques d'assurance, le MSFP inscrit la valeur actualisée des obligations au titre des prestations de retraite. Dans le SCN 1993, les cotisations aux régimes reflètent les versements effectués, mais, dans le MSFP, elles prennent aussi en compte l'augmentation des prestations futures. Pour ce qui est des revenus de la propriété attribués aux détenteurs de police d'assurance, le SCN 1993 enregistre les revenus produits par les réserves des régimes, alors que le MSFP inscrit l'augmentation des passifs des régimes résultant du passage du temps.

Autres différences

- Alors que le SCN 1993 considère certains flux comme des impôts payés par les unités d'administration publique, le MSFP les classe comme charges diverses dans les comptes des unités et les élimine dans la situation consolidée du secteur des administrations publiques.
- Le SCN 1993 enregistre certains flux comme subventions versées aux unités d'administration publique, tandis que le MSFP les considère comme des dons.

nellement, les administrations publiques ont en effet tenu leurs comptes sur une base caisse, ce que reflétait le cadre analytique de l'édition de 1986 du *Manuel de statistiques de finances publiques (Manuel SFP 1986;* FMI, 1986). Le fait de n'inclure que les encaissements et décaissements permettait aux autorités de porter leur attention sur les questions liées à la *contrainte de liquidité*, considérée alors comme la priorité la plus pressante, mais cette optique suscite de plus en plus de réserves (encadré 17)³⁵. La liquidité jouant désormais un rôle moins important dans la conduite de la politique budgétaire, les administrations publiques ne s'intéressent plus seulement au financement des actes budgétaires, mais aussi, de plus en plus, à leurs effets sur l'ensemble des ressources. Or, l'enregistrement des transactions sur une base caisse ne reflète pas convenablement le moment de l'acte ni son impact sur l'économie.

Le Manuel SFP 2001 élargit le cadre analytique reposant sur la base caisse en mettant l'accent sur l'enregistrement sur la base des droits constatés. Autrement dit, il recommande aux comptables de l'État d'enregistrer l'événement économique lorsque la valeur économique est créée, transformée, échangée, transférée ou éteinte, et non simplement en fonction du moment où la transaction a lieu. Cette méthode permet d'avoir une vue d'ensemble des activités de l'État en comptabilisant les transactions non monétaires (le troc, les échanges en nature, par exemple), les transactions internes, les autres flux économiques, les intérêts cumulés sur les titres escomptés et, le cas échéant, les arriérés de paiements.

L'enregistrement des recettes fiscales sur la base des droits constatés mérite une attention particulière. Selon le *Manuel SFP 2001*, seuls les impôts dont la perception est raisonnablement probable doivent être inclus dans les recettes. À terme, il devrait y avoir un rapport étroit entre les recettes fiscales comptabilisées de cette manière et les encaissements.

Cadre analytique

Le cadre analytique du *Manuel SFP 2001* reprend l'approche bilancielle utilisée pour l'analyse de la politique économique; autrement dit, il rassemble les stocks et les flux dans un cadre à la fois transparent et cohérent. Le tableau 15 en illustre la composition. En présentant les données

³⁵Certaines des principales questions soulevées par le passage du *Manuel SFP 1986* au *Manuel SFP 2001* sont analysées à l'encadré 17.

Encadré 17. Du Manuel SFP 1986 au Manuel SFP 2001

Nombre de pays établissent et présentent leurs statistiques de finances publiques en base caisse, en se fondant sur le *Manuel de statistiques de finances publiques 1986 (Manuel SFP 1986;* FMI, 1986) ou sur leur propre système. L'application des définitions utilisées dans le manuel pour distinguer les recettes, les dépenses et le financement produit un solde global qui ne reflète pas fidèlement l'impact économique de certaines opérations budgétaires. En mettant l'accent sur la position de liquidité de l'État, le *Manuel SFP 1986* ne rend pas convenablement compte de son activité économique, qu'il s'agisse du moment des actes budgétaires ou de leurs répercussions sur l'économie. En outre, d'un point de vue opérationnel, le manuel n'établit aucun lien explicite entre les flux et les stocks (ou encours), lien pourtant indispensable pour évaluer la viabilité des finances publiques. Il importe donc de mettre en œuvre le cadre global du *Manuel SFP 2001*.

La mise en œuvre du *Manuel SFP 2001* requiert des mesures dans trois domaines différents. Elles peuvent être engagées simultanément, mais, compte tenu de leur complexité relative, elles ne seront pas menées à bien dans les mêmes délais. Ces mesures sont les suivantes :

- 1. Modification de la présentation des données existantes (court terme).
- 2. Amélioration de la communication des données (moyen terme).
- 3. Application intégrale de la méthode d'enregistrement sur la base des droits constatés et des systèmes connexes (long terme).

L'adoption du mode de présentation du *Manuel SFP 2001* est la mesure la plus facile à appliquer. Il s'agit essentiellement de reclasser les données budgétaires existantes dans le cadre analytique du manuel. Cette activité requiert peu de ressources et peut être réalisée assez rapidement.

La deuxième mesure, qui concerne la communication des données, est plus difficile à mettre en œuvre et peut être entravée par le manque de moyens statistiques. Dès lors, une collaboration étroite entre les autorités nationales et les services du FMI pourrait s'avérer nécessaire pour former des cadres et développer ainsi les capacités statistiques du pays, ce qui peut demander un temps considérable.

La troisième mesure, à savoir la mise en œuvre intégrale du *Manuel SFP* 2001, exige l'adoption d'un système de comptabilité sur la base des droits constatés et d'un cadre moderne de gestion des dépenses publiques, de manière à obtenir une classification qui permette la communication de statistiques conformes au cadre du *MSFP*. Pour la plupart des pays, c'est là une vaste entreprise qui requiert une planification et une gestion minutieuses afin que la production des statistiques budgétaires ne soit pas perturbée. Pour gérer efficacement les contraintes à chaque étape, les autorités nationales devraient élaborer une stratégie qui tienne compte des capacités institutionnelles.

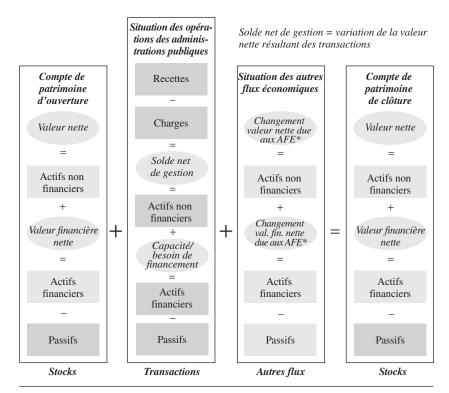


TABLEAU 15. CADRE ANALYTIQUE DU MANUEL SFP 2001

budgétaires dans un cadre intégré, elle permet aux analystes d'évaluer la viabilité des finances publiques, c'est-à-dire l'évolution de la valeur nette au moyen d'une série de bilans. De plus, la présentation de l'épargne, de l'investissement et de la consommation publics reprend dans une large mesure celle du cadre de la comptabilité nationale.

Le cadre analytique du *Manuel SFP 2001* est composé de tableaux récapitulatifs, semblables aux états financiers des entreprises, qui comporte un état des opérations, un compte de patrimoine et une situation de trésorerie. Comme le montre le tableau 15, il s'articule autour de quatre états analytiques : la situation des opérations des administrations publiques, la situation des autres flux économiques, le compte de patrimoine et la situation des flux de trésorerie (non représentée ici). Les tableaux comprennent les quatre principaux

^{*} AFE = autres flux économiques.

soldes du système, qui sont les quatre indicateurs budgétaires principaux : le solde net de gestion, la capacité ou le besoin de financement, la valeur nette du patrimoine et l'excédent/déficit en base caisse (non représenté ici).

Outre les principaux soldes du système, le *Manuel SFP 2001* présente d'autres mesures susceptibles d'intéresser les analystes : le *solde primaire global*, c'est-à-dire le solde budgétaire global augmenté des charges d'intérêts, qui mesure les résultats des activités discrétionnaires de l'État, et la *dette brute*, qui indique l'encours de tous les passifs, au sens du *Manuel SFP 2001*, c'est-à-dire l'ensemble des engagements à l'exception des actions et autres titres de participation et des produits financiers dérivés (encadré 18)³⁶.

Situations analytiques du Manuel SFP 2001

La structure du cadre analytique présenté dans le *Manuel SFP 2001* s'articule en quatre «états», dont trois contiennent des données établies sur la base des droits constatés (transactions, autres flux économiques et compte de patrimoine), et le quatrième, des données en base caisse :

1. La situation des opérations des administrations publiques (tableau 16) résume l'ensemble des transactions des unités d'administration publique et permet d'obtenir les deux soldes analytiques importants que sont le solde net de gestion et la capacité ou le besoin de financement, à partir des informations ci-après.

Le solde net de gestion mesure la variation de la valeur nette résultant des transactions de l'État et, en définitive, la viabilité des politiques de l'État qui influent sur les recettes et les charges. Il est comparable au concept d'épargne augmentée des transferts en capital, utilisé en comptabilité nationale. Un solde positif indique que l'État a dégagé un surcroît de recettes de ses opérations courantes, ce qui se traduit par une augmentation de sa valeur nette. Il peut l'affecter à l'acquisition d'actifs et/ou à la réduction des passifs. Un solde négatif indique que les recettes tirées des opérations ont été insuffisantes et que l'État doit emprunter ou liquider des actifs pour combler l'écart.

En soustrayant l'acquisition nette d'actifs non financiers du solde net de gestion, on obtient un deuxième solde, la *capacité* (+) ou le *besoin* (-) *de financement*, qui, essentiellement, est un indicateur synthétique des ressources financières que les administrations publiques mettent à la disposition des autres secteurs de l'économie, ou des ressources financières qu'elles leur ponctionnent.

³⁶Ce concept, qui s'applique aux administrations publiques et aux sociétés publiques, sert à mesurer la *dette du secteur public* (voir encadré 18).

TABLEAU 16. SITUATION DES OPÉRATIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

1. Recettes

- 1.1 Impôts et taxes
- 1.2 Cotisations sociales
- 1.3 Dons
- 1.4 Autres recettes

2. Charges

- 2.1 Rémunération des salariés
- 2.2 Utilisation des biens et services
- 2.3 Consommation de capital fixe
- 2.4 Intérêts
- 2.5 Subventions
- 2.6 Dons
- 2.7 Prestations sociales
- 2.8 Autres charges

Solde net de gestion (1 moins 2)

3.1 Acquisition nette d'actifs non financiers

- 3.1.1 Actifs fixes
- 3.1.2 Stocks
- 3.1.3 Objets de valeur
- 3.1.4 Actifs non produits

Capacité/besoin de financement (solde net de gestion moins 3.1)

3.2 Acquisition nette d'actifs financiers

- 3.2.1 Intérieurs
- 3.2.2 Extérieurs

3.3 Accumulation nette de passifs

- 3.3.1 Intérieurs
- 3.3.2 Extérieurs

On peut donc considérer ce solde comme un indicateur de l'impact financier des activités de l'État sur le reste de l'économie. Il équivaut au concept de capacité ou besoin de financement utilisé en comptabilité nationale.

En d'autres termes, on peut dire que le *solde net de gestion* met l'accent sur les «activités» (transactions influant sur les recettes et les charges) et la *capacité*/le *besoin de financement*, sur le «financement» (transactions sur actifs et passifs financiers).

La situation des autres flux économiques renseigne sur les variations de la valeur nette dues à des facteurs autres que les transactions. Les économistes classent ces flux comme variations de prix (réévaluation) ou variations de volume des actifs et des passifs.

- 2. Le *compte de patrimoine* présente, en données de stocks, les actifs, les passifs et la *valeur nette* au début et à la fin de la période comptable.
- 3. La situation des flux de trésorerie (non représentée ici) présente les flux de trésorerie purs découlant des transactions du côté des recettes et des charges et des transactions sur actifs non financiers, et donne l'excédent/déficit en base caisse. Si l'on ajoute les mouvements de trésorerie engendrés par les transactions sur actifs financiers (autres que la trésorerie) et passifs à l'excédent/déficit en base caisse, on obtient la variation nette de trésorerie.

Les tableaux 17 et 18 présentent en résumé des exemples élaborés pour le cadre du *Manuel SFP 2001*, tirés d'exemples chiffrés du *SCN 1993*. Ils font ressortir la structure, les éléments clés et les soldes (à l'exception de la situation des flux de trésorerie) nécessaires à l'analyse budgétaire et à l'élaboration de la politique de finances publiques.

Principales classifications du Manuel SFP 2001

La présente section décrit les trois principales classifications du *Manuel SFP 2001* : 1) *économique*, qui identifie les types de dépenses publiques, 2) *fonctionnelle*, qui renvoie à la finalité de ces dépenses, et 3) selon le secteur de *contrepartie*.

Classification économique

La situation des opérations des administrations publiques présente les activités de l'État suivant ce que l'on appelle la classification «économique». Les données sont ventilées par catégorie de recette, de charge, d'actif non financier et d'instrument financier.

• Dans la rubrique recettes figurent les recettes fiscales, qui constituent la majeure partie des recettes de la plupart des administrations publiques; les cotisations sociales, qui sont les paiements effectués par les employeurs ou les salariés, garantissant à ces derniers le droit de bénéficier ultérieurement de prestations sociales; les dons, qui sont des transferts non obligatoires effectués par d'autres unités d'administration publique ou des organisations internationales; les autres recettes, qui comprennent les revenus de la propriété, le produit des ventes de biens et services et divers autres types de revenus.

TABLEAU 17. SITUATION DES OPÉRATIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Recettes	1.046
Impôts et taxes	450
Cotisations sociales ¹	268
Dons ²	1
Autres recettes ³	327
Charges	1.084
Rémunération des salariés ⁴	140
Utilisation des biens et services ⁴	252
Consommation de capital fixe ⁴	30
Intérêts	35
Subventions	44
Dons ²	58
Cotisations sociales ¹	451
Autres charges	74
Solde net de gestion	-38
Acquisition nette d'actifs non financiers	12
Actifs fixes (formation de capital) ⁴	5
Stocks	0
Objets de valeur	3
Actifs non financiers non produits	4
Capacité/besoin de financement	-50
Transactions sur actifs financiers et passifs (financement)	50
Acquisition nette d'actifs financiers	120
Accumulation nette de passifs ¹	170

¹On suppose que le secteur des administrations publiques n'inclut aucune caisse de retraite de fonctionnaires non autonome.

• Dans la rubrique charges figurent la rémunération des salariés, qui correspond au coût de main-d'œuvre à la charge de l'État; l'utilisation de biens et services, qui renvoie au coût des matériaux et des services utilisés à des fins de production; la consommation de capital fixe, qui est le coût d'utilisation des actifs fixes³⁷; les intérêts, c'est-

²Après consolidation et dons en capital compris.

³Comprend la production ajustée pour tenir compte de la consommation collective.

⁴On suppose qu'il n'y a pas de formation de capital pour compte propre.

³⁷Le *Manuel SFP 2001* définit la consommation de capital fixe comme la diminution, durant la période comptable, de la valeur du stock des actifs fixes résultant de la détérioration physique, de l'obsolescence normale ou de dégâts accidentels. Cette définition concorde avec celle de la comptabilité nationale.

Tableau 18. Compte de Patrimoine intégré des administrations publiques

				,	
	Compte de			Autres	Compte de
	d'ouverture	Transactions	Gains et pertes de détention	cnangements de volume	patrimoine de clôture
VALEUR NETTE	1.300	-38	37	2	1.301
Actifs non financiers	1.591	12	43	0	1.646
Actifs fixes	913	5	18	-3	933
Stocks	47	0	1	0	48
Objets de valeur	41	3	1	0	45
Actifs non produits	290	4	23	3	620
Actifs corporels non produits	578	4	23	3	809
Actifs incorporels non produits	12	0	0	0	12
Actifs financiers	396	120	1	1	518
Intérieurs et extérieurs	316	120	0	1	437
Numéraire et dépôts	150	7	0	0	157
Titres autres que les actions	0	26	0	3	29
Crédits	115	45	0	0	160
Actions et autres participations	12	36	0	-2	46
Réserves techniques d'assurance	20	0	0	0	20
Produits financiers dérivés	0	0	0	0	0
Autres comptes à recevoir	19	9	0	0	25
Or monétaire et DTS	80	0	1	0	81
Passifs	289	170	7	7	863
Intérieurs et extérieurs	289	170	7	7	863
Numéraire et dépôts	102	2	0	0	104
Titres autres que les actions	212	64	7	0	283
Crédits	328	94	0	7	421
Actions et autres participations	4	0	0	0	4
Réserves techniques d'assurance	19	0	0	0	19
Produits financiers dérivés	0	0	0	0	0
Autres comptes à payer	22	10	0	0	32

Encadré 18. Dette du secteur public

Les concepts, les définitions et les classifications concernant la dette du secteur public qui figurent dans le Manuel SFP 2001 correspondent généralement à ceux du Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (FMI, 2003; le Guide) et du SCN 1993. La dette est un sous-ensemble de passifs et, d'après le Manuel SFP 2001 (page 145), la dette du secteur public «est constituée de tous les passifs obligeant le débiteur à effectuer en faveur du créancier un paiement ou des paiements d'intérêts ou de principal à une date ou à des dates futures». Par conséquent, tous les passifs des unités du secteur public — à l'exception des actions et autres participations et des produits financiers dérivés, qui n'exigent pas le paiement d'intérêts et/ou de principal — sont des titres de dette. Le Manuel SFP 2001 recommande d'utiliser la valeur courante du marché de ces titres, mais prévoit une exception pour les prêts, ceux-ci étant généralement évalués à leur valeur nominale. (Le Guide recommande d'évaluer les titres de dette négociables tant à leur valeur nominale qu'à leur valeur de marché.) Les créances conditionnelles sur le secteur public ne sont pas enregistrées comme des passifs dans le compte de patrimoine, mais peuvent être indiquées dans des postes pour mémoire.

La valeur totale des titres de dette émis par les unités du secteur public constitue la «dette publique brute». En même temps, le secteur public peut détenir, à titre d'actifs financiers, des titres de dette émis par des unités institutionnelles en dehors du secteur public. La dette nette du secteur public (actifs moins passifs) est alors la «dette publique nette». L'évolution de la position nette (valeur nette) du secteur public dans le temps est un indicateur de la viabilité des politiques suivies par les pouvoirs publics. Lorsqu'ils éta-

- à-dire le coût des emprunts; les transferts sous forme de *subventions*, de *dons* et de *prestations sociales*; enfin, les *autres charges*, qui englobent toutes les dépenses non classées ailleurs.
- Dans la rubrique *transactions sur actifs non financiers* figurent séparément l'acquisition et la cession d'*actifs fixes*, de *stocks*, d'*objets de valeur* et d'*actifs non produits*.
- Dans la rubrique *transactions sur actifs et passifs financiers* figurent les transactions de financement classées par catégorie d'instrument (par exemple, prêts, dépôts, monnaie, etc.).

Le compte de patrimoine et la situation des autres flux économiques suivent aussi la classification économique des actifs non financiers, et présentent les actifs financiers et les passifs par type d'instrument.

blissent le compte de patrimoine du secteur public, les statisticiens nationaux devraient consolider les créances et les engagements de contrepartie des unités du secteur public qui sont représentés par des titres de dette (c'est-à-dire les titres de dette émis et détenus au sein du secteur public) et donc les exclure de la dette brute et/ou nette du secteur public.

Les autorités s'efforcent de faire en sorte que la dette publique reste viable, compte tenu de leurs objectifs généraux, et que le service de la dette puisse être assuré dans des conjonctures macroéconomiques très diverses. Dans cette optique, tant le niveau que la composition de la dette publique ont leur importance. Pour analyser la vulnérabilité et la viabilité de la dette, on doit disposer de données exactes et à jour sur sa composition, par instruments financiers, monnaies de libellé, la résidence de l'entité émettrice et la structure des échéances. Bien que le cadre du *Manuel SFP 2001* prescrive la ventilation des actifs et des passifs par résidence et par instrument, il n'est pas inutile de compléter ces informations par des données sur les monnaies de libellé et la structure des échéances.

La communauté statistique internationale s'efforce d'améliorer encore l'utilité analytique des données sur la dette publique. Sur son site Internet http://www.imf.org/external/pubs/ft/gfs/manual/comp.htm, le FMI a mis à la disposition des statisticiens des tableaux types permettant d'établir la dette du secteur public ainsi que des indications générales pour la communication des données. Ces tableaux sont conçus de manière à couvrir la dette intérieure et extérieure pour l'ensemble des unités institutionnelles du secteur public.

Classification fonctionnelle

La classification économique renseigne sur les dépenses de l'État par catégorie, mais nombre d'utilisateurs souhaitent aussi connaître la finalité de ces dépenses. C'est le but de la classification fonctionnelle. Le *Manuel SFP 2001* applique ainsi la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP) aux charges et à l'acquisition nette d'actifs non financiers.

La CFAP permet une ventilation détaillée des dépenses des administrations publiques par fonctions ou selon les objectifs socioéconomiques poursuivis. Elle permet aux analystes d'examiner comment ces dépenses évoluent dans le temps, quelle que soit la structure administrative de l'État.

Les objectifs sont classés en trois niveaux.

- Le premier niveau regroupe 10 divisions :
 - 1. Services généraux des administrations publiques
 - 2. Défense
 - 3. Ordre et sécurité publics
 - 4. Affaires économiques
 - 5. Protection de l'environnement
 - 6. Logement et équipements collectifs
 - 7. Santé
 - 8. Loisirs, culture et culte
 - 9. Enseignement
 - 10. Protection sociale
- Chaque division englobe plusieurs groupes.
- Au sein de chaque groupe, on trouve une ou plusieurs catégories d'activités permettant d'atteindre les objectifs généraux.

Classification par secteur de contrepartie

Le Manuel SFP 2001 présente également le stock des actifs financiers et des passifs et les transactions sur instruments financiers par secteur de contrepartie. Cela permet de répondre aux besoins des utilisateurs qui s'intéressent aux secteurs où l'État a des créances ou des engagements et avec lesquels il réalise des transactions financières. Dans la classification économique, les positions de stock et les transactions sur actifs et passifs financiers sont ventilées par type d'instrument financier.

Les secteurs de contrepartie résidents sont la banque centrale, les autres institutions de dépôts, les sociétés financières non classées ailleurs, les sociétés non financières, les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages. Les secteurs non résidents sont les administrations publiques, les organisations internationales, les sociétés financières et les autres non-résidents.

VI

Liens entre les systèmes de statistiques macroéconomiques

Les experts internationaux qui ont élaboré les quatre principaux systèmes de statistiques macroéconomiques décrits dans les chapitres précédents leur ont conféré de nombreuses caractéristiques communes. Ces vingt dernières années, ils se sont attachés à harmoniser ces systèmes spécialisés sur tous les points possibles tout en conservant les éléments nécessaires à l'analyse dans chacun d'entre eux. Bien que les besoins particuliers de ces systèmes empêchent leur intégration totale, les liens qui les unissent reflètent leurs nombreuses caractéristiques communes, aident à mieux les comprendre et facilitent dans une large mesure leur rapprochement.

En outre, l'harmonisation poussée permet d'intégrer les flux et stocks sectoriels dans l'analyse macroéconomique, comme le prévoit l'approche bilancielle. Enfin, elle améliore sensiblement l'élaboration des données, en ce sens que les données recueillies en une seule fois peuvent servir à des usages multiples.

Les principaux domaines d'harmonisation des systèmes sont les suivants :

- Résidence. Tous les systèmes distinguent l'économie intérieure du reste du monde en fonction du même critère, la résidence des unités institutionnelles, en classant dans le reste du monde celles dont le principal centre d'intérêt économique se situe hors du territoire géographique du pays en question.
- Économie intérieure et secteurs institutionnels. Dans tous les systèmes, l'économie intérieure est constituée par l'ensemble des unités institutionnelles résidentes et subdivisée en secteurs et sous-secteurs.
- Stocks et flux. Tous les systèmes font la distinction entre les stocks
 grandeurs économiques mesurées à un moment précis dans le temps et les flux grandeurs économiques mesurées par rapport à une période donnée. En outre, ils adoptent tous les mêmes définitions pour les opérations et autres flux économiques.

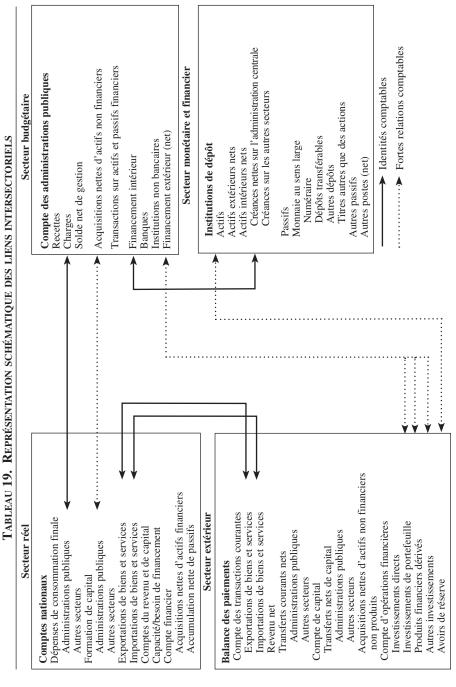
- Règles comptables. Tous les systèmes utilisent la comptabilité sur la base des droits constatés pour identifier les opérations et déterminer leur date d'enregistrement. L'évaluation au prix du marché est le principe communément retenu.
- *Délimitation des frontières*. Pour tous les systèmes³⁸, les frontières de la production et des actifs sont les mêmes.
- Comptes intégrés. Dans tous les systèmes, un ensemble intégré de comptes attribue tous les changements intervenus entre un bilan (ou compte de patrimoine) d'ouverture et un bilan de clôture aux opérations, aux gains/pertes de détention et aux autres changements de volume d'actifs, ce qui permet aux analystes de procéder à un rapprochement des stocks et des flux au sein des bilans. De plus, l'harmonisation des systèmes trouve son expression dans des cadres comptables similaires, quoiqu'il existe de grandes différences de classification dues aux besoins particuliers de l'analyse (tableau 19).

Par exemple, le *SCN 1993* met l'accent sur la mesure des flux de production et de revenus dans les comptes des opérations courantes — ce qui correspond étroitement à la balance des paiements. Le compte du reste du monde du *SCN 1993* recouvre un champ qui est identique à celui de la balance des paiements, mais il est considéré du point de vue du reste du monde, tandis que la balance des paiements présente les mêmes données du point de vue de l'économie déclarante. Le *SCN 1993* et la balance des paiements sont les systèmes les plus harmonisés.

En revanche, le système de statistiques de finances publiques (SFP) utilise des catégories très différentes pour les besoins de l'analyse budgétaire. Cela implique, par exemple, que les SFP n'incluent pas de compte de production et ne font pas apparaître la valeur des dépenses de consommation finale des administrations publiques.

Comme cela est indiqué dans les chapitres qui leur sont consacrés, les statistiques monétaires et financières ne mesurent pas directement les opérations courantes. Dans les comptes financiers, chaque système fait apparaître des différences de classification, mais elles peuvent être directement conciliées au niveau des actifs financiers.

³⁸Le *Manuel de statistiques de finances publiques 2001 (MSFP 2001;* FMI, 2001) présente une différence fondamentale par rapport aux autres systèmes : il tient compte du fait que les administrations publiques ont un passif effectif (et leurs salariés un actif) au titre des pensions par répartition de leurs salariés.



Le tableau 20, qui présente côte à côte les cadres comptables, montre les liens qui existent entre les différents systèmes au niveau des comptes d'opérations.

Les comptes des opérations courantes du *SCN 1993* (tableau 20, colonne 1) comprennent les principaux agrégats et les soldes comptables des comptes de production et du revenu. Dans le compte des opérations courantes, c'est l'épargne qui est le solde comptable final. Le parallèle avec le cadre de la balance des paiements (colonne 2) est manifeste; en effet, le compte des transactions courantes de celleci a les mêmes composantes (biens et services, revenus et transferts courants) que les comptes des opérations courantes du *SCN 1993*. Ce parallélisme permet aux analystes d'établir le lien entre l'épargne nette du *SCN 1993* et le solde des transactions courantes de la balance des paiements³⁹. Le tableau 21 offre un exemple chiffré des liens fondamentaux entre le *SCN 1993* et la balance des paiements, fondé sur les données prises comme exemple dans le *SCN 1993*.

On peut saisir ces liens fondamentaux en se concentrant sur les ressources et les emplois du total des biens et services au sein de l'économie. Une économie peut tirer le total de ses ressources de la production intérieure (P) ou des importations (M). Ces ressources peuvent ensuite être utilisées dans la production intérieure (consommation intermédiaire, IC), être consommées par les ménages et les ISBLSM (C), servir à la formation de capital (I), être consommées par les administrations publiques (G), ou être exportées (X). On a ainsi

Ressources Emplois

$$P + M = IC + C + I + G + X.$$
 (1)

Comme le PIB est égal à la production moins la consommation intermédiaire, l'identité ci-dessus peut être exprimée comme suit :

$$GDP = C + I + G + (X - M). \tag{2}$$

Il s'agit ici de la présentation familière du PIB selon *l'optique des dépenses ou de l'emploi final*⁴⁰.

³⁹La seule différence entre la classification adoptée dans le *SCN 1993* et celle qui est utilisée dans le compte des transactions courantes de la balance des paiements réside dans le traitement des services d'intermédiation financière mesurés indirectement (SIFMI). Le *SCN 1993* classe une partie des intérêts dans les importations et exportations de services, tandis que la balance des paiements considère tous les intérêts comme des revenus; cela n'influe en rien sur le solde des transactions courantes.

⁴⁰Cette équation est introduite au chapitre II.

Tableau 20. Comparaison des systèmes de statistiques macroéconomiques : comptes d'opérations

Système de comptabilité nationale	Balance des paiements	Statistiques de finances publiques	Statistiques monétaires et financières
Compte des opérations courantes Compte de production Production, prix de base — Consommation intermédiaire = Valeur ajoutée brute + Impôts moins subventions sur les produits	Compte des transactions courantes Biens et services, crédit Biens: exportations f.à.b. Services Biens et services, débit Biens et services, débit Services	Transactions influant sur la valeur nette Recettes Recettes fiscales Cotisations sociales Dons Autres recettes	
Compte d'exploitation PIB - Rémunération des salariés - Rémunération des salariés - Impôts moins subventions sur la production = Excédent d'exploitation/revenu mixte, brut Compte d'affectation des revenus primaires Excédent d'exploitation/revenu mixte, brut + Rémunération des salariés + Impôts moins subventions sur la production + Revenu de la propriété, à recevoir - Revenu de la propriété, à payer = Revenu national, brut	Revenus, crédit Rémunération des salariés Revenu des investissements Revenus, débit Rémunération des salariés Revenu des investissements	Charges Rémunération des salariés Rémunération des biens et services Consommation de capital fixe Intérêts Subventions Dons Prestations sociales Autres charges	
Compte de distribution secondaire du revenu Revenu national, brut + Impôts courants sur le revenu et le patrimoine, à recevoir - Impôts courants sur le revenu et le patrimoine, à payer + Autres transferts courants, à recevoir - Autres transferts courants, à payer = Revenu national disponible, brut	Transferts courants, crédit Administrations publiques Autres secteurs		

ies

	Tableau 20 (FIN)		
Système de comptabilité nationale	Balance des paiements	Statistiques de finances publiques	Statistiques monétaire et financières ¹
Compte d'utilisation du revenu Revenu national disponible, brut — Dépense de consommation finale = Épargne, brut — Consommation de capital fixe = Épargne, net	Solde des transactions courantes = somme de tous les postes de crédit ci-dessus moins somme de tous les postes de débit ci-dessus¹	Solde net de gestion = Recettes moins charges² Solde brut de gestion = Recettes moins charges autres que la consommation de capital fixe	
Compte de capital Épargne, brut + Transferts en capital, à recevoir - Transferts en capital, à payer - Formation brute de capital - Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits = Capacité (+)/besoin (–) de financement	Compte de capital Transferts de capital, crédit Administrations publiques Autres secteurs Transferts de capital, débit Administrations publiques Autres secteurs Actifs non financiers non produits, crédit	Transactions sur actifs non financiers Acquisition nette d'actifs non financiers Actifs fixes Variations de stocks Objets de valeur Actifs non produits	Transactions sur actifs non financiers
	Actifs non financiers non produits, débit Solde du compte de capital = somme des postes de crédit moins somme des postes de débit	Capacité/besoin de financement = Solde net de gestion moins acquisition nette d'actifs non financiers	

Compte financier Variation des actifs financiers Actifs extérieurs nets Créances intérieures Créances nettes sur l'administration centrale Créances sur les autres secteurs	Variations des passifs Monnaie au sens large Numéraire Dépôts transférables Autres dépôts Titres autres qu'actions Autres passifs Autres postes (net)
Transaction sur actifs financiers et passifs Acquisition nette d'actifs financiers Intérieurs Extérieurs	Accumulation nette de passifs ⁵ Intérieurs Extérieurs Acquisition nette d'actifs financiers moins accumulation nette de passifs = capacité/besoin de financement
Compte d'opérations financières Transactions nettes sur actifs financiers Investissements directs³ Investissements de portefeuille Produits financiers dérivés Autres investissements Avoirs de réserve	Transactions nettes sur passifs Investissements directs ⁴ Investissements de portefeuille Produits financiers dérivés Autres investissements Solde des opérations financières = somme des deux postes ci-dessus
Compre financier Acquisition nette d'actifs financiers Or monétaire et DTS Numéraire et dépôts Titres autres qu'actions Crédits Actions et autres participations Réserves techniques d'assurance Instruments/produits financiers dérivés Autres comptes à recevoir	+ Accroissement net des passifs Numéraire et dépôts Titres autres qu'actions Crédits Actions et autres participations Réserves techniques d'assurance Instruments/produirs financiers dérivés Autres comptes à payer = Capacité (+)/besoin (–) de financement

¹Les postes présentés ici se rapportent à la situation des institutions de dépôts. Pour la situation des sociétés financières, voir le chapitre IV sur les statistiques monétaires et financières.

²Diffère de l'«épargne nette» ou du «solde des transactions courantes», car les transferts en capital sont inclus dans les recettes et les charges.

³Comprend certains postes de passif.
⁴Comprend certains postes d'actif.

⁵Diffère des passifs du système de comptabilité nationale du fait que les passifs au titre des pensions des salariés des administrations publiques sont inclus dans les statistiques de finances publiques (SFP).

TABLEAU 21. PRINCIPAUX AGRÉGATS DES COMPTES NATIONAUX (CONSOLIDÉS) POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE ET LEURS LIENS AVEC LA BALANCE DES PAIEMENTS¹

Comptes nationaux (SCN 1993)		Balance des paiements	
Biens et services (consolidé)		Compte des transactions courantes	
Produit intérieur brut (PIB)	1.854		
= Dépense de consommation finale			
des administrations publiques (G)	368		
+ Dépense de consommation finale			
hors administrations publiques (C)	1.031		
+ Formation brute de capital (I)	414	Biens et services	
+ Exportations de biens et services (X)	540	Crédit	540
– Importations de biens et services (I)	499	Débit	-499
1		Total	51
Comptes des opérations courantes			
et de capital (consolidés)			
PIB	1.854	+ Revenus	
+ Revenus primaires nets reçus de		Crédit	69
l'étranger (NY)	29	Débit	-40
+ Revenu national, brut	1.883	Total	29
+ Transferts courants nets reçus de		+ Transferts courants	
l'étranger (NCT)	-29	Crédit	10
= Revenu national disponible, brut	1.855	Débit	-39
(GDY)		Total	-29
 Dépense de consommation finale 	1.399	= Solde des transactions	
(C + G)		courantes (CAB)	41
= Épargne, brut	455		
+ Transferts nets en capital reçus de		Compte de capital	
l'étranger (NKT)	-3	Crédit	1
- Acquisitions nettes d'actifs non		Débit	-4
financiers non produits (NPNFA)	0	Total	-3
– Formation brute de capital (I)	414		
= Capacité (+)/besoin (-)			
de financement (NL/B)	38		
Compte financier		Compte d'opérations financières	
Acquisitions nettes d'actifs financiers		Actifs	-50
moins accroissement net des passifs	38	moins engagements	88
= Capacité (+) besoin (-)			
de financement	38	Total	38

¹Dans les comptes consolidés, les flux de revenus et de transferts entre résidents n'apparaissent pas.

Le revenu national disponible brut (RNDB) est égal au PIB plus les flux de revenus primaires nets en provenance de l'étranger (NY) plus les transferts courants nets de l'étranger (NCT) :

$$GDY = C + I + G + (X - M) + NY + NCT,$$
 (3)

et le solde des transactions courantes (CAB) de la balance des paiements est

$$CAB = X - M + NY + NCT. (4)$$

Le revenu national disponible brut peut donc être exprimé comme suit :

$$GDY = C + I + G + CAB. (5)$$

Comme l'épargne (S) est égale au revenu national disponible brut moins la consommation des administrations publiques et celle des secteurs hors administrations publiques, on a

$$S = GDY - C - G, \text{ ou}$$
 (6)

$$S = I + CAB \text{ et} \tag{7}$$

$$S - I = CAB. (8)$$

En conséquence, le solde des transactions courantes de la balance des paiements reflète le comportement de l'épargne et de l'investissement de l'ensemble de l'économie. Il est égal à l'écart entre l'épargne et l'investissement pour l'économie tout entière. Si l'épargne dépasse la formation de capital, le compte des transactions courantes affichera un excédent, mais si la formation de capital est supérieure à l'épargne, le solde de ce compte sera négatif. Les utilisateurs peuvent ventiler les deux agrégats de l'équation (8) entre administrations publiques (g) et secteurs hors administrations publiques (ng):

$$(S - I)g + (S - I)ng = (CAB)g + (CAB)ng.$$
(9)

Si l'on calculait un solde couvrant à la fois le compte des transactions courantes et le compte de capital de la balance des paiements, ce solde correspondrait à la capacité ou au besoin de financement de l'ensemble de l'économie dans les comptes nationaux. La capacité (ou le besoin) de financement (*NL/B*) de l'ensemble de l'économie est égal(e) à l'épargne moins l'investissement plus les transferts en capital nets (*NKT*) plus l'acquisition nette d'actifs non financiers non produits (*NPNFA*) :

$$NL/B = S - I + NKT + NPNFA$$
, ou (10)

$$NL/B = CAB + NKT + NPNFA. (11)$$

Par conséquent, la capacité (ou le besoin) de financement de l'ensemble de l'économie est égal(e) au total des ressources non financières fourni par le reste du monde. La désagrégation de l'équation (10) entre administrations publiques et secteurs hors administrations publiques établit un lien utile avec les SFP:

$$NL/B = NL/Bg + NL/Bng. (12)$$

On peut aligner le MSFP 2001 sur le SCN 1993 et les comptes des transactions courantes et de capital de la balance des paiements, mais des différences de classification (décrites en détail dans l'encadré 16) empêchent une concordance parfaite. Les transactions qui déterminent le solde net de gestion (NOB) dans les SFP influent sur la valeur nette et se divisent en deux catégories : recettes (REV, c'est-à-dire les transactions qui accroissent la valeur nette) et charges (EXP, ou transactions qui réduisent la valeur nette). Les principales catégories de SFP ne suivent pas la ventilation des opérations courantes entre production et revenu adoptée dans le SCN 1993, mais les classifications détaillées des SFP permettent de procéder à un rapprochement étroit des résultats des deux systèmes.

Le solde net de gestion (NOB) du $MSFP\ 2001$ diffère de l'épargne nette du secteur des administrations publiques dans le $SCN\ 1993\ (S-I)g$ principalement par le montant des transferts en capital nets reçus par ce secteur.

Quoi qu'il en soit, le terme *NL/Bg* de l'équation (12) est un lien fondamental entre les SFP et le *SCN 1993* et la balance des paiements :

$$NL/Bg = NOB + NANFA$$
, où (13)

$$NOB = REV - EXP. (14)$$

On peut relier directement les SFP à la balance des paiements par des classifications détaillées, car certaines composantes types de la balance des paiements désignent explicitement des opérations des administrations publiques. Il s'agit des transferts courants, des transferts en capital, des investissements de portefeuille et des autres investissements (leur description est donnée au chapitre III, qui est consacré à la balance des paiements). Cela permet en outre de déterminer dans la balance des paiements l'acquisition nette d'actifs et passifs extérieurs (NAFAL), qui constitue, avec l'acquisition nette d'actifs et passifs intérieurs (NADAL), le financement des opérations des administrations publiques. D'après l'équation (13) des SFP, on a donc

$$NL/Bg = NAFAL + NADAL. (15)$$

En ce qui concerne le financement et le bilan financier, il ne faut pas oublier que chaque système statistique classe les actifs et passifs financiers en fonction de ses besoins analytiques particuliers. Le SCN 1993 adopte, pour les actifs et passifs financiers, la classification de base en huit catégories (voir encadré 2). Il préconise en outre une classification des flux financiers qui, comme cela est décrit en détail dans le chapitre sur les statistiques monétaires et financières, présente les opérations financières par secteur et par type d'actif financier. Dans sa forme la plus exhaustive, cette classification indique de façon détaillée quels secteurs et sous-secteurs fournissent et reçoivent du financement et quel type d'actif financier constitue ce financement.

Comme cela est expliqué au chapitre consacré à la balance des paiements et à la position extérieure globale (PEG), les opérations financières sont divisées, au premier niveau de classification, en catégories fonctionnelles (investissements directs, investissements de portefeuille, autres investissements, produits financiers dérivés et avoirs de réserve) dans le compte d'opérations financières de la balance des paiements et la PEG. La couverture des actifs et passifs financiers dans la balance des paiements et la PEG est toutefois la même que dans le *SCN 1993*. De plus, une ventilation par actifs et passifs, très comparable à celle du *SCN 1993*, est présentée au second niveau de classification de la balance des paiements, établissant ainsi un lien étroit entre les deux systèmes. Par ailleurs, le compte d'opérations financières de la balance des paiements fait apparaître une ventilation sectorielle (autorités monétaires, administrations publiques, banques et autres secteurs) qui est une version abrégée de la classification sectorielle du *SCN 1993*.

Pour ce qui est des statistiques monétaires et financières, rappelons que, comme cela est indiqué au chapitre qui leur est consacré, la couverture de ces statistiques est limitée aux actifs et passifs financiers⁴¹, ce qui correspond au champ couvert par le compte financier du *SCN 1993*. L'établissement des données par instrument financier dans tous les états financiers (que ce soit pour la banque centrale, les institutions de dépôts ou les sociétés financières) facilite le rapprochement avec le compte financier du *SCN 1993*. Les statistiques se rapportant aux institutions de dépôts portent principalement sur les passifs monétaires au sens large (*M*),

⁴¹À l'exception des opérations sur actifs non financiers des sociétés financières, qui ne présentent généralement guère d'intérêt pour l'analyse.

les actifs extérieurs nets (NFA) et les actifs intérieurs nets (NDA), avec inclusion dans les NDA du crédit intérieur (DC) et des «autres postes (net)» (OIN). Le crédit intérieur se subdivise en crédit bancaire net aux administrations publiques (NCG) et en crédit aux autres secteurs résidents (CORS):

$$M = NFA + DC - OIN, ou (16)$$

$$M = NFA + NCG + CORS - OIN. (17)$$

Les variations des termes de l'équation (17) peuvent être exprimées par

$$\Delta M = \Delta NFA + \Delta NCG + \Delta CORS - \Delta OIN, \tag{18}$$

où Δ désigne les variations d'une période à l'autre.

Lorsqu'elles sont établies sous une forme plus large, les situations des sociétés financières présentent en outre une ventilation des actifs et passifs par instruments, indiquant si leurs détenteurs sont des non-résidents ou les divers sous-secteurs résidents. Les statistiques monétaires et financières sont ainsi reliées aux SFP par leur recensement des créances sur les unités des administrations publiques et des engagements envers elles. Les statisticiens nationaux peuvent établir les données relatives aux créances sur l'administration centrale et sur l'ensemble des administrations publiques ainsi que sur les autres niveaux d'administration⁴².

Un lien fondamental avec les SFP peut s'exprimer comme suit :

$$NADAL = \Delta NCG + \Delta NCORS,^{43}$$
 (19)

où $\triangle NCORS$ est la variation du crédit net accordé aux administrations publiques par les autres secteurs résidents.

Les liens entre les statistiques monétaires et financières et la balance des paiements s'expriment par des critères de résidence identiques ainsi que des classifications détaillées et des sectorisations comparables. Dans tous les états financiers, le premier niveau de classification consiste à distinguer les positions extérieures des positions intérieures et à établir les données sur les non-résidents par type d'actif et de passif financier. Les deux systèmes permettent aux statisticiens de mesurer les positions des autorités

⁴²Les statistiques monétaires et financières peuvent en outre faire apparaître séparément les créances sur les sociétés publiques financières et non financières, rendant ainsi possible le calcul du crédit au secteur public dans ses diverses définitions, à condition que la sectorisation soit suffisamment détaillée.

⁴³Le crédit net est supposé égal à l'acquisition nette d'actifs financiers.

monétaires et des banques (c'est-à-dire des institutions de dépôts) détenues par les créanciers résidents pour les actifs et par les des débiteurs résidents pour les passifs. On peut ainsi identifier d'emblée, dans la balance des paiements, les actifs extérieurs nets (NFA) des autorités monétaires ainsi que ceux des autres sociétés financières.

En ce qui concerne les *liens entre les bilans*, l'harmonisation poussée des quatre systèmes de statistiques favorise l'approche bilancielle de l'analyse macroéconomique. Dans le cadre du SCN 1993, les bilans, ou comptes de patrimoine, préconisés dans le MSMF, le MSFP 2001 et le MBP5 présentent les données sur les actifs et passifs financiers, ce qui permet aux analystes d'identifier les créances entre secteurs et institutions. En effet, ils peuvent tracer une carte complète des obligations financières entre résidents et envers l'étranger en utilisant à bon escient les bilans de la banque centrale, des institutions de dépôts, des autres sociétés financières (tous préconisés dans le MSMF); de l'administration centrale et de l'ensemble des administrations publiques (préconisés dans le MSFP 2001); ainsi que la PEG (dans le MBP5). Les analystes peuvent obtenir cette carte (voir tableau 22) en organisant les bilans des unités institutionnelles spécifiées sous la forme d'une matrice, dont chaque cellule présente, pour le secteur institutionnel spécifié, ses créances et engagements financiers ainsi que sa position nette à l'égard des autres secteurs institutionnels indiqués.

Une telle matrice des bilans, présentant une ventilation adéquate des données financières et complétée de données sur les actifs non financiers, permet aux analystes d'évaluer les positions à risque et les facteurs de vulnérabilité interinstitutionnels. Pour procéder à cette évaluation, les analystes doivent ventiler les actifs et passifs financiers par type d'instrument, par échéance (court terme, long terme) et par monnaie de libellé (monnaie nationale, monnaies étrangères) dans les quatre systèmes de statistiques⁴⁴.

Dans la matrice des bilans, les analystes peuvent organiser la cellule des institutions spécifiées, sous réserve que les données soient dispo-

⁴⁴Les systèmes macroéconomiques existants ne traitent pas à fond des désagrégations nécessaires à l'approche bilancielle, en particulier de la ventilation entre monnaie nationale et monnaies étrangères. Cependant, la nécessité de disposer de ces détails supplémentaires pour évaluer les facteurs de vulnérabilité a fait l'objet des travaux plus récents sur les statistiques de la dette extérieure et de la dette du secteur public (cf. le chapitre sur la balance des paiements et la position extérieure globale et l'encadré 18 sur la dette du secteur public).

TABLEAU 22. MATRICE DES POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF INTERSECTORIELLES

TABLEAU 22. WIATRI					
Détenteur du passif (créancier) Émetteur du passif (débiteur)	Banque centrale	Administrations publiques	Sociétés financières	Sociétés non financières et autres secteurs résidents	Non-résidents
Banque centrale Base monétaire¹ Total des autres passifs Court terme Monnaie nationale Devises Long terme Monnaie nationale Devises					
Administrations publiques Total des passifs Court terme Monnaie nationale Devises Long terme Monnaie nationale Devises					
Sociétés financières Total des passifs Court terme Monnaie nationale Devises Long terme Monnaie nationale Devises					
Sociétés non financières et autres secteurs résidents Total des passifs Court terme Monnaie nationale Devises Long terme Monnaie nationale Devises					
Non-résidents Total des passifs Court terme Monnaie nationale Devises Long terme Monnaie nationale Devises					

¹Il s'agit de la monnaie dite «centrale» ou «à grande puissance», composée des passifs de la banque centrale qui sont à la base de l'expansion de la monnaie au sens large et du crédit.

VI. Liens entre les systèmes de statistiques macroéconomiques

nibles, de manière à faire apparaître les sous-agrégats nécessaires à l'analyse entreprise. Pour appliquer dans tous les cas l'approche bilancielle, ils devront toutefois compléter la matrice par des données sur la valeur des actifs non financiers. En effet, la valeur des actifs non financiers dans les bilans des institutions en question détermine dans une large mesure la valeur nette des sous-secteurs privés. En particulier, la contrepartie d'une très grande partie des obligations financières est la valeur des biens immobiliers à usage résidentiel ou commercial détenus par les sous-secteurs des sociétés et des ménages.

Bibliographie

- Banque des règlements internationaux, Banque mondiale, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Eurostat, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Secrétariat du Club de Paris, Secrétariat du Commonwealth, 2003, Statistiques de la dette extérieure : guide à l'usage des statisticiens et des utilisateurs (Washington, Fonds monétaire international).
- Bloem, Adriaan M., Robert J. Dippelsman, and Nils Ø. Maehle, 2001, *Quarterly National Accounts Manual: Concepts, Data Sources, and Compilation* (Washington: International Monetary Fund).
- Caves, Douglas W., Laurits R. Christensen, and W. Erwin Diewert, 1982, "The Economic Theory of Index Numbers and the Measurement of Input, Output, and Productivity," *Econometrica*, Vol. 50, No. 6 (November), p. 1393–1414.
- Commission des Communautés européennes Banque mondiale, Eurostat, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques et Nations Unies, 1993, *Système de comptabilité nationale 1993* (Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris et Washington).
- Diewert, W. Erwin, 1976, "Exact and Superlative Index Numbers," *Journal of Econometrics*, Vol. 4, No. 2 (May), p. 115–45.
- Fonds monétaire international, divers numéros, *International Financial Statistics* (Washington).
- (Washington).
 —, divers numéros, Balance of Payments Statistics Yearbook (Washington).
 —, 1986, Manuel de statistiques de finances publiques (Washington).
 —, 1987, Report on the World Current Account Discrepancy (Washington).
 —, 1992, Report on the Measurement of International Capital Flows (Washington).
 —, 1993, Manuel de la balance des paiements, 5° édition. (Washington).
 —, 1995, Balance of Payments Compilation Guide (Washington).
 —, 1996a, Balance of Payments Textbook (Washington).
- ———, 1996b, Guide pour l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (Washington).
- ——, 1999, Mode d'emploi du formulaire type de déclaration des données sur les réserves internationales et les liquidités en devises (Washington).
- ———, 2000a, Analysis of 1997 Coordinated Portfolio Investment Survey Results and Plans for the 2001 Survey (Washington).
- ———, 2000b, Dérivés financiers : supplément à la cinquième édition (1993) du Manuel de la balance des paiements (Washington).
- ———, 2000c, Manuel de statistiques monétaires et financières (Washington).

- ——, 2000d, The New International Standards for the Statistical Measurement of Financial Derivatives: Changes to the Text of the 1993 SNA (Washington). Disponible sur le site Internet: http://www.imf.org/external/np/sta/sna/2001/eng/changes/index.htm.
- ———, 2001, Manuel de statistiques de finances publiques (Washington).
- ———, 2002a, Guide pour l'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille, 2^e édition (Washington).
- ———, 2002b, *Position extérieure globale : guide des sources de données* (Washington). Disponible sur le site Internet : http://www.imf.org/external/np/sta/iip/guide/index.htm.
- ———, 2003, Évaluation de la qualité des données Cadre générique (Washington). Disponible sur le site Internet : http://www.imf.org/external/np/sta/dsbb/2003/eng/dqaf.htm.
- ——, 2006, Indicateurs de solidité financière, guide d'établissement (Washington).
- ———, 2007a, The Special Data Dissemination Standard: Guide for Subscribers and Users (Washington).
- ———, 2007b, The General Data Dissemination System: Guide for Participants and Users (Washington).
- ———, à paraître, Export and Import Price Index Manual: Theory and Practice (Washington).
- ——, Organisation de coopération et de développement économiques, 2003, Foreign Direct Investment Statistics: How Countries Measure FDI 2001 (Washington).
- Galbis, Vicente, ed., 1991, *The IMF's Statistical Systems in Context of Revision of the United Nations*' A System of National Accounts (Washington: International Monetary Fund).
- Høst-Madsen, Poul, 1979, Comptes macroéconomiques : un aperçu (Washington, Fonds monétaire international).
- Kester, Anne Y., 2001, *Réserves internationales et liquidité internationale Directives de déclaration des données* (Washington, Fonds monétaire international).
- Mathisen, Johan, and Anthony J. Pellechio, 2006, "Using the Balance Sheet Approach in Surveillance: Framework, Data Sources, and Data Availability," IMF Working Paper 06/100 (Washington: International Monetary Fund).
- Organisation de coopération et de développement économiques, 1996, *Définition de référence de l'OCDE pour les investissements directs internationaux*, 3° édition (Paris).
- ———, 2001, Mesurer la productivité, Manuel de l'OCDE: Mesurer la croissance de la productivité par secteur et pour l'ensemble de l'économie (Paris).
- ———, 2004, Données OCDE sur l'environnement : Compendium 2004 (Paris).

- ———, Fonds monétaire international, Organisation internationale du travail et Comité de stastistique de la Communauté d'États indépendants, 2002, *Manuel sur la mesure de l'économie non observée* (Paris). Disponible sur le site Internet : http://www.oecd.org/dataoecd/9/20/1963116.pdf.
- Organisation internationale du travail, 2002, *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Picture* (Geneva). Disponible sur l'Internet : www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2002/102B09_139_engl.pdf.
- Organisation internationale du travail, Banque mondiale, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Eurostat, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, 2004a, *Producer Price Index Manual: Theory and Practice* (Geneva and Washington).
- ———, 2004b, Manuel de l'indice des prix à la consommation : théorie et pratique (Genève et Washington).
- Organisation des Nations Unies, 1994, *Principes fondamentaux de la statistique officielle* (New York). Disponible sur le site Internet : http://unstats.un.org/unsd/goodprac/bpabout.asp.
- ———, 2002, Les comptes du secteur des ménages : concepts et calcul : Tome 1, Les comptes du secteur des ménages (New York).
- —, Commission européenne, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation mondiale du commerce, 2002, Manuel des statistiques du commerce international des services (Genève, Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington).
- Organisation des Nations Unies, Banque mondiale, Commission européenne, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, 2003, *Manuel de comptabilité nationale : Comptabilité économique et environnementale intégrée, 2003* (New York). Disponible sur le site Internet : http://unstats.un.org/unsd/envAccounting/seea2003.pdf.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2004, *Integrated Environmental and Economic Accounting for Fisheries, Handbook of National Accounting*, Studies in Methods, Series F, No. 97 (New York). Disponible sur le site Internet : http://unstats.un.org/unsd/envAccounting/Fish_final_whitecover.pdf.
- Patterson, Neil, Marie Montanjees, John Motala, and Colleen Cardillo, 2004, Foreign Direct Investment: Trends, Data Availability, Concepts, and Recording Practices (Washington: International Monetary Fund).

9 78 1589 0662 12

The System of Macroeconomic Accounts Statistics: An Overview (French)